GEO HISTOIRE Les mille visages de l'esclavage

GEO HISTOIRE

JANVIER-FÉVRIER 2025

N° 79

FRANCE,

AMÉRIQUES,

CHINE,

AUSTRALIE...

LES MILLE VISAGES DE L'ESCLAVAGE

SYRIE
À Damas, l'éternelle tentation du califat

EXPOSITION
Le destin royal de Louise d'Orléans

PÉRIGORD
Le château de Biron retrouve son trésor

BEL : 7,80 € – CH : 13 CHF – CAN : 14 CAD – DE : 11 € – ESP : 8 € – GR : 8 € – LUX : 8,90 € – ITA : 8 € – PT : 8 € – DOM Bateau : 7,80 € – Maroc : 85 MAD – Tunisie : 15 TND – Zone CFA : Avion : 8 000 XAF – Bateau : 6 000 XAF – Zone CFP Bateau : 1 100 XPF.

PM PRISMA MEDIA

CPPAP

L 15170 - 79H - F: 7,50 € - RD

UN PETIT PAS POUR TINTIN...

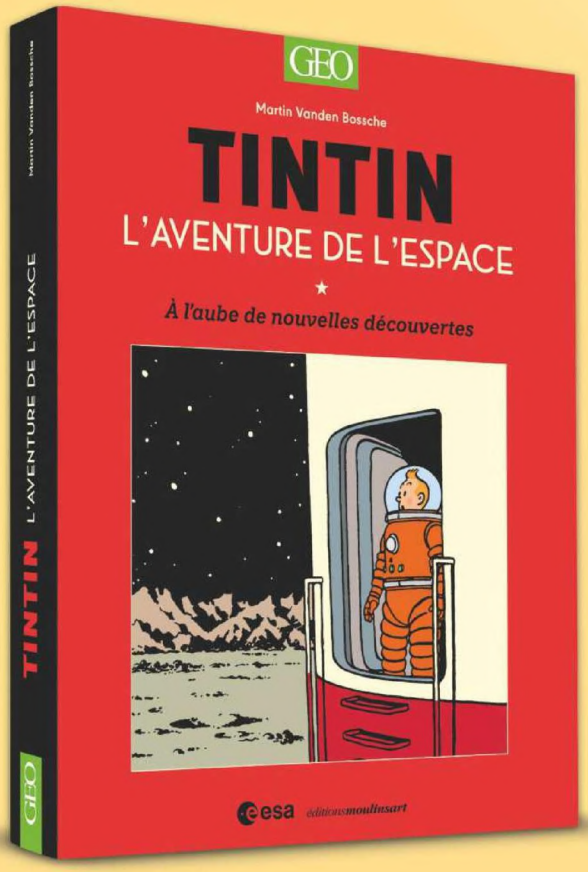

Soixante-dix ans après son premier départ pour la Lune, Tintin retourne aujourd'hui dans l'espace en compagnie de l'Agence spatiale européenne et nous présente les nouveaux enjeux de l'exploration spatiale dans ce Beau Livre inédit.

EN PARTENARIAT AVEC L' esa

★

En vente exclusivement en librairie

©Hergé-Tintinimaginatio 2024

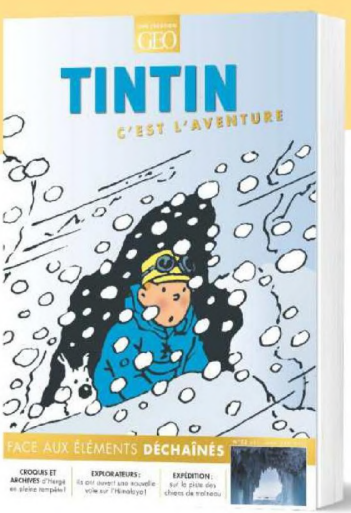

Née de la rencontre entre les univers de GEO et du célèbre reporter, la revue trimestrielle **Tintin, c'est l'aventure** parcourt un XXIe siècle encore imprégné de l'œuvre d'Hergé.

★

Disponible chez votre marchand de presse et en librairie

ABONNEZ-VOUS à la revue et profitez de -10% sur prismashop avec le code TINTINHS4

ÉDITO

Stephane Lavoué

L'HUMANITÉ CONFISQUÉE

Gafume, dit Joseph Lily, capturé au Mozambique et libéré par l'équipage d'un navire anglais dont le nom deviendra son patronyme, mais tout de même contraint de rester travailler sur l'île Maurice. Olaudah Equiano, originaire du sud-ouest de l'actuel Nigeria, enlevé par des marchands d'esclaves africains à l'âge de 10 ans puis maintes fois revendu, jusqu'à valoir «30 à 40 livres Sterling», seul esclave affranchi à avoir écrit son autobiographie au XVIIIe siècle. Michelle-Christine Bulle, plus connue comme Madame La Victoire, son nom d'épouse, chasseuse d'esclaves fugitifs à la tête d'une milice qui vivait de la traque des marrons. Et tant d'autres. Nous nous sommes attachés, dans ce numéro consacré à l'esclavage, à raconter des histoires singulières pour rendre accessible l'indicible. Redonner, tant que possible, leur identité propre à ceux qui ont, des millénaires durant, été traités (au sens premier du terme) comme des marchandises. Mais aussi ceux qui ont développé ce commerce, l'ont servi ou se sont battus pour y mettre fin. Les traces archéologiques les plus anciennes d'esclavage remontent à près de quatre mille ans avant notre ère, en Mésopotamie. Bien avant que les Européens des XVIIe et XVIIIe siècles industrialisent cette abomination, l'homme s'est approprié d'autres hommes et femmes – ses voisins, ses ennemis ou des peuples plus lointains – à différentes fins. La plus courante étant le travail forcé. Sumériens, Romains, pharaons égyptiens, rois perses, califes arabes et ottomans, seigneurs féodaux européens ont ouvert la voie au commerce triangulaire, la traite atlantique n'étant que l'apogée moderne d'un usage ancré dans la longue histoire de l'humanité. Sa face la plus sombre, probablement, en ce qu'elle conjugue toutes les violences : privation de liberté, maltraitance, déportation, exploitation physique et sexuelle... En abordant ce douloureux sujet, nous avons souhaité nous éloigner de la théorie et du concept pour rendre, tant que possible, leur humanité et leur personnalité aux victimes de cet odieux commerce. ■

MYRTILLE DELAMARCHE, RÉDACTRICE EN CHEF

Qu'avez-vous pensé de ce numéro ? Écrivez-nous à : **redaction@geo.fr**

SOMMAIRE

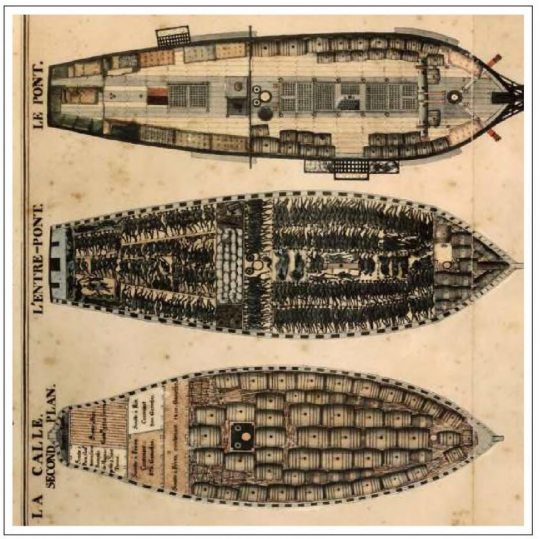

6

6 UNE PRATIQUE VIEILLE COMME L'HISTOIRE
Cinq mille ans de servitude
Les premières traces d'esclavage datent du IVe millénaire av. J.-C. Une exploitation des êtres humains qui a pris différentes formes selon les civilisations.

24 L'ORIENT
Des négriers en terre d'islam
Entre le VIIe siècle et le début du XXe siècle, Arabes et Ottomans ont réduit des Africains en esclavage, et aussi des Européens.

34 LES RAZZIAS
Barberousse, la terreur de la chrétienté
Le corsaire ottoman multiplia les expéditions militaires visant à kidnapper des chrétiens de Méditerranée pour les réduire en esclavage.

68 LES ÉTATS-UNIS
Une Amérique marquée dans sa chair
L'esclavage, puis la ségrégation, ont profondément marqué l'histoire des États-Unis. Une blessure originelle loin d'être refermée, encore aujourd'hui.

84 LE LANCEUR D'ALERTE
Livingstone, le combat d'une vie
À la recherche des sources du Nil, l'explorateur écossais découvrit les ravages de la traite négrière en Afrique de l'Est. Ses récits contribuèrent à alerter l'Occident.

44

LA TRAITE ATLANTIQUE

38 **Quatre cents ans d'un odieux négoce**
Les déportations d'esclaves aux Amériques débutèrent en 1441. Le dernier convoi ne date que de 1867.

40 **La cruelle entreprise du roi sévère**
Jean II du Portugal imagina le premier la culture de la canne à sucre à grande échelle par des esclaves.

44 **De la galère à l'enfer**
Les Occidentaux envoyèrent 12,5 millions d'Africains dans leurs colonies américaines. Un trafic très lucratif.

54 **La traque des fugitifs**
À Maurice, les «marrons», les esclaves ayant fui les plantations, étaient chassés sans merci.

58 **La liberté arrachée par le feu et par le sang**
La révolte de Saint-Domingue aboutit en 1804 à la création de la première république noire au monde.

66 **Bissette et Schœlcher, deux artisans de l'abolition**
Même s'ils se battaient pour la même cause, les deux hommes restèrent toujours des adversaires acharnés.

68

96

86 LES FEMMES
La libération des captives du Soudan
En 1869, des Anglais rendirent leur liberté à des femmes esclaves prisonnières d'un bateau sur le Nil.

92 LE PROJET NAZI
Les Noirs, mis à disposition du Reich
Le régime hitlérien prévoyait de contrôler une grande partie de l'Afrique et de réduire en esclavage sa population. Un projet qui ne put jamais être concrétisé.

96 LA CHINE
Un tabou chinois
Des milliers de cadavres ont été retrouvés près de tombes nobles du IIe millénaire avant J.-C. Un passé esclavagiste que n'assume pas le régime de Pékin.

98 L'AUSTRALIE
Aborigènes, la tragédie des générations volées
Au XXe siècle, des milliers de métis ont été arrachés à leurs familles pour être confiés à des instituts religieux, et parfois être placés au service de familles blanches.

104 L'ENTRETIEN
«Je découvre encore des cas d'esclavage qui nous avaient échappé»
Pour l'historien spécialiste Frédéric Régent, l'histoire de cette pratique barbare est encore trop souvent «dangereusement simplifiée».

L'ACTU DE L'HISTOIRE

110 SYRIE
Quand Damas était le centre du monde musulman
À l'heure du changement de régime en Syrie, retour sur le passé islamique de la capitale du pays.

118 À LIRE, À VOIR
La sélection de la rédaction : expositions, livres, théâtre…

120 PATRIMOINE
Le château de Biron, dans le Périgord, retrouve son trésor… en fac-similé
Les copies de deux statues, aujourd'hui exposées à New York, ont été installées à leur emplacement d'origine.

124 LES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE…
Louise d'Orléans, la Française devenue première reine des Belges
Une exposition au château de Chantilly s'intéresse au destin de la fille de Louis-Philippe, qui épousa Léopold Ier, le premier souverain belge.

En couverture : Jack, un esclave originaire de Guinée appartenant à une plantation de Caroline du Sud (États-Unis), en 1850. Crédit : Granger / Bridgeman Images.

ACPM

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC 10-31-1557
www.pefc-france.org

Photos, de gauche à droite : Iberfoto / Bridgeman Images ; Manuel Cohen / Aurimages ; Science Source / Akg-Images ; Berry Hill Galleries New York / Aurimages

3
1
2
4
5

5 000 ANS DE SERVITUDE

QUAND EST NÉ L'ESCLAVAGE ? DIFFICILE DE LE DATER AVEC PRÉCISION, MAIS ON SAIT AVEC CERTITUDE QU'IL EXISTAIT DÉJÀ AU IVe MILLÉNAIRE AVANT NOTRE ÈRE. DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE, LA GRÈCE ANTIQUE, CHEZ LES MAYAS... D'UNE CIVILISATION À L'AUTRE, LE STATUT D'ESCLAVE ÉTAIT DIFFÉRENT. MAIS IL SUPPOSAIT, DANS TOUS LES CAS, QU'UN ÊTRE HUMAIN SOIT LA PROPRIÉTÉ D'UN AUTRE ET TOTALEMENT SOUMIS À SON MAÎTRE.

Dans l'Empire moghol (1526-1857), en Inde, l'empereur avait à son service des *ghulam,* des esclaves soldats. Sur ce manuscrit du XVIIe siècle, on peut voir l'un d'entre eux être marqué au fer rouge, signe de sa condition.

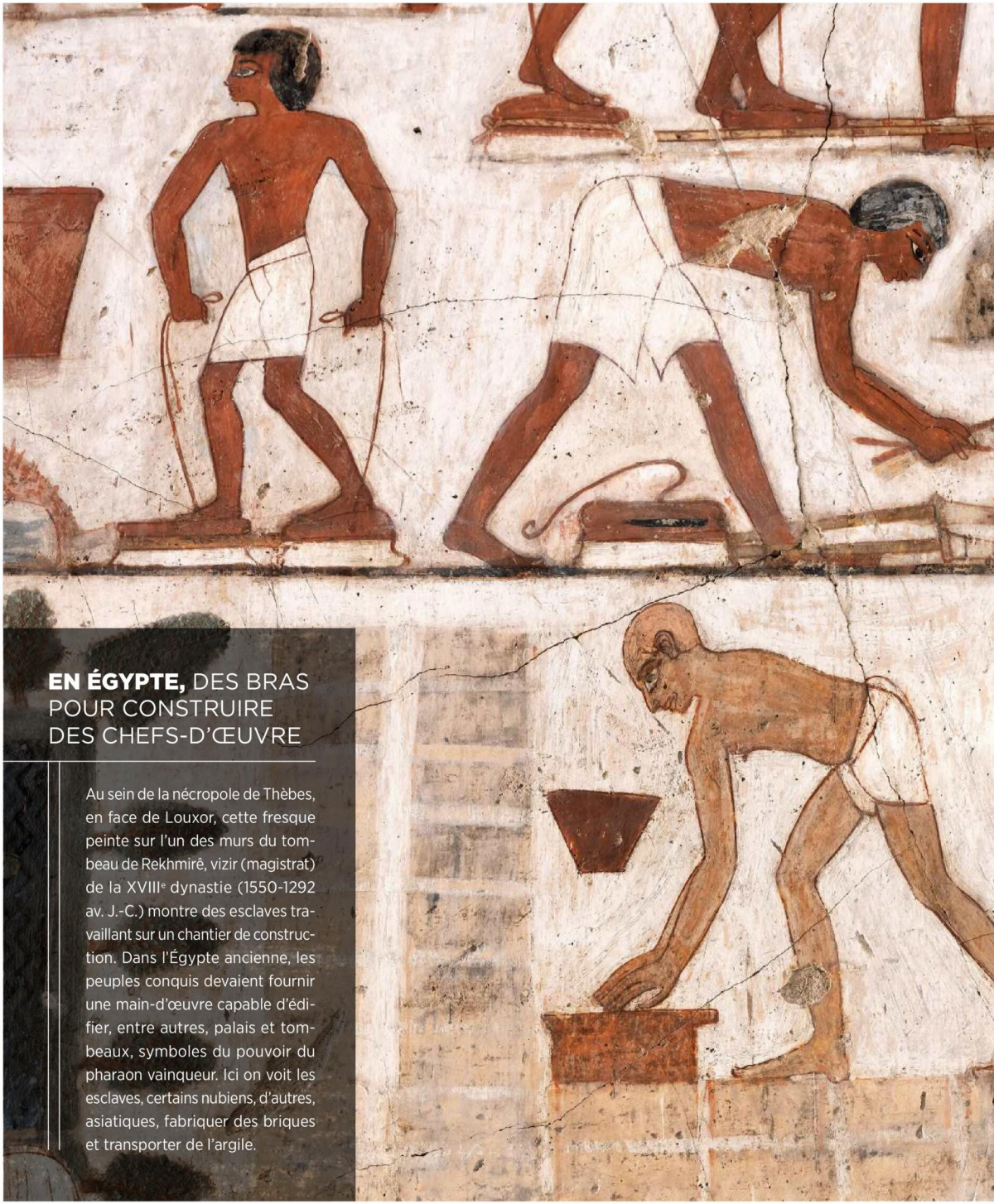

EN ÉGYPTE, DES BRAS POUR CONSTRUIRE DES CHEFS-D'ŒUVRE

Au sein de la nécropole de Thèbes, en face de Louxor, cette fresque peinte sur l'un des murs du tombeau de Rekhmirê, vizir (magistrat) de la XVIII[e] dynastie (1550-1292 av. J.-C.) montre des esclaves travaillant sur un chantier de construction. Dans l'Égypte ancienne, les peuples conquis devaient fournir une main-d'œuvre capable d'édifier, entre autres, palais et tombeaux, symboles du pouvoir du pharaon vainqueur. Ici on voit les esclaves, certains nubiens, d'autres, asiatiques, fabriquer des briques et transporter de l'argile.

Manuel Cohen / Aurimages

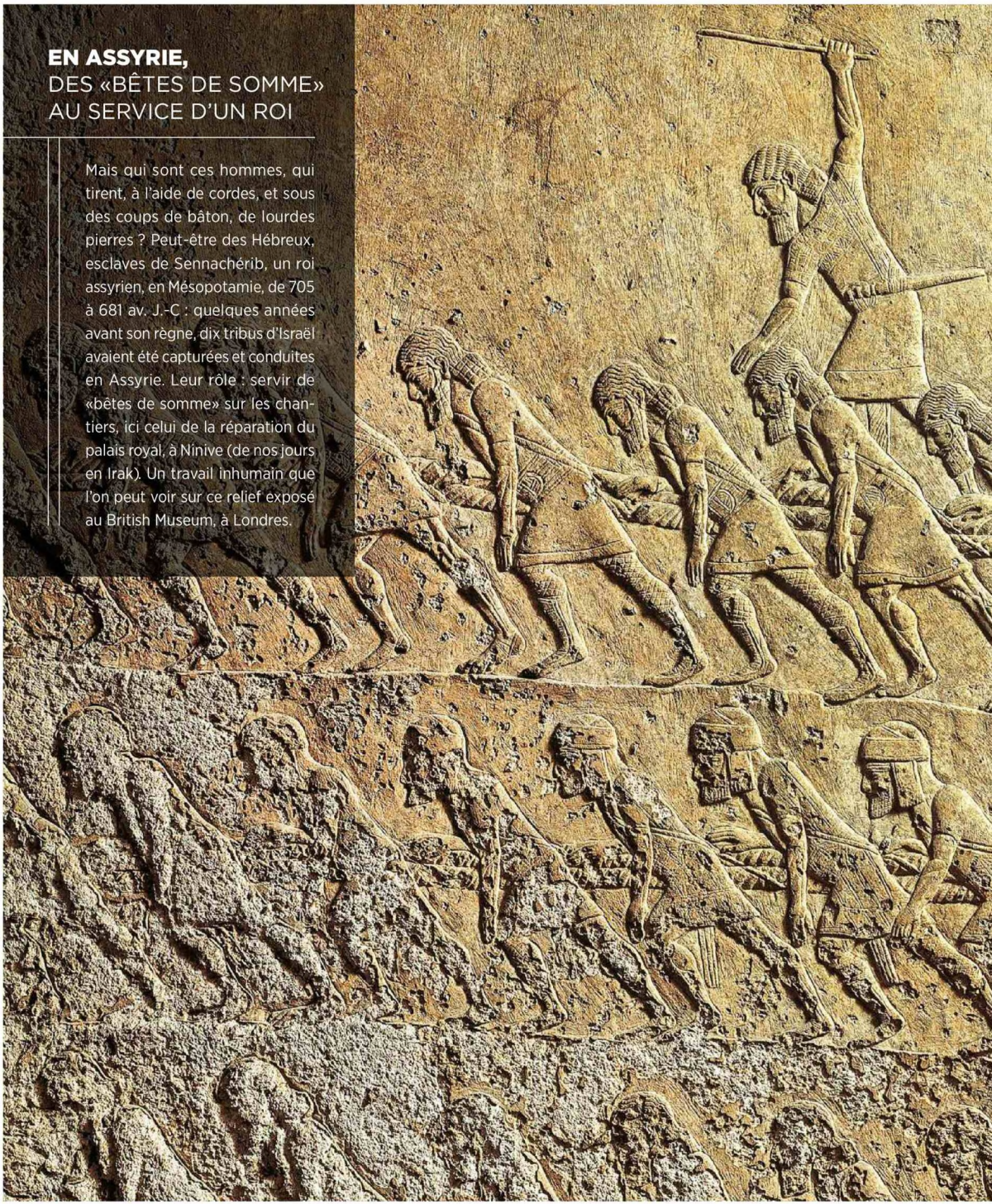

EN ASSYRIE, DES «BÊTES DE SOMME» AU SERVICE D'UN ROI

Mais qui sont ces hommes, qui tirent, à l'aide de cordes, et sous des coups de bâton, de lourdes pierres ? Peut-être des Hébreux, esclaves de Sennachérib, un roi assyrien, en Mésopotamie, de 705 à 681 av. J.-C : quelques années avant son règne, dix tribus d'Israël avaient été capturées et conduites en Assyrie. Leur rôle : servir de «bêtes de somme» sur les chantiers, ici celui de la réparation du palais royal, à Ninive (de nos jours en Irak). Un travail inhumain que l'on peut voir sur ce relief exposé au British Museum, à Londres.

De Agostini / Getty Images

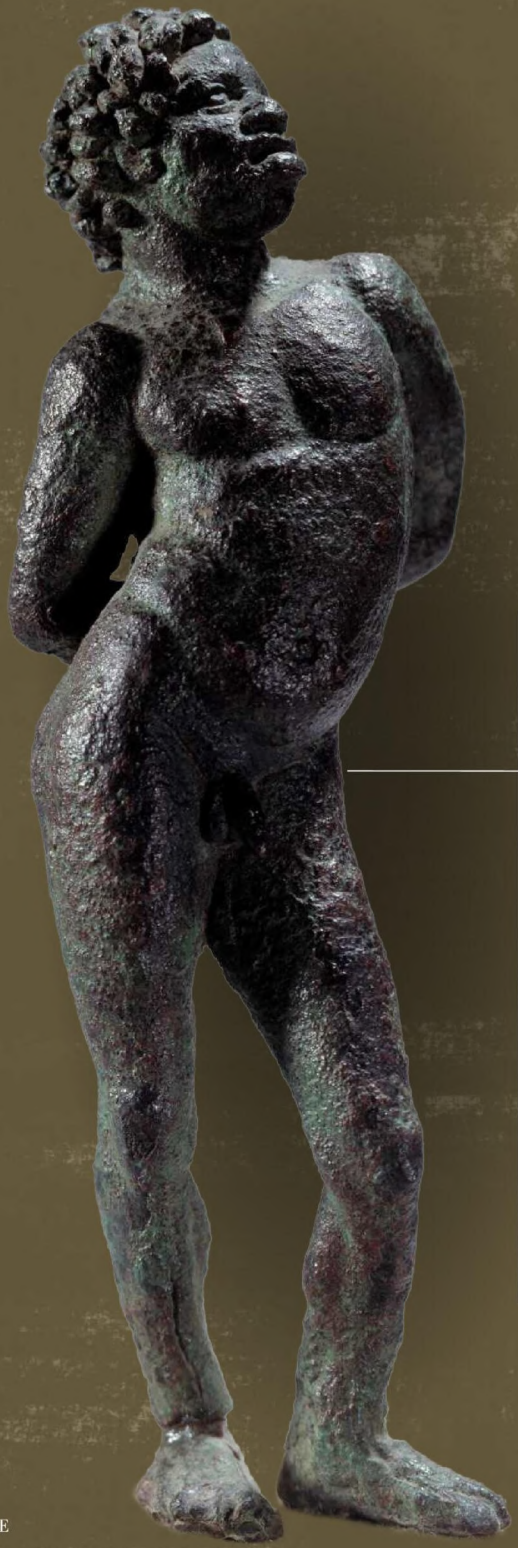

Josse / Bridgeman Images

EN GRÈCE, UNE CONDITION ASSEZ MÉCONNUE...

Peu de textes grecs antiques évoquent l'esclavage. On sait que la majorité des Athéniens, au Ve siècle avant notre ère, possédaient au moins un esclave (à g., statuette d'un adolescent noir, mains liées dans le dos, IIe-Ie siècles av. J.-C.). Ces derniers étaient-ils maltraités ? Parfois originaires de cités rivales d'Athènes, certains travaillaient la terre, d'après l'historien Xénophon. D'autres étaient des domestiques, comme le montre la scène peinte sur ce vase (à d.), où l'on voit un esclave aux pieds d'un éphèbe à l'entraînement sportif.

Granger / Bridgeman Images

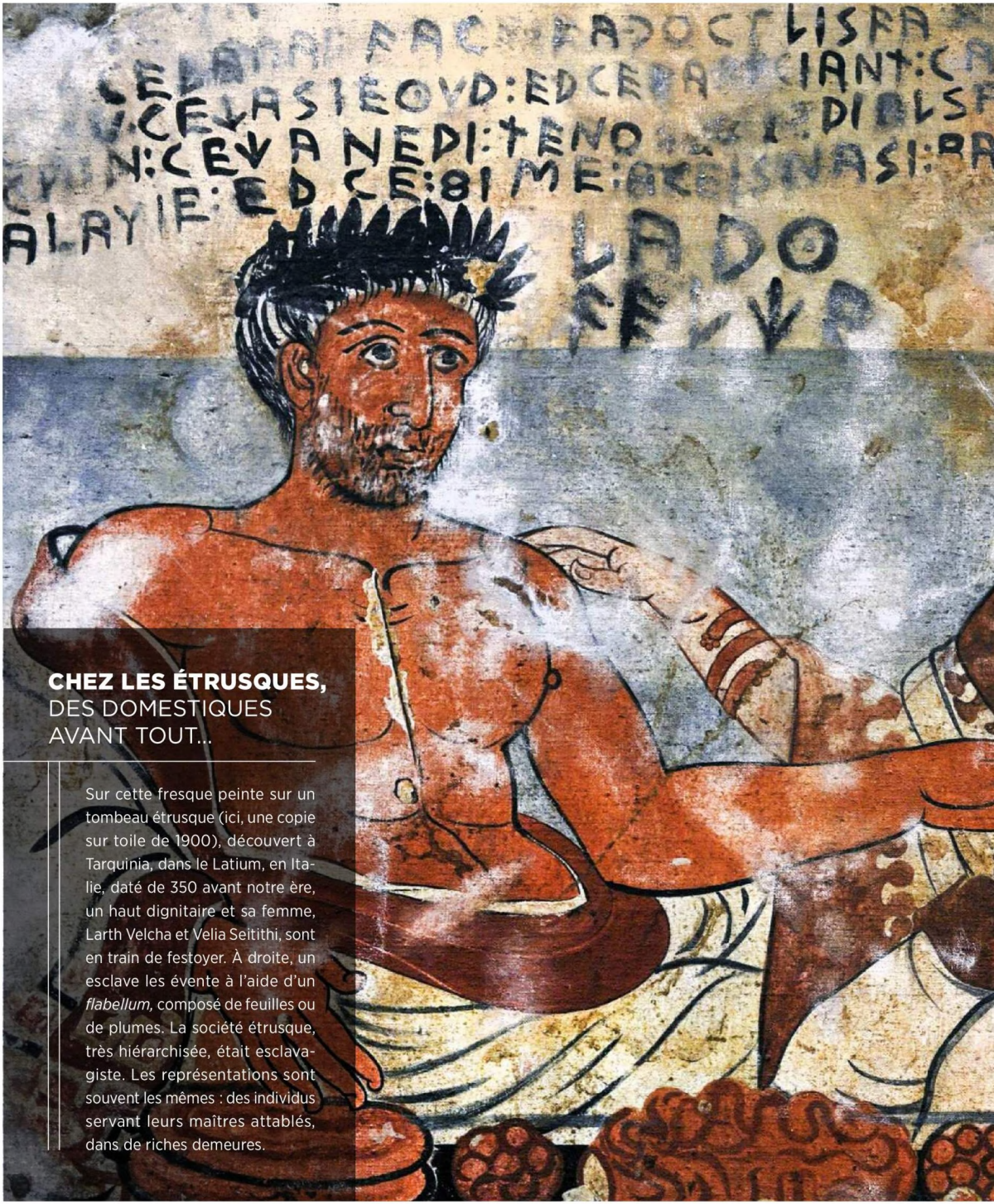

CHEZ LES ÉTRUSQUES, DES DOMESTIQUES AVANT TOUT...

Sur cette fresque peinte sur un tombeau étrusque (ici, une copie sur toile de 1900), découvert à Tarquinia, dans le Latium, en Italie, daté de 350 avant notre ère, un haut dignitaire et sa femme, Larth Velcha et Velia Seitithi, sont en train de festoyer. À droite, un esclave les évente à l'aide d'un *flabellum*, composé de feuilles ou de plumes. La société étrusque, très hiérarchisée, était esclavagiste. Les représentations sont souvent les mêmes : des individus servant leurs maîtres attablés, dans de riches demeures.

Album / Prisma / Akg-images

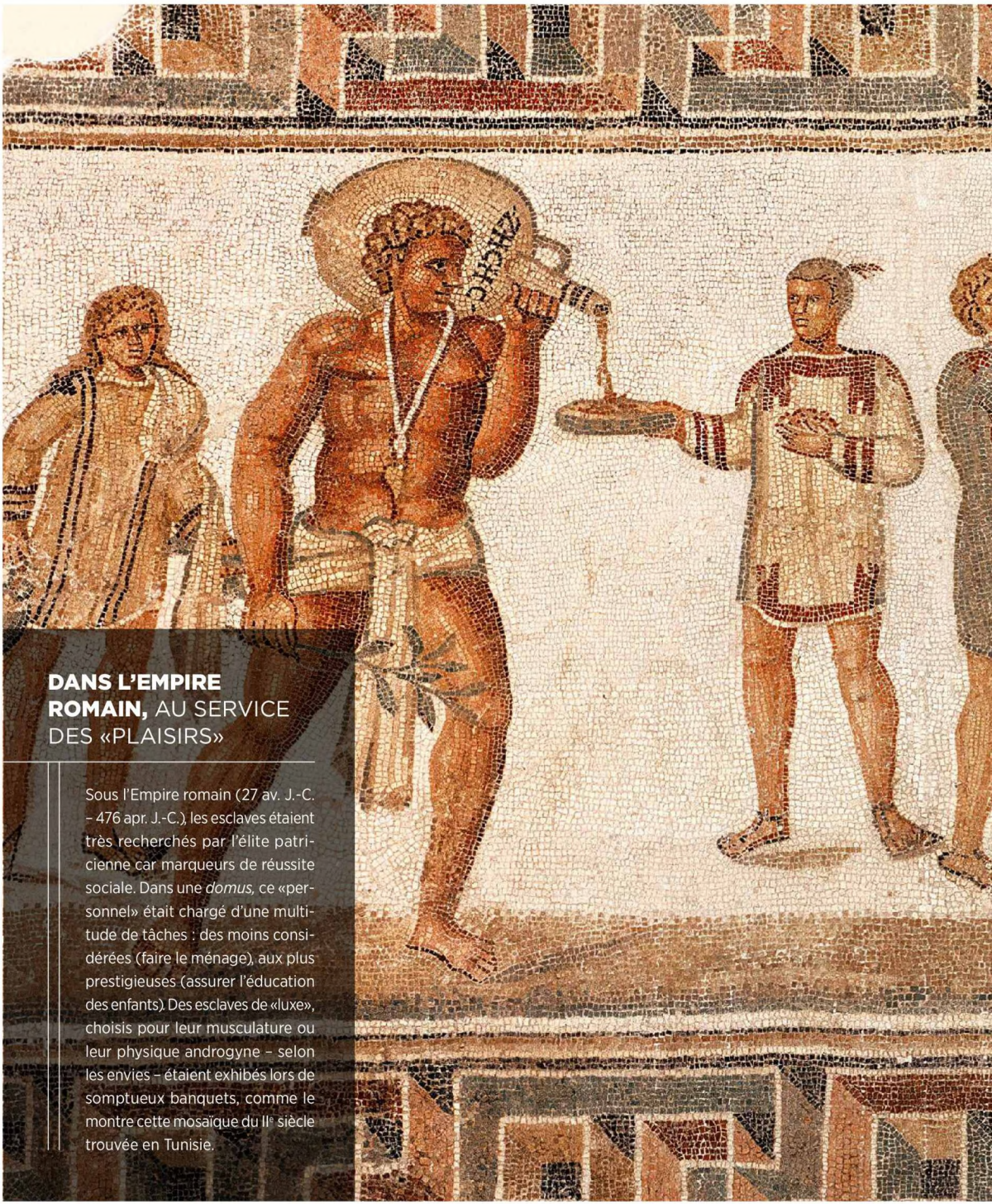

DANS L'EMPIRE ROMAIN, AU SERVICE DES «PLAISIRS»

Sous l'Empire romain (27 av. J.-C. – 476 apr. J.-C.), les esclaves étaient très recherchés par l'élite patricienne car marqueurs de réussite sociale. Dans une *domus*, ce «personnel» était chargé d'une multitude de tâches : des moins considérées (faire le ménage), aux plus prestigieuses (assurer l'éducation des enfants). Des esclaves de «luxe», choisis pour leur musculature ou leur physique androgyne – selon les envies – étaient exhibés lors de somptueux banquets, comme le montre cette mosaïque du IIe siècle trouvée en Tunisie.

Aurimages

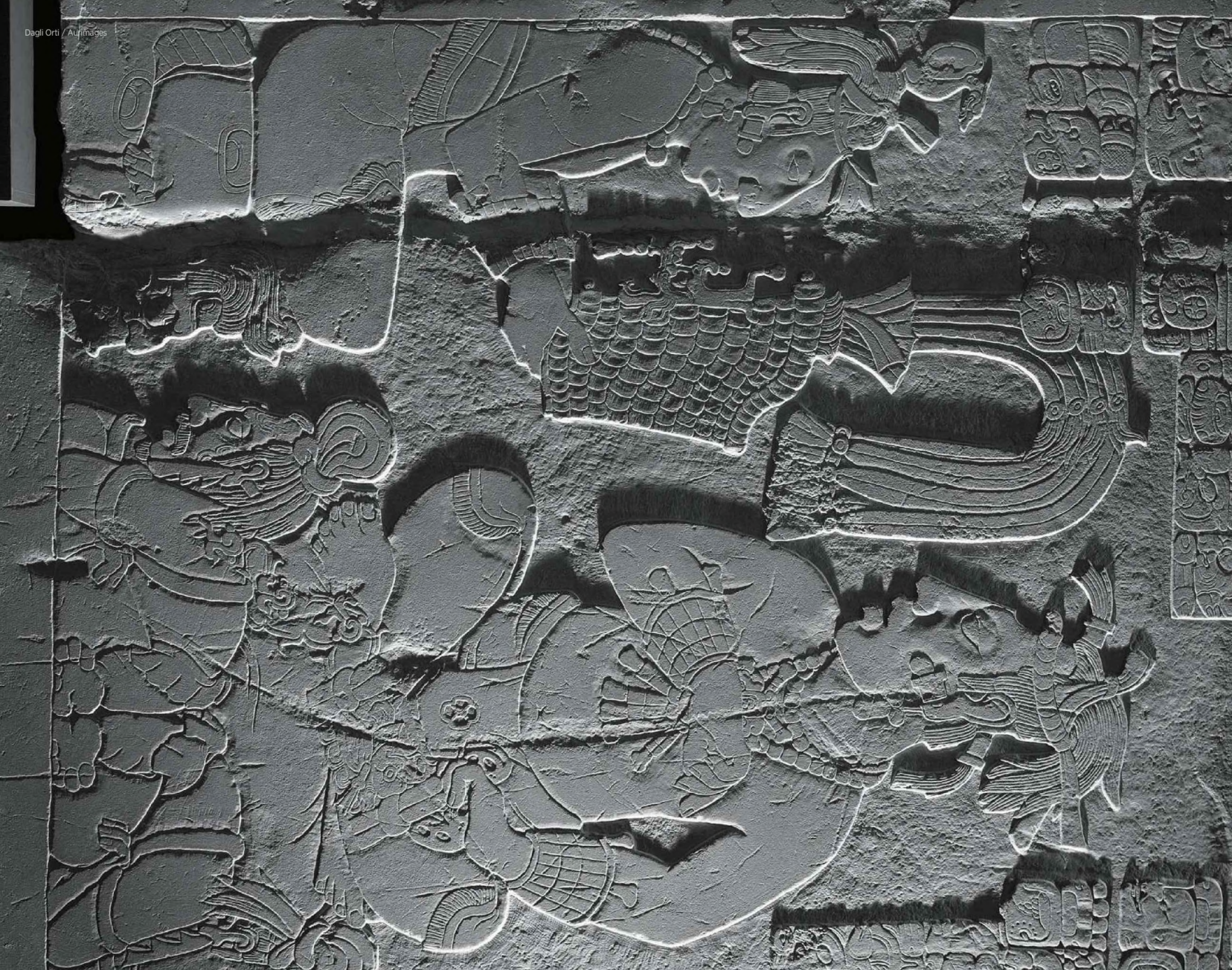
Dagli Orti / Aurimages

CHEZ LES MAYAS, DES CAPTIFS PROMIS À TOUS LES SACRIFICES

Des esclaves au sein de cette civilisation précolombienne ? Oui, comme le montre la fresque de gauche, où un seigneur de guerre du début du VIIIe siècle est assis sur le dos de deux esclaves, en guise de trône. Les cités-États mayas (Palenque, Tikal, Calakmul, Chichén Itzá…) se livraient, entre elles, à d'incessantes guerres, et les prisonniers (statuette, ci-contre) devenaient ainsi des esclaves. La plupart d'entre eux étaient alors désignés pour les sacrifices humains exigés par les prêtres afin d'honorer les dieux.

NPL / Opale.Photo

DANS L'EUROPE MÉDIÉVALE, DES SERFS «SOUS PROTECTION»

Vers l'an mille, une nouvelle hiérarchie sociale vit le jour en Europe occidentale (France, Angleterre, Saint-Empire romain germanique…) : une classe de travailleurs agricoles non libres. Appelés serfs, ils résidaient dans des domaines seigneuriaux pour cultiver la terre. Un contrat sans rémunération. En contrepartie, on leur offrait logement et protection. En Angleterre, ces «paysans esclaves», que l'on peut voir ici en pleine récolte de blé, pouvaient être violentés et vendus. Beaucoup se révoltèrent à la fin du XIVe siècle.

British Library / Akg-images

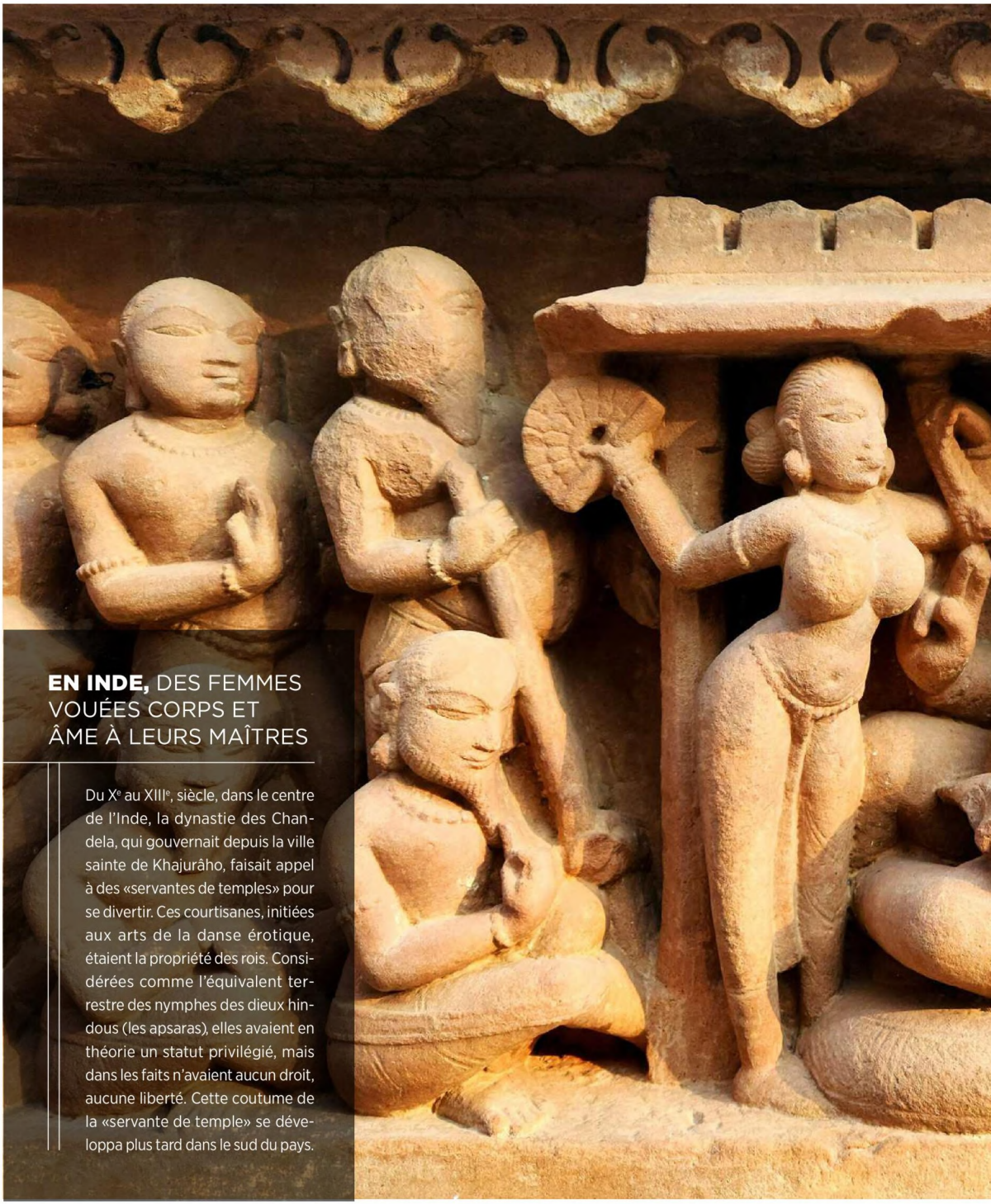

EN INDE, DES FEMMES VOUÉES CORPS ET ÂME À LEURS MAÎTRES

Du X^e^ au XIII^e^ siècle, dans le centre de l'Inde, la dynastie des Chandela, qui gouvernait depuis la ville sainte de Khajurâho, faisait appel à des «servantes de temples» pour se divertir. Ces courtisanes, initiées aux arts de la danse érotique, étaient la propriété des rois. Considérées comme l'équivalent terrestre des nymphes des dieux hindous (les apsaras), elles avaient en théorie un statut privilégié, mais dans les faits n'avaient aucun droit, aucune liberté. Cette coutume de la «servante de temple» se développa plus tard dans le sud du pays.

Getty Images

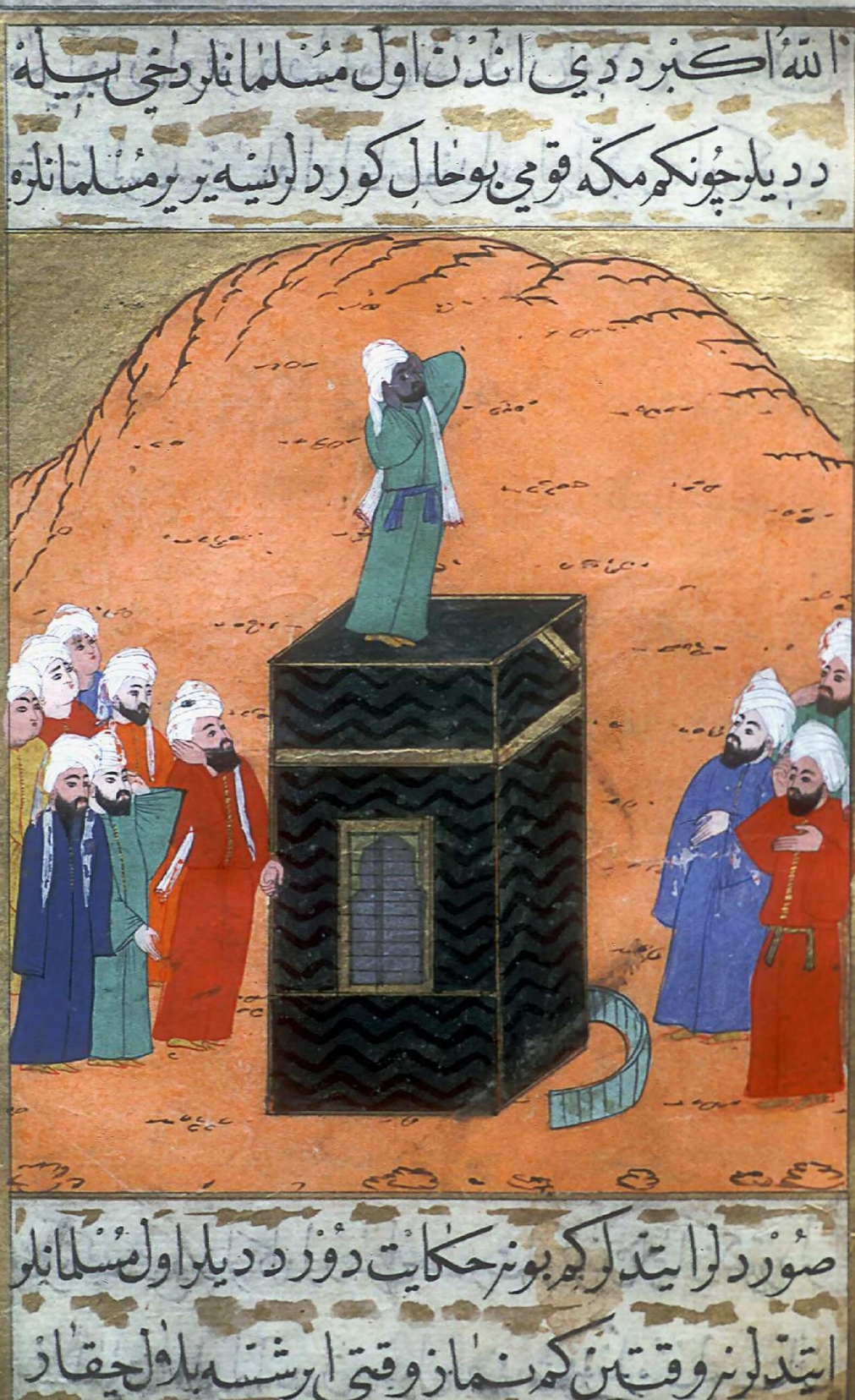

Né esclave, Bilal ibn Rabâh (580-640), ici représenté à La Mecque, est affranchi par Abu Bakr, le beau-père de Mahomet. Doté d'une belle voix, ce Noir d'origine abyssine deviendra le premier muezzin, celui qui appelle les fidèles à la prière.

DES NÉGRIERS EN TERRE D'ISLAM

L'EUROPE N'A PAS EU LE MONOPOLE DE LA TRAITE : ENTRE LE VII[E] SIÈCLE ET LE DÉBUT DU XX[E], LES ARABES ET LES OTTOMANS ONT MENÉ DES RAZZIAS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET EN EUROPE AFIN D'ALIMENTER EN ESCLAVES LE MONDE MUSULMAN. HUIT QUESTIONS-RÉPONSES POUR MESURER L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE.

TEXTE : BORIS THIOLAY

Bildarchiv Steffens / Bridgeman Images

DANS QUELLE MESURE LA CONQUÊTE ARABO-MUSULMANE S'APPUIE-T-ELLE SUR L'ESCLAVAGE ?

Peu après la mort du prophète Mahomet, en 632, les armées musulmanes entreprennent une conquête vers le nord, au-delà de la péninsule arabique. Leur progression est foudroyante. En 635, elles chassent l'armée byzantine de Syrie et de Palestine, prenant Damas, Homs et Jérusalem. Vers le nord-est, les conquérants arabes (quelques dizaines de milliers d'hommes) créent des villes de garnison, comme Koufa et Bassorah (dans l'Irak actuel), défont l'armée perse et provoquent l'effondrement de l'Empire sassanide en 637. À l'ouest, ils soumettent l'Égypte en 641, avant de poursuivre leur marche vers le Maghreb. «Dans ce contexte de guerre et d'expansion territoriale, les musulmans prennent en captivité, selon les usages de l'époque, des hommes, des femmes et des enfants pour les réduire en esclavage, explique l'historien M'hamed Oualdi, professeur à Sciences Po Paris et auteur de *L'Esclavage dans les mondes musulmans* (éd. Amsterdam, 2024). Cette main-d'œuvre servile sera utilisée pour bâtir ou reconstruire des villes, ou pour servir les militaires musulmans et leurs familles.»

Le phénomène de traite prend corps en 652, quand le général Amr ibn al-Nasr, conquérant de l'Égypte, impose au roi chrétien de Nubie (Soudan actuel) de lui fournir 350 esclaves chaque année en échange de la paix. À peine plus d'un siècle après le début de la conquête, le califat abbasside de Bagdad (750-1258) occupe un territoire immense, depuis le sud de la France et l'Espagne, à l'ouest, jusqu'en Transoxiane (l'Ouzbékistan actuel) à l'est, ainsi que le Caucase et le bassin de la Volga, au nord. En parallèle, les populations païennes originaires des marges de l'empire (blanches au Caucase, noires en Afrique) sont de plus en plus largement asservies.

Cette illustration égyptienne du XVe siècle tirée du *Livre des nativités*, un traité d'astrologie, montre un esclave noir tirant de l'eau d'un puits pour son maître arabe.

L'ISLAM AUTORISE-T-IL L'ASSERVISSEMENT ?

Comme le judaïsme ou le christianisme avant elle, la religion musulmane n'interdit pas l'esclavage. Cette pratique, considérée comme relevant de l'ordre divin des choses, est même légitimée dans plusieurs sourates du Coran, ainsi que dans les hadiths, c'est-à-dire le recueil – fixé par écrit au IXe siècle – des dits et gestes du prophète Mahomet (vers 570-632), qui possédait lui-même des esclaves. Cependant, l'islam édicte de nouvelles règles, mettant fin à la servitude pour cause de dettes, ou interdisant de contraindre une femme servile à la prostitution. Il est également interdit de maltraiter ou de mettre à mort un esclave. L'affranchissement, considéré comme une bonne action ou un acte d'expiation, est fortement encouragé. La tradition islamique insiste sur le cas de Bilal ibn Rabâh, esclave noir originaire d'Éthiopie, affranchi vers 615 par le beau-père du prophète, et devenu le premier muezzin – celui qui appelle les fidèles à la prière. Un autre interdit, essentiel : un musulman ne peut réduire en servitude un autre musulman. Cette dernière règle connaîtra cependant d'innombrables entorses au fil des siècles…

Iberfoto / Bridgeman Images

LES NOIRS SONT-ILS CONSIDÉRÉS À L'ÉPOQUE COMME INFÉRIEURS ?

L'islam lui-même n'instaure pas de hiérarchie entre les croyants en fonction de leur couleur de peau. Et le récit biblique rapportant la malédiction de Cham (pour avoir manqué de respect à Noé, son propre père, il fut banni, son teint s'assombrit et ses descendants furent voués à «devenir esclaves») ne justifie pas, dans la tradition islamique, la réduction en esclavage des populations noires. Mais les conquérants arabes vont réduire en servitude des païens capturés aux marges du *Dar al-Islam* («maison de l'islam»), surtout en Afrique. Le *Bilad as-Sudan,* le «pays des Noirs», devient ainsi un vivier majeur de la traite. À partir des X[e] et XI[e] siècles, la conversion à l'islam des souverains, puis des populations subsahariennes, pose à nouveau la question : peut-on asservir des musulmans noirs ? Les spécialistes de jurisprudence islamique répondent alors systématiquement par la négative. Cependant, les grands marchands d'esclaves continuent de justifier le fait de réduire en esclavage des Noirs, païens… ou tous ceux qui ne seraient pas assez musulmans à leurs yeux.

LES ROUTES DE LA TRAITE EN TERRE D'ISLAM DU VII[E] AU XIX[E] SIÈCLE

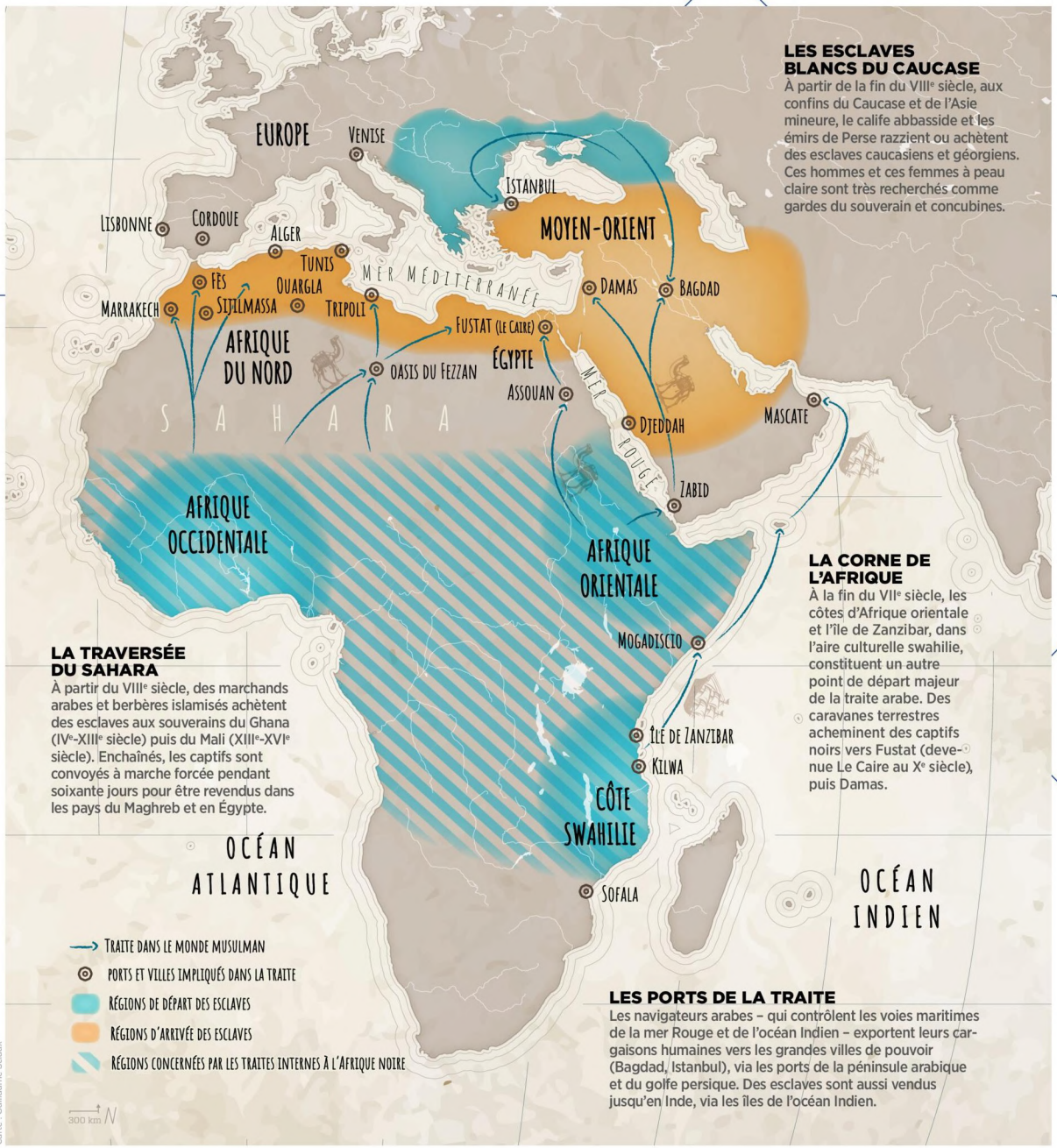

LES ESCLAVES BLANCS DU CAUCASE

À partir de la fin du VIII[e] siècle, aux confins du Caucase et de l'Asie mineure, le calife abbasside et les émirs de Perse razzient ou achètent des esclaves caucasiens et géorgiens. Ces hommes et ces femmes à peau claire sont très recherchés comme gardes du souverain et concubines.

LA TRAVERSÉE DU SAHARA

À partir du VIII[e] siècle, des marchands arabes et berbères islamisés achètent des esclaves aux souverains du Ghana (IV[e]-XIII[e] siècle) puis du Mali (XIII[e]-XVI[e] siècle). Enchaînés, les captifs sont convoyés à marche forcée pendant soixante jours pour être revendus dans les pays du Maghreb et en Égypte.

LA CORNE DE L'AFRIQUE

À la fin du VII[e] siècle, les côtes d'Afrique orientale et l'île de Zanzibar, dans l'aire culturelle swahilie, constituent un autre point de départ majeur de la traite arabe. Des caravanes terrestres acheminent des captifs noirs vers Fustat (devenue Le Caire au X[e] siècle), puis Damas.

LES PORTS DE LA TRAITE

Les navigateurs arabes – qui contrôlent les voies maritimes de la mer Rouge et de l'océan Indien – exportent leurs cargaisons humaines vers les grandes villes de pouvoir (Bagdad, Istanbul), via les ports de la péninsule arabique et du golfe persique. Des esclaves sont aussi vendus jusqu'en Inde, via les îles de l'océan Indien.

Carte : Guillaume Sciaux

QUELLE EST L'AMPLEUR DE CETTE TRAITE ?

Selon les études, le nombre total de personnes réduites en esclavage dans le monde musulman, entre le VII[e] siècle et le début du XX[e] siècle, varie de 12 millions à 17 millions. La durée de ces traites, la multiplicité des circuits, les variations de leur importance au gré des époques, ainsi que le manque de sources écrites dans certaines régions expliquent cette variation d'environ 25 % du nombre de victimes. Une certitude : la traite transsaharienne fut la plus importante en nombre – peut-être jusqu'à 9 millions de personnes – et la plus meurtrière des traites arabo-musulmanes, avec possiblement un million de morts le long des pistes caravanières… Le trafic et le commerce d'esclaves en mer Rouge et au départ de la côte swahilie auraient, de leur côté, fait quelque 7 millions de victimes au total.

Le nombre de captifs provenant du Caucase et des Balkans n'est pas précisément connu. Quant aux Européens capturés par les Barbaresques en Méditerranée entre le XVI[e] siècle et la fin du XVIII[e] siècle, les travaux les plus récents avancent le nombre de 850 000 personnes. Il s'agit d'ailleurs alors moins d'une traite organisée que d'une guerre de course faite d'attaques et de raids sur les navires ennemis, et certains captifs peuvent être libérés contre rançon. Des chiffres plus fiables donnent cependant une idée de l'ampleur globale de ces traites pour le seul XIX[e] siècle : 442 000 Africains de l'Est sont vendus dans l'océan Indien, 492 000 autres sont transportés, via la mer Rouge, d'Éthiopie vers le Moyen-Orient. Enfin, 1,2 million de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest sont convoyées vers le Maghreb et l'Égypte.

À QUOI LES CAPTIFS SONT-ILS EMPLOYÉS ?

Les captifs se voient assignés à trois types de travaux et de fonctions. La grande majorité est utilisée à des fins d'esclavage domestique. Dans chaque palais et chaque maison de notable, on trouve des serviteurs, hommes et femmes, dévolus à des tâches spécifiques : des domestiques noires chargées du ménage et de l'entretien, des eunuques, majoritairement noirs, des jardiniers, des commis, des gardes du corps… Le sort des concubines est très variable, allant de l'esclavage sexuel jusqu'au statut de favorite, voire d'épouse : les femmes blanches de peau (Italiennes, Circassiennes) ou certaines Abyssiniennes (Éthiopie), par exemple, sont prisées pour leur beauté.

Une autre fonction, plus inattendue, relève d'un «esclavage administratif» ou «de gouvernement». À la cour des califes abbassides (750-1258), puis des sultans ottomans (1299-1922), des pages, des valets et même des eunuques, qui ont développé un rapport de proximité avec le souverain, peuvent accéder, au fil des années, à de hautes fonctions. Dès le IX[e] siècle, les califes de Bagdad recrutent dans le Caucase et en Géorgie de jeunes garçons clairs de peau pour constituer leur garde personnelle. «Ces mamelouks [«possédés», en arabe] sont convertis à l'islam et formés à l'art de la guerre, puis affranchis afin de devenir des cadres militaires, y compris des généraux, souligne l'historien M'hmed Oualdi. Les gouvernants musulmans ne font pas confiance aux sujets locaux et se méfient des complots internes. Or ces esclaves venant de l'extérieur et n'ayant aucun lien de parenté locale n'ont qu'une seule loyauté : celle envers leur maître, le souverain.» L'ascension sociale programmée des mamelouks – des individus ayant connu la servitude puis exerçant un pouvoir de commandement sur des hommes libres – est un cas très particulier. Ainsi, une dynastie de sultans mamelouks régnera de 1250 à 1517 sur l'Égypte, le Levant et une partie de la péninsule Arabique, constituant l'État musulman le plus puissant de son époque…

Enfin, des hommes et des femmes noirs, razziés en Afrique de l'Ouest et sur les côtes orientales du continent, sont asservis pour effectuer des travaux agricoles épuisants. L'exemple le plus connu est celui des Zanjs, mélange de populations africaines et arabo-persanes forcées d'assainir les zones marécageuses dans le sud de l'Irak actuel. De même, les oasis sahariennes et égyptiennes, puis les plantations de café, de coton, de tabac et d'arachide établies au XIX[e] siècle sur les côtes d'Afrique de l'Est (dans les Kenya, Tanzanie et Mozambique d'aujourd'hui) et dans l'éphémère sultanat de Sokoto (1804-1897), dans le nord du Nigeria, sont aussi des hauts lieux du travail forcé. «Le monde musulman voit alors se développer des sociétés à esclaves et non pas des sociétés fondamentalement esclavagistes, poursuit M'hamed Oualdi. En dehors des grandes plantations d'Afrique de l'Est, où l'on trouve 40 % à 60 % d'esclaves, la main-d'œuvre servile n'excède pas 5 % de la population totale.»

Content_DFY / Aurimages

À la bataille de Wadi al-Khazandar (1299), les archers mongols (à g.) mettent en fuite les mamelouks, esclaves devenus soldats (manuscrit du XIVe siècle).

QUEL EST LE STATUT DE CES ESCLAVES ?

Considéré à la fois comme une personne et comme une chose, l'esclave peut être possédé par un ou plusieurs maîtres, être vendu, loué ou donné. Par ailleurs, théoriquement, il doit manger la même chose que son propriétaire, mais c'est très rarement le cas. Il a aussi le droit de se marier et de posséder des biens, avec l'accord de son maître. Cependant, s'il n'a pas de descendance, tout revient à son propriétaire en cas de décès. L'affranchissement étant encouragé par l'islam, le statut de l'esclave peut évoluer au fil du temps. Toutefois, conformément au «droit de patronage» hérité de la Rome antique, le maître conserve une autorité sur son ancien serviteur.

En se convertissant à l'islam, un captif augmente ses chances d'être affranchi : il peut ainsi être libéré par son maître sur son lit de mort, dans un ultime geste de pénitence. Par ailleurs, des serviteurs mâles se distinguant par leur intelligence et leur loyauté peuvent accéder à des responsabilités. À l'intérieur de la maison, il peut s'agir, par exemple, de garder le sceau authentifiant les courriers du maître ou, dans le cas des eunuques, de garantir qu'aucun homme étranger ne puisse accéder au harem, le lieu de vie des épouses et des concubines. D'autres serviteurs de confiance peuvent être envoyés en mission, pour traiter des affaires commerciales ou prélever un impôt sur un domaine agricole. Certaines femmes asservies ont également des chances de voir leur statut évoluer. «Des esclaves concubines, les *jawaris,* peuvent devenir des épouses, puis être affranchies si elles donnent un enfant au maître de maison, explique Jamela Ouahhou, spécialiste de l'islam médiéval à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. Elles sont alors désignées comme «mère de l'enfant» *(umm al-walad)* et ce dernier est de condition libre.» Il y a même quelques exemples de concubines devenues souveraines. «Le cas le plus célèbre est celui de Shajar al-Durr, au XIIIe siècle : cette esclave originaire du Caucase ou d'Asie mineure, favorite du sultan d'Égypte, accède à la régence entre 1249 et 1250, puis est proclamée sultane, gouvernant au côté de son second époux jusqu'en 1257», précise l'historienne.

Heritage Images / Aurimages

Après s'être révoltés contre le califat abasside qui les avait asservis, les Zanjs s'émancipent et fondent en 869 le premier – et éphémère – État de l'histoire créé par des esclaves (illustration perse du XV[e] siècle).

CONNAÎT-ON DES CAS DE RÉBELLION ?

Il n'existe qu'un seul cas de révolte collective répertorié : celui des Zanjs, au IX[e] siècle, dans le sud de l'Irak actuel. Cette population, mêlant des personnes originaires d'Afrique de l'Est et des tribus locales asservies, est chargée d'assainir et d'assécher les zones marécageuses du bassin de l'Euphrate et du Tigre, pour en faire des terres cultivables. En 869, les Zanjs, soumis à des conditions de vie effroyables, se rebellent contre le pouvoir du calife abbasside de Bagdad et mènent une guérilla, allant même jusqu'à prendre le contrôle de certaines villes. Cette révolte sera matée en 883, après des massacres de grande ampleur. Par ailleurs, «des esclaves ayant la possibilité de se déplacer dans l'espace public peuvent aller consulter un *faqîh,* un spécialiste de jurisprudence pour protester contre leurs conditions de vie», souligne Jamela Ouahhou.

Un cas restera dans les annales : au XIII[e] siècle, un groupe d'esclaves ayant fui le domaine de leur maître tatar (un ancien peuple turco-mongol), en Crimée, se rendra jusqu'au Caire pour trouver Ibn Taymyya (1263-1328), un célèbre juge islamique, très rigoriste. «Arguant du fait que leur maître, un mauvais musulman, buveur et ne pratiquant pas la prière, les maltraite, ils seront affranchis par le juriste et cette décision aura force de loi», explique l'historienne.

QUAND CETTE TRAITE PREND-ELLE FIN ?

Sous la forte pression du mouvement abolitionniste britannique, l'esclavage en terre d'islam s'éteint au Maroc, dans l'Empire ottoman (1299-1922) et en Perse au XIX[e] siècle. L'Empire ottoman, dont la puissance décline, interdit tout d'abord, en 1820, la vente des populations grecques, qui, entrées en révolte contre la Sublime Porte, avaient été asservies.

En 1846, soit deux ans avant la seconde abolition de l'esclavage en France, Ahmed I[er], le bey de Tunis, représentant du sultan Abdülmecid I[er] dans cette province autonome de l'Empire ottoman, rend la liberté aux personnes asservies : 30 000 esclaves sont ainsi affranchis. L'abolition de l'esclavage est ensuite étendue à tous les territoires situés à l'intérieur de l'empire en 1847, et la traite transsaharienne est interdite en 1849.

Au mitan du XIX[e] siècle, tandis que la traite occidentale s'éteint, la traite arabo-musulmane connaît un rebond sur les côtes orientales d'Afrique, fournissant de la main-d'œuvre aux grandes plantations agricoles. Mais l'établissement de protectorats britanniques en Égypte et en Afrique orientale, à la fin du XIX[e] siècle, change la donne. Entre 1845 et 1876, les navires anglais arraisonnent les boutres des marchands d'esclaves en mer Rouge et libèrent les captifs (lire notre article p. 86).

Après la disparition de l'Empire ottoman, les nouveaux États musulmans, sous protectorat puis indépendants, vont tour à tour en finir avec l'esclavage : Afghanistan (1923), Irak (1924), Iran (1929)... Ce mouvement d'émancipation sera plus tardif encore dans la péninsule Arabique : 1949 au Koweït, 1952 au Qatar, 1968 en Arabie saoudite et 1970 à Oman. La Mauritanie sera le dernier pays au monde à abolir l'esclavage, en 1981. Il faudra même attendre 2007 pour que la loi y punisse tout détenteur d'esclave : de cinq à dix ans d'emprisonnement, peine renforcée, en 2015, de dix ans à vingt ans de prison. ■

BARBEROUSSE LA TERREUR DE LA CHRÉTIENTÉ

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIE SIÈCLE, CE CORSAIRE OTTOMAN ÉPOUVANTE LES CHRÉTIENS DE MÉDITERRANÉE, EN KIDNAPPANT DES HOMMES POUR EN FAIRE DES ESCLAVES. IL DEVIENT ALORS LE PRÉCURSEUR DE LA TRAITE BARBARESQUE, QUI DURERA JUSQU'AU XVIIIE SIÈCLE.

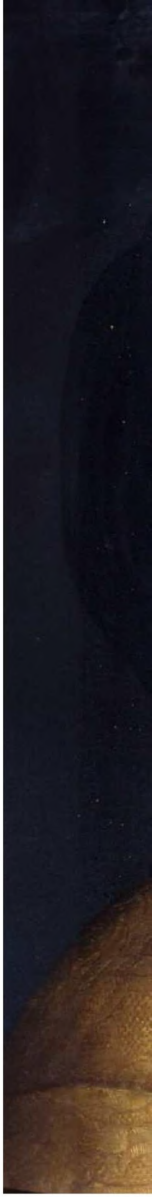

C'est à la fin du XVe siècle, en pleine Méditerranée, en mer Égée, et plus précisément à Mytilène (Grèce), que débute la légende de l'un des plus fameux corsaires et trafiquants d'esclaves de tous les temps. Khayr ad-Dîn, connu en Occident comme Barberousse, fils d'un ancien soldat ottoman, est élevé dans la religion musulmane malgré une mère issue d'une bonne famille grecque de l'île de Lesbos. «Ses parents étaient assez riches pour financer, à lui et son frère, l'armement de bateaux», souligne l'historien français Nicolas Vatin, spécialiste de l'Empire ottoman.

C'est justement à son frère aîné, Oruç, alias Baba Oruç (prononcer «baba-oroutch»), et non à une quelconque pilosité dorée, que notre homme doit son surnom et son début de «carrière». Oruç, corsaire pour le compte du prince ottoman Korkud, fils du sultan Bayezid, l'introduit à la traque des navires chrétiens dans les eaux ottomanes. Jusque-là, Khayr ad-Dîn avait simplement sillonné la Méditerranée en tant que marchand. En 1513, l'abdication du sultan et l'assassinat de son fils poussent les frères Barberousse à fuir Constantinople pour s'installer au Maghreb. Ils font du port de La Goulette (près de l'actuelle Tunis) leur repaire, depuis lequel ils pillent sans relâche des navires de commerce venus du monde chrétien. Les deux frères participent également au siège de la ville de Béjaïa, située dans l'actuelle Algérie, alors possession espagnole. Leur entreprise est un échec, mais la notoriété des frères est telle qu'ils sont appelés, trois ans plus tard, par la population d'Alger afin de les libérer de la présence hispanique.

Objectif : vendre les captifs au Maghreb

Après leur victoire, Oruç s'autoproclame sultan d'Alger. Mal lui en prend : il est assassiné par les Espagnols en 1518. Resté jusqu'ici dans l'ombre de son aîné, Khayr ad-Dîn est nommé émir d'Alger, cette fois sous la protection de l'Empire ottoman. À partir de ce moment, il se forge une légende : celle du corsaire le plus redouté par les chrétiens.

Le sultan Sélim Ier, souhaitant profiter de la richesse apportée par la traite d'esclaves en Orient, envoie à son nouvel émir algérien une troupe de janissaires (un corps militaire d'élite composé majoritairement… d'esclaves chrétiens) afin de rafler des Occidentaux dans le seul but de les asservir. Barberousse, sous pavillon ottoman, sème ainsi la terreur en Méditerranée. Durant la décennie 1520, le corsaire mène de nombreux raids sur les côtes européennes. L'objectif ? Vendre les chrétiens au Maghreb sur les nombreux marchés aux esclaves. Dans les provinces ottomanes d'Afrique du Nord, comme Alger ou Tunis, «les chantiers, les constructions navales, les fabriques et les négoces, et donc des pans entiers de l'activité économique ne purent se maintenir que par les esclaves», écrit l'historien Jacques Heers dans *Les Barbaresques* (éd. Tempus, 2008).

Fort de ses succès, Barberousse est alors nommé, en 1530, *kapudan pacha*, autrement dit grand amiral de la flotte ottomane, par le nouveau sultan : le célèbre Soliman le Magnifique (1494-1566). La capture d'esclaves s'intensifie. En menant des guerres pour le sultan, l'amiral fait passer son entreprise esclavagiste à une tout autre échelle : celle que les historiens occidentaux ont nommée «traite barbaresque» (l'adjectif se

Giancarlo Costa / Bridgeman Images

Ce portrait de Khayr ad-Dîn, alias Barberousse, visible au musée des Offices, à Florence, montre un homme à la barbe argentée... qui ne fut sans doute jamais rousse. «Barberousse» est inspiré par la prononciation du surnom de son frère, Baba Oruç.

rapportant au Maghreb). «Seuls les grandes expéditions de conquête et les sacs des cités, à bord de dizaines de galères accompagnées de bâtiments portant des troupes d'hommes d'armes, jettent, sur les marchés de Constantinople ou d'Afrique, des milliers de captifs», écrit encore Jacques Heers.

Certains faits d'armes de Barberousse dans les villes côtières sardes, siciliennes, italiennes et espagnoles resteront longtemps dans les mémoires. En juillet 1534, Barberousse met à sac les îles de Capri et de Procida : 7800 habitants sont enlevés ! Un mois plus tard, à Sperlonga, dans le Latium, ils sont 10000. «Le sac de Mahon, sur l'île de Minorque, en 1535, rapporte à lui seul 6000 esclaves», poursuit Jacques Heers. Ainsi, au cours du XVI[e] siècle, Alger verra-t-il jusqu'à 25000 esclaves logés dans des conditions épouvantables au sein des sept «bagnes» qu'abrite alors la ville. Outre les captifs stationnés dans les grandes cités corsaires pour effectuer des travaux forcés, nombreux sont ceux enrôlés sur les navires de guerre ottomans en tant que rameurs.

Jusqu'à sa mort en 1546, le simple nom de Barberousse suffit à terrifier toute la chrétienté. Certes, la victoire de la Sainte-Ligue (alliance des États catholiques d'Europe du Sud) contre les Ottomans à la bataille de Lépante, sur la côte occidentale de la Grèce, en 1571, permet de rebattre les cartes, mais les corsaires barbaresques continueront à réduire leurs victimes en esclavage jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Le plus célèbre de ces captifs est l'homme de lettres espagnol Miguel de Cervantes, retenu à Alger entre 1575 et 1580 suite à sa capture alors qu'il est soldat à bord d'une galère ibérique. Certains des corsaires les plus redoutables seront des esclaves chrétiens convertis à l'Islam ! Le Hollandais Jan Janszoon, par exemple, connu en Orient sous le nom de Murad Reis, effectuera des raids dans des villages côtiers irlandais, et se rendra même jusqu'en Islande.

Au total, combien d'Occidentaux seront victimes de cette traite barbaresque ? Difficile à dire. «Entre 1530 et 1780, il y eut certainement un million de chrétiens européens réduits en esclavage par les Barbaresques», avance l'historien américain Robert C. Davis dans *Esclaves chrétiens, maîtres musulmans* (éd. Actes Sud, 2007). Un lourd héritage qui ne fait qu'ajouter à la légende du redoutable Barberousse. ■

ERWAN PAPON

DOSSIER

LA TRAITE ATLANTIQUE
HONTE DE L'OCCIDENT

P. 38
QUATRE CENTS ANS D'UN ODIEUX NÉGOCE

P. 40
LA CRUELLE ENTREPRISE DU ROI SÉVÈRE

P. 44
DE LA GALÈRE À L'ENFER

P. 54
LA TRAQUE DES FUGITIFS

P. 58
LA LIBERTÉ ARRACHÉE PAR LE FEU ET PAR LE SANG

P. 66
BISSETTE ET SCHŒLCHER, DEUX ARTISANS DE L'ABOLITION

APPARU EN 1441, LE COMMERCE D'ESCLAVES AFRICAINS SUR DES NAVIRES EUROPÉENS, À DESTINATION DE PLANTATIONS EN AMÉRIQUE, NE S'EST TERMINÉ QU'EN 1867, APRÈS QUATRE LONGS SIÈCLES D'IMPUNITÉ.

QUATRE CENTS ANS

1441

LA CAPTURE DES PREMIERS ESCLAVES NOIRS

Alors que se construit l'empire colonial portugais – grâce aux expéditions d'Henri le Navigateur sur les îles et les côtes atlantiques de l'Afrique – les premiers esclaves noirs sont capturés par le capitaine Antão Gonçalves sur le littoral mauritanien.

1455

L'ACCORD DU PAPE

Dans la bulle *Romanus pontifex,* le pape Nicolas V autorise le roi du Portugal à réduire *in perpetuam servitudinem* (en servitude perpétuelle), les Africains non chrétiens, considérés comme ennemis de l'Église. Plusieurs papes ultérieurs condamneront ces pratiques.

1481

LE COMPTOIR D'ELMINA

La couronne du Portugal décide d'abandonner le système des razzias (rapts d'esclaves au sein des populations locales) et de construire de solides relations commerciales avec certains royaumes africains. En 1481 débute la construction de la forteresse d'Elmina, sur la Côte de l'Or (actuel Ghana), le premier comptoir de commerce sur le continent, où sont rassemblés les esclaves que l'on a fait venir de l'intérieur des terres.

1492

CAP SUR LE NOUVEAU MONDE

Christophe Colomb «découvre» l'Amérique et l'année suivante, la Castille et le Portugal se partagent les terres connues de l'Atlantique en signant le traité de Tortillas. Puis le monopole ibérique sera peu à peu brisé par l'arrivée progressive de colons français, britanniques et hollandais dans le Nouveau Monde.

1505

L'AUBE DU TRAFIC TRIANGULAIRE

Les populations autochtones du Nouveau Monde ont été décimées par les maladies apportées par les colonisateurs, si bien que les exploitations espagnoles d'or et de sucre nécessitent de trouver ailleurs de la main-d'œuvre. En 1505, le roi Ferdinand II d'Aragon, avec le soutien de l'empereur Charles Quint, autorise la déportation d'esclaves africains vers Hispaniola (aujourd'hui Haïti et la République dominicaine), Porto Rico et Cuba.

D'UN ODIEUX NÉGOCE

TEXTE : ADÉLIE CLOUET D'ORVAL

1642

LOUIS XIII AUTORISE LA TRAITE DES NOIRS

Pour assurer la production de sucre dans leurs plantations des Antilles, les colons français décident de prendre part au commerce négrier. Un édit de Louis XIII légalise alors la traite atlantique.

1685

LE CODE NOIR

Sous Louis XIV, un texte connu sous le nom de Code noir est promulgué afin d'encadrer l'emploi et les conditions de travail des esclaves dans les colonies françaises. Ces derniers y sont considérés comme des «biens meubles».

1713

LE TRAITÉ D'UTRECHT

Ce texte acte la prédominance de la Marine britannique face aux navires hollandais en mer du Nord et dans la Manche ainsi que l'effritement progressif de l'empire français en Amérique du Nord. Le Royaume-Uni obtient pour trente ans le monopole du commerce d'esclaves vers les colonies espagnoles.

1777

LES PREMIÈRES ABOLITIONS

Le XVIII[e] siècle, marqué par l'apogée du commerce triangulaire, voit naître des mouvements abolitionnistes au Royaume-Uni et aux États-Unis sous l'influence de groupes religieux, comme les quakers (des anglicans dissidents). En 1777, le Vermont est le premier État américain à abolir l'esclavage, suivi du Massachusetts et du New Hampshire.

1791

LA RÉVOLUTION DE SAINT-DOMINGUE

Dans la colonie française de Saint-Domingue, surnommée le «moulin à broyer les nègres», les esclaves noirs revendiquent leur liberté et entrent en guerre contre les colons. Cela aboutira à l'abolition de l'esclavage par la Constituante en 1794, avant son rétablissement six ans plus tard par Napoléon.

1815

LE CONGRÈS DE VIENNE

Dans la capitale autrichienne, les grandes puissances européennes (Autriche, Royaume-Uni, France, Portugal, Russie, Suède) s'engagent à arrêter la traite... qui se poursuit néanmoins.

1848

LA FRANCE ABOLIT L'ESCLAVAGE

Par un décret du 27 avril 1848, le gouvernement de la Deuxième République interdit à tout Français «de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves» et d'infliger des «châtiments corporels» à des personnes non libres.

1867

LE DERNIER VOYAGE D'ESCLAVES

À la fin du XIX[e] siècle, les considérations humanitaires finissent par l'emporter. Selon les historiens, le dernier navire chargé d'esclaves part d'Afrique occidentale en 1867, en direction de Cuba, via la Jamaïque.

LA CRUELLE ENTREPRISE DU ROI SÉVÈRE

À LA FIN DU XVE SIÈCLE, LE ROI JEAN II DU PORTUGAL FIT DE L'ÎLE AFRICAINE DE SÃO TOMÉ LE LABORATOIRE D'UNE TERRIBLE EXPÉRIENCE COLONIALE : IL Y CONSTITUA UN VIVIER D'ESCLAVES DESTINÉS À TRAVAILLER DANS LES CHAMPS. UN «MODÈLE» ADAPTÉ PLUS TARD AU BRÉSIL.

La colonisation de l'île africaine de São Tomé, dans le golfe de Guinée, commencée à la fin du XVe siècle sous le règne du roi «sévère et parfait» Jean II (1455-1495), fut une rupture avec les premières expériences coloniales portugaises menées dans les îles des Açores, de Madère et du Cap-Vert. Grand défenseur de la politique d'exploration de l'océan Atlantique commencée par son grand-oncle, le prince Henrique, Jean II fit de l'expansionnisme portugais la priorité de son gouvernement et il ne s'imposa aucune limite.

Tout commença en 1471, lorsque les navigateurs portugais Pedro Escobar et João de Santarém aperçurent, depuis l'entrepont de leur caravelle, une terre à la végétation luxuriante située à 239 kilomètres des côtes de l'actuel Gabon. Les rivages occidentaux de l'Afrique ne leur étaient pourtant pas inconnus puisque, depuis 1415, les marchands portugais avaient tissé des liens avec les puissants royaumes du Kongo et du Bénin auxquels ils achetaient de l'or et... des hommes. «Aux XVe et XVIe siècles, 700000 esclaves africains sont arrivés à Lisbonne pour être vendus dans toute l'Europe», explique l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch, autrice des *Routes de l'esclavage* (éd. Albin Michel, 2018). L'île de São Tomé, volcanique et forestière, ne fut pas immédiatement peuplée d'esclaves, mais le roi Jean II, qui avait toute autorité à Lisbonne après avoir fait supprimer tous ses rivaux, y envoya, à partir des années 1480, une première colonie constituée de juifs et autres populations jugées «indésirables».

Tous moururent à cause des conditions climatiques et des maladies tropicales. Une épine dans le pied du roi, qui désirait à tout prix faire de cette île sauvage une étape stratégique sur les routes maritimes portugaises longeant l'ouest de l'Afrique. Le souverain, qui s'était proclamé «seigneur des seigneurs» et ne souffrait aucune contrariété, demanda alors à ses conseillers d'élaborer une autre stratégie pour peupler São Tomé de façon pérenne. L'idée du métissage fit son chemin. C'est ainsi qu'en 1492, pendant que Christophe Colomb découvrait le Nouveau Monde, Jean II ●●●

Le roi du Portugal Jean II (1455-1495), dit «le Sévère», fit déporter des juifs et des Africains pour peupler São Tomé et créer des esclaves.

Topfoto / Aurimages

Une carte de São Tomé, extraite de l'extraordinaire Atlas Blaeu de Van der Hem (XVIIe siècle), conservé à la Bibliothèque nationale autrichienne.

Interfoto / La Collection

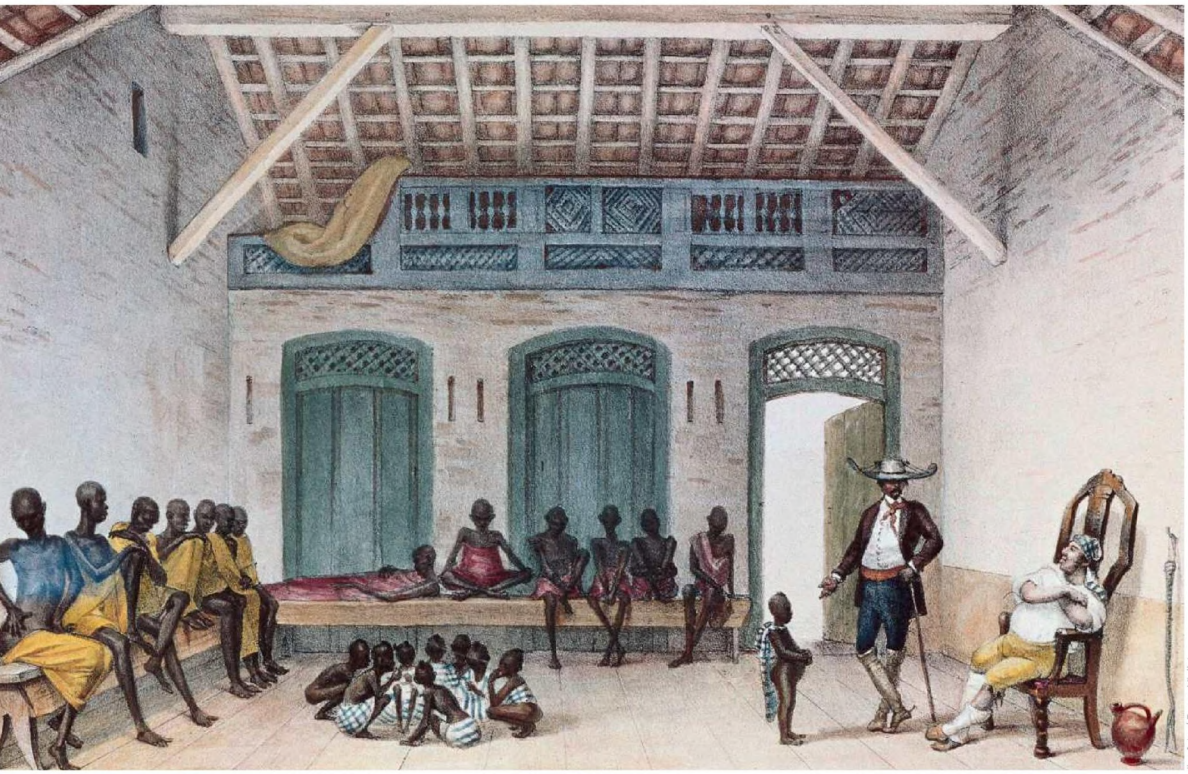

Iberfoto / Roger Viollet

Vingt millions de malheureux d'Afrique de l'Ouest, ceux de São Tomé inclus, furent «exportés» au Brésil, vendus comme dans cette «boutique» de Rio de Janeiro reproduite par cette gravure du XIXe siècle.

●●● confia la colonisation de l'île africaine à Álvaro de Caminha. Cet explorateur emmena de force avec lui quelque 2000 enfants juifs âgés de 2 à 14 ans, arrachés à leurs familles. Un rapt mené sans l'accord du Vatican, alors empêtré dans une crise dynastique... «Convertis au christianisme dans les cris et les larmes, ces jeunes déportés furent forcés, une fois sur l'île, à s'unir à des esclaves africains», détaille l'historien Antonio de Almeida Mendes, auteur des *Traites et les esclavages* (éd. Karthala, 2010). Le but ? Obtenir un croisement entre Blancs et Noirs voué à produire un métis, un esclave nouveau capable de résister aux fièvres et à la rudesse des conditions de travail sur l'île.

La machine infernale était lancée. À la mort de Jean II, en 1495, son successeur, Manuel Ier (1469-1521), poursuivit la terrible politique du «roi sévère». La colonisation de São Tomé fut accompagnée d'une violence extrême. «La durée de vie d'un esclave masculin était de trois à quatre ans, pas plus», avance Antonio de Almeida Mendes. L'île devint ensuite le laboratoire d'un mode d'asservissement destiné à satisfaire les besoins d'une forme alors inédite de production industrielle : la culture intensive de la canne. Jusqu'en 1530, São Tomé produisit en effet 80 % du sucre mondial. À Lisbonne, on considérait l'île comme le «joyau de l'empire», où l'activité sucrière dictait alors tous les aspects de la vie. Des milliers de captifs, originaires du delta du Niger et de l'intérieur du royaume du Kongo, un ancien empire d'Afrique centrale, travaillaient sans relâche dans les plantations. Un vocabulaire spécifique fut même mis en place. On qualifiait désormais les esclaves adultes de *peças*

LE PROJET, AHURISSANT : DÉPORTER DES JUIFS, LES UNIR À DES AFRICAINS ET CRÉER DES MÉTIS RÉSISTANTS

da India («pièces d'Inde»). Une femme âgée de 20 à 25 ans, par exemple, valait le tiers d'une «pièce» masculine du même âge. L'île reçut quelque 4000 esclaves par an pendant un siècle. Les conditions de travail étaient inhumaines. Transformés en bêtes de somme, les hommes n'étaient ni nourris, ni habillés, et les *feitores*, leurs maîtres, ne leur fournissaient aucun abri. Les journées de travail duraient environ quatorze heures sous un climat chaud et humide. La mise en terre des plants de canne à sucre, dont certains dépassaient deux mètres de hauteur, était une tâche harassante. Bien évidemment, les esclaves n'étaient pas soignés. On se contentait de les remplacer sitôt qu'ils succombaient à cette vie de forçat.

On inspectait les dents, le blanc de l'œil, pour repérer les éventuelles maladies

Ce traitement provoqua une première révolte, en 1522, durement réprimée. Une communauté d'insurgés, les *marrones*, terme provenant de l'espagnol *cimarrón* («qui vit sur les cimes»), se réfugia sur les hauteurs de l'île. Au cœur de la forêt, d'autres esclaves fugitifs organisèrent, eux, des *mocambos*, des groupes s'armant tant bien que mal pour résister. «Les répressions [étaient] terribles car Lisbonne, très préoccupée par ces événements, [décida] alors de créer un corps de soldats pour chasser ces rebelles installés dans le sud de l'île», explique Catherine Coquery-Vidrovitch.

L'épisode, en 1595, d'une mutinerie menée par un esclave marron, doublé de l'essor de l'économie sucrière exigeant des terres de plus en plus vastes, poussa les colons à implanter des champs de canne à sucre non plus à São Tomé, mais dans un territoire situé de l'autre côté de l'Atlantique, le Nordeste brésilien. Et à y reproduire le même modèle esclavagiste, mais à une échelle inégalée. Tout en conservant à l'île africaine le rôle d'usine à esclaves. Six millions de personnes furent déportées entre le XVI[e] et le XVIII[e] siècle depuis São Tomé, qui devint ainsi un gigantesque entrepôt pour le commerce d'êtres humains. La traite négrière changea de dimension et s'industrialisa. À l'époque, «on déterminait qu'un marchand devait fournir 20000 esclaves par an, on signait des contrats sur des têtes et on comptait cette marchandise par lots», souligne Antonio de Almeida Mendes. À São Tomé, les hommes vivaient enchaînés les uns aux autres dans des baraquements où ils étaient surveillés par des Portugais armés de fouets. «Dans certains camps, ils étaient plus de 5000 à attendre des semaines entières leur déportation, pour être ensuite vendus sur des marchés brésiliens», ajoute l'historien.

La sélection était drastique. On achetait son esclave en fonction de son âge et de sa corpulence. On observait les dents et le blanc de l'œil pour repérer des maladies éventuelles. Les prix variaient en fonction de l'état physique et de l'espérance de vie, donc de la rentabilité de la *peça*. «La traite transatlantique mise en place par les Portugais fut responsable de l'exportation de plus de 20 millions de personnes depuis l'Afrique de l'Ouest», résume Antonio de Almeida Mendes.

Ce commerce dura jusqu'au XVIII[e] siècle, lorsque le Portugal décida officiellement, en 1761, d'abolir l'esclavage au sein de son empire colonial. Mais le financement du commerce de la canne à sucre, du café et du cacao par de grands groupes bancaires n'améliora en rien le statut des descendants des esclaves santoméens. *«Quem mostrava esse caminho longe ? Esse caminho pa São Tomé ?»* («Qui a montré ce long chemin ? Ce chemin jusqu'à São Tomé ?»), chantait Cesária Évora, dans son fameux titre *Sodade* (1992), hommage à ses compatriotes cap-verdiens jadis exilés de force dans l'île. Une ballade mélancolique, en souvenir de la cruelle entreprise du roi Jean II. ■

VÉRONIQUE PIERRON

DE LA GALÈRE À L'ENFER

DOUZE MILLIONS ET DEMI D'AFRICAINS FURENT ENLEVÉS ET ENVOYÉS DE FORCE AUX AMÉRIQUES POUR TRAVAILLER DANS DES «SOCIÉTÉS DE PLANTATION». UN COMMERCE QUI A ENRICHI L'EUROPE OCCIDENTALE.

Cette aquarelle de 1773 représente le «parc aux hommes et femmes» du *Marie-Séraphique,* un navire construit pour la traite. Les esclaves, enferrés deux par deux, étaient parqués dans des espaces exigus.

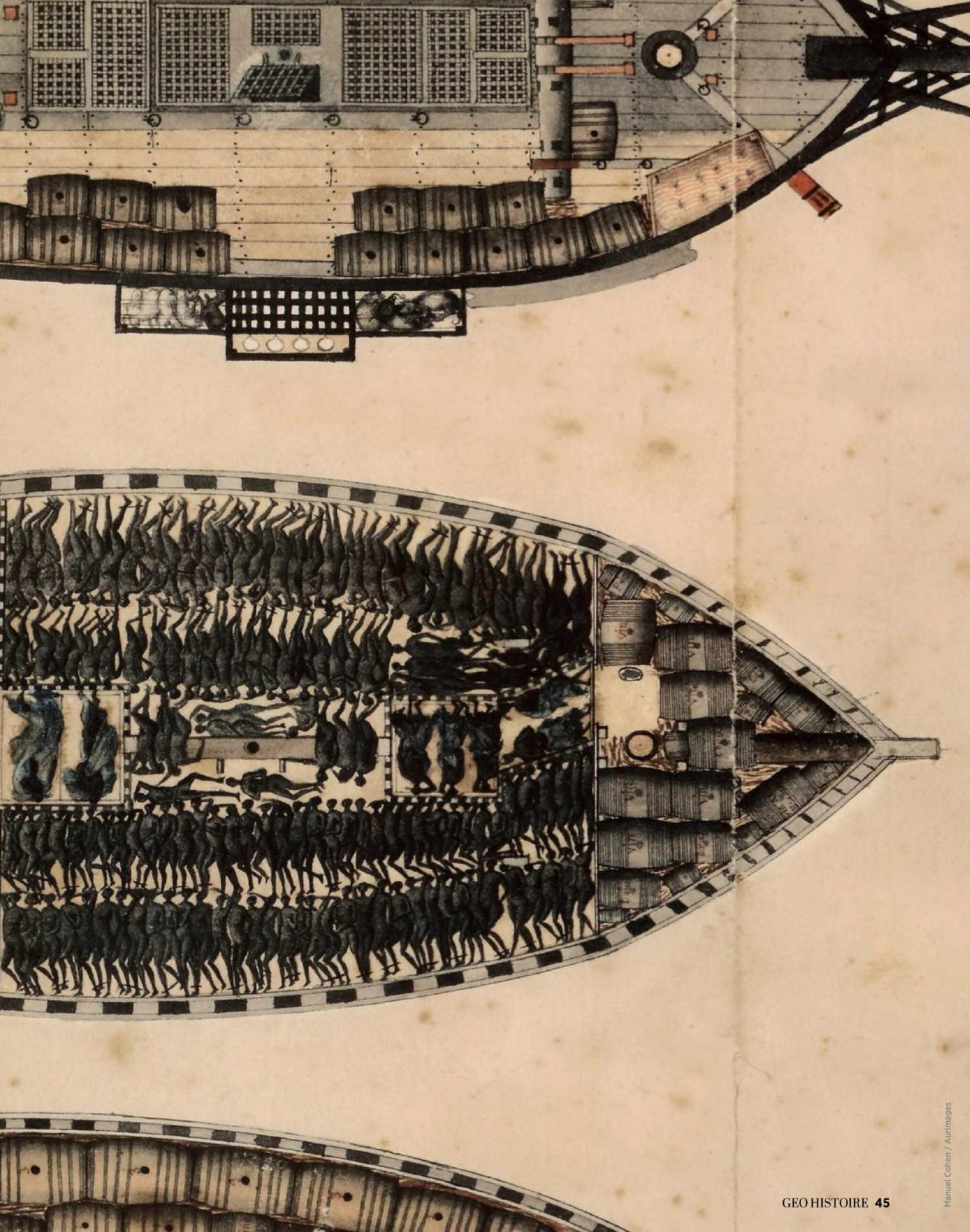

Manuel Cohen / Aurimages

C'est une aquarelle attribuée à un dénommé Jean-René Lhermitte, patron de chaloupe au XVIIIe siècle sur un navire négrier de Nantes. Avec un talent et un souci du détail certains, le marin a tracé en quatre dessins le plan de son navire, un deux-mâts de 20 mètres de long, joliment baptisé *Marie-Séraphique*. En bas, les deux niveaux de la cale, bourrés de vivres et de barriques à eau et à vin. En haut, le pont supérieur, encore des barriques, quelques animaux vivants, deux canons... Et au milieu, l'entrepont, où sont allongées quelque 300 silhouettes noires, nues ou presque : des esclaves. Les hommes, plus nombreux et enferrés deux par deux, sont à l'avant. Les femmes et les enfants, à l'arrière. Entre les deux, une zone de stockage de voiles et de cordages. La disposition des captifs, serrés les uns contre les autres, indique que tout a été fait pour en entasser le plus possible. Parti de Nantes au printemps 1769, le *Marie-Séraphique* a embarqué sa funeste «cargaison» quelques mois plus tard dans le port négrier de Loango, dans l'actuelle république démocratique du Congo. Au moment de ce dessin, réalisé vers 1770, il est en train de les convoyer vers l'île de Saint-Domingue, colonie française des Antilles, pour les vendre à des planteurs de canne à sucre. Il reviendra ensuite en France, les cales chargées de sucre.

Les captifs étaient échangés contre des armes, des étoffes et de l'alcool

Cette illustration a été retrouvée à Nantes, en 2005. On ignore pour quelle raison Lhermitte a réalisé ce croquis, aujourd'hui conservé au musée d'Histoire de la ville (château des ducs de Bretagne). Mais pour les historiens, le document est précieux, car il est l'un des rares témoignages visuels de ces prisons flottantes qui assuraient la traite atlantique, ou traite occidentale : la déportation massive d'esclaves noirs africains en direction des colonies européennes des Amériques, le plus souvent pour y travailler sur des plantations. Une traite à son apogée au XVIIIe siècle, et dont la France, et surtout le Royaume-Uni, étaient alors les champions. Avec quatre expéditions menées entre 1769 et 1775, pour un total de 1344 esclaves, la *Marie Séraphique* n'y représentait qu'une goutte d'eau. Partant de Nantes, de Liverpool et de dizaines d'autres ports d'Europe, des milliers de navires se livraient au «commerce triangulaire», entre l'Europe, l'Afrique et les Antilles : débordant de marchandises européennes (armes, alcools, étoffes précieuses...), ils les échangeaient en Afrique contre des esclaves, fournis par des intermédiaires locaux. Ils embarquaient ensuite les malheureux et voguaient vers les îles des Caraïbes, pour les vendre aux colons en quête de main-d'œuvre. Ils se faisaient payer en espèces ou en denrées, en premier lieu du sucre, très pré-

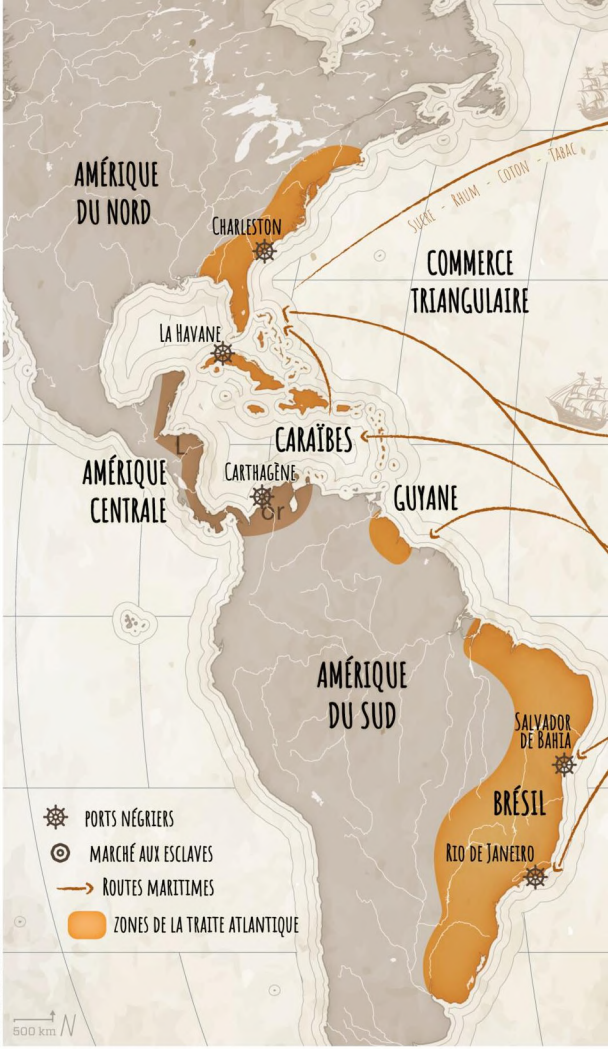

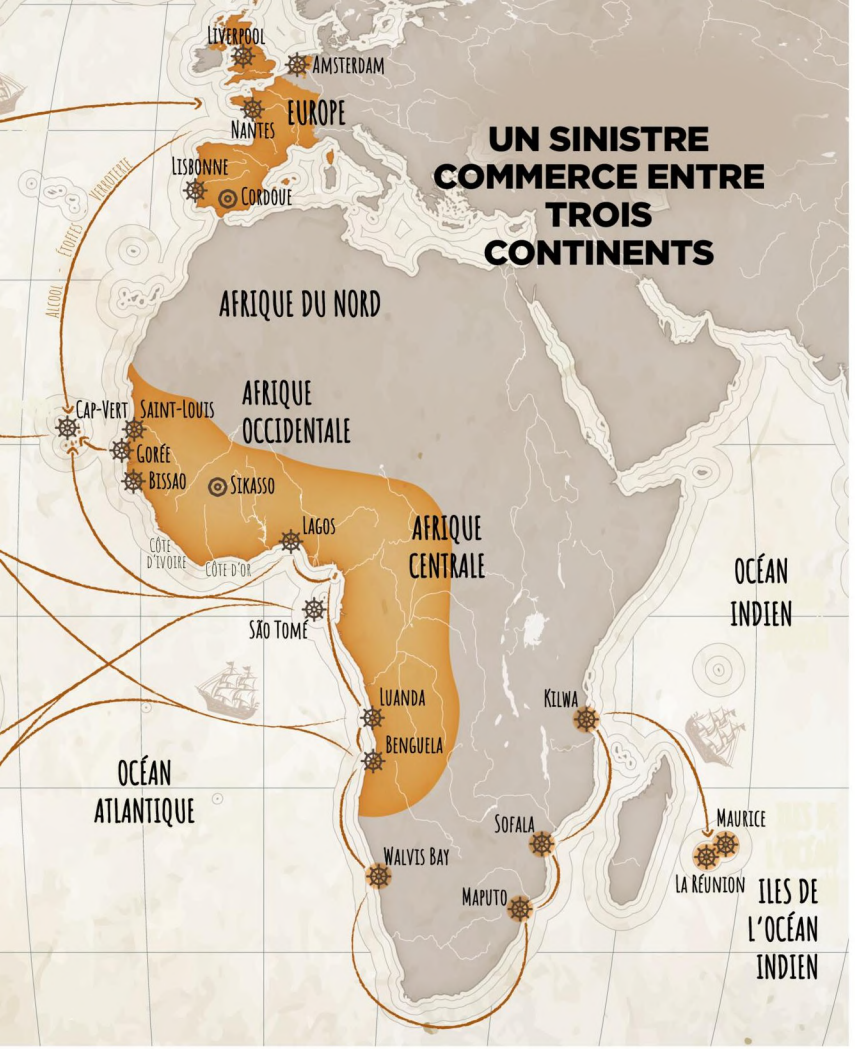

DES CHIFFRES QUI FONT FROID DANS LE DOS...

76 000
ESCLAVES étaient déportés, en moyenne, chaque année.

3 mois
de **TRAVERSÉE** de l'Atlantique épuisaient âmes et corps.

400 à 600
ESCLAVES pouvaient être embarqués sur un bateau.

5
captifs pouvaient, à bord, être **ENTASSÉS** sur moins de 1,5 m³.

10 %
des bateaux négriers français et anglais vécurent des **INSURRECTIONS** à bord.

cieux à l'époque. Enfin, ils rentraient avec cette marchandise dans leur port d'origine, d'où elle était exportée à travers l'Europe. Ce circuit commercial pouvait rapporter gros. Et il fut fatal pour des millions d'esclaves qui y laissèrent leur peau.

Français et Anglais poussèrent cette traite à son paroxysme, mais ils ne l'ont pas inventée. Ses origines sont plutôt à chercher du côté du petit royaume du Portugal, dont les navigateurs chevronnés s'étaient lancés, à partir des années 1410, dans une exploration de la côte ouest de l'Afrique, en quête d'or et d'une route vers les Indes en contournant le monde musulman. En route, ils chargeaient aussi dans leurs caravelles d'autres «biens» précieux du continent : des esclaves, qu'ils achetaient, voire kidnappaient eux-mêmes. Rien de très nouveau en réalité : à l'époque, les Africains réduits en servitude arrivaient déjà dans le sud de l'Europe par les routes de la traite transsaharienne. Les marins portugais en firent commerce à leur tour, vers la péninsule ibérique – dans les années 1500, il y avait 10 % de Noirs au sein des populations de Lisbonne, Séville et Malaga – mais aussi le long du littoral africain. Et ils les déportèrent par milliers sur des îles désertes de l'Atlantique, notamment São Tomé, dans le golfe de Guinée, où les captifs furent utilisés pour cultiver la canne à sucre, préfigurant ce qui se passerait aux Antilles (lire article p. 40). Le sucre était à l'époque un produit de luxe, jusque-là importé d'Orient. Lorsque les Portugais «découvrirent», en 1500, le Brésil, ils y transférèrent cette culture, esclaves compris. La traite atlantique était née.

Les Lusitaniens en restèrent les maîtres pendant cent cinquante ans, fournissant notamment en main-d'œuvre servile l'immense empire ●●●

LES ESCLAVES ÉTAIENT SOIGNEUSEMENT SÉLECTIONNÉS

Cette œuvre anonyme de 1878 montre des marchands africains avec des captifs qu'ils vont vendre comme esclaves. Ceux qui étaient jugés trop faibles pour travailler étaient souvent tués.

Jesse / Bridgeman Images

12,5
MILLIONS D'ESCLAVES furent déportés d'Afrique vers les Amériques du XV[e] au XIX[e] siècle.

22 %
de ces esclaves étaient des **ENFANTS.**

33 %
étaient des **FEMMES.**

13 %
d'entre eux ont trouvé la **MORT** durant la traversée de l'Atlantique...

Olaudah Equiano était originaire du sud-ouest de l'actuel Nigeria. Né en 1745, il fut enlevé par des marchands africains à l'âge de 10 ans.

●●● espagnol des Amériques. Vers 1620, ils avaient déjà déporté outre-Atlantique 300000 captifs.

Puis au XVII[e] siècle, d'autres Européens voulurent investir ce trafic. D'abord les Néerlandais, ensuite les Anglais et les Français, qui avaient pris possession d'îles antillaises comme la Jamaïque, la Martinique et Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti). Ils y développèrent à leur tour des plantations, surtout de canne à sucre, mais aussi de café, d'indigo (une plante dont on tirait une teinture bleue)... qu'il fallait alimenter en esclaves. La traite atlantique changea alors d'échelle. Dans l'Angleterre des Stuart et la France de Louis XIV, émergea un écosystème négrier, encouragé par la création de compagnies jouissant d'un monopole d'État, comme la Royal African Company, anglaise, et la Compagnie du Sénégal, française.

60 %
des expéditions furent réalisées au **XVIII[E] SIÈCLE,** apogée de ce commerce.

14 %
des campagnes de traite entre les XVI[e] et XIX[e] siècles furent organisées par la **FRANCE.**

1 million
d'esclaves ont été envoyés au XVIII[e] siècle aux **ANTILLES FRANÇAISES,** dont 775 000 rien qu'à Saint-Domingue.

Puis, la traite et le commerce triangulaire devinrent de plus en plus une affaire d'intérêts privés. En métropole, une foule d'investisseurs, de négociants, d'armateurs, de fournisseurs, de marins, s'activait pour lancer depuis l'Europe des navires chargés de marchandises en direction de l'Afrique et des Antilles, avec pour seul critère, le profit. Selon la base de données américaine *The Slave Voyages (slavevoyages.org)*, quelque 3 200 expéditions négrières quittèrent ainsi la France au XVIII[e] siècle, depuis les ports de Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Le Havre, Lorient, embarquant en tout un million d'esclaves. Des chiffres à multiplier par deux Outre-Manche.

Lorsque les équipages, comme celui du *Marie-Séraphique*, abordaient la côte ouest de l'Afrique, ce n'était pas pour capturer eux-mêmes des esclaves. Leurs contacts avec le continent se limitaient aux forts et comptoirs européens installés sur le littoral, comme à Gorée (Sénégal), Ouidah (Bénin), et Cape Coast (Ghana). Là, des courtiers locaux, africains, leur vendaient des esclaves capturés à l'intérieur des terres, acheminés via un réseau de fournisseurs et d'intermédiaires, qui ne fit que s'étendre durant le XVIII[e] siècle. Au moment où le capitaine du navire négociait leur prix (une discussion de plus en plus difficile à mesure que la demande explosait), les captifs avaient déjà passé des jours ou des mois à marcher enchaînés en caravanes, puis à patienter dans des baraquements érigés sur la côte. Un grand nombre, à ce stade, avaient déjà succombé.

À l'arrivée, on les rendait présentables

Les autres étaient marqués au fer rouge, jetés dans des embarcations à voiles comme ils n'en n'avaient jamais vu, et acheminés vers une destination inconnue. Sur les bateaux, menés par des capitaines à poigne, débutait le «passage du milieu» : la traversée de l'Atlantique, concentré de la violence de la traite. Les négriers avaient conçu pour cela des navires spécifiques, à la fois polyvalents et adaptés au transport d'une importante «cargaison humaine». Le dessin du *Marie-Séraphique* ne donne qu'un aperçu de l'horreur de ces longs voyages d'environ trois mois. Les esclaves étaient entassés dans un entrepont où l'on tenait à ●●●

LE TÉMOIGNAGE D'UN ESCLAVE

OLAUDAH EQUIANO FUT UNE VICTIME DE LA TRAITE OCCIDENTALE. APRÈS AVOIR RACHETÉ SA LIBERTÉ, ET AYANT APPRIS À LIRE ET À ÉCRIRE, IL DEVINT UNE FIGURE INFLUENTE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE. EN 1791, IL PUBLIA SON AUTOBIOGRAPHIE, SEUL TÉMOIGNAGE D'UN ESCLAVE AFFRANCHI AU XVIIIE SIÈCLE.

«Il m'apprécia tant qu'il m'acheta 30 à 40 livres sterling»

Olaudah Equiano est né en 1745 à Isseke, un village de l'ancien royaume du Bénin (Nigeria). À 11 ans «mon bonheur s'acheva», écrit-il, en 1789, dans *Ma véridique histoire. Africain, esclave en Amérique, homme libre* (éd. Mercure de France, 2008), publié en 1791, à New York, par l'éditeur W. Durell, fort intéressé par le destin extraordinaire de cet esclave africain qui finira par être affranchi. Car Olaudah Equiano voulait tout raconter…

Son enlèvement par des marchands africains, d'abord, qui le vendirent comme esclave. Le jeune garçon fut ensuite contraint à un long périple à travers l'Afrique où, pendant sept mois, il passa de maître en maître. Mais l'enfer commença vraiment quand il devint l'esclave des Britanniques. Arrivé au port de Ouidah, au Dahomey (Bénin), il fut revendu à un navire négrier en partance pour la Barbade, «peuplé d'hommes cruels au regard horrible et aux cheveux longs». La suite de son récit est poignante. Désespéré, il refusa de se nourrir. Pour le punir, l'un des hommes le ligota, puis le fouetta. Les Noirs comme lui n'étaient que des marchandises, enchaînés, pourrissant «dans la crasse des latrines dans lesquelles les enfants tombaient souvent et s'étouffaient presque», relate Olaudah. Des maladies se propageaient. Le désespoir provoquait de nombreux suicides, et ceux qui ne trépassaient pas étaient fouettés jusqu'au sang. La traversée de l'Atlantique dura plusieurs semaines. Le jeune garçon crut mourir dans ce «passage du milieu», comme les Occidentaux l'appelaient à l'époque. Puis un matin, ils jetèrent l'ancre à Bridgetown, à la Barbade. Les Noirs furent aussitôt mis aux enchères. Olaudah ne trouvant pas preneur, les Blancs le firent remonter à bord, direction l'Amérique, pour le vendre en Virginie. Il décrit l'horreur de ce qu'il vit dans la plantation, des hommes et des femmes portant des muselières en fer maintenant leur bouche fermée, qui ne pouvaient ni boire ni manger. Son salut vint, en 1757, d'un ami de son maître, le capitaine Pascal, officier de la Royal Navy. Il «m'apprécia tant, qu'il m'acheta […] 30 à 40 livres sterling», narre Olaudah qui se prit d'une grande affection pour ce nouveau maître qui le «traitait bien».

«Le 11 juillet 1766, je devins un homme libre»

À cette époque, l'Angleterre était en guerre contre la France et, pendant quatre ans, l'adolescent prit part à toutes les batailles héroïques du capitaine Pascal. Avec une seule pause entre 1758 et 1759, où il séjourna à Londres chez les cousines du capitaine Pascal, qui lui apprirent à lire et à écrire. Dès lors, sa seule volonté fut de retourner dans ce «fabuleux pays d'Angleterre», d'autant plus qu'une fois le navire désarmé à la fin de la guerre, en 1762, la loi anglaise ferait de lui un homme libre, l'esclavage étant interdit sur le sol anglais. Mais à cette idée, le «gentil» capitaine Pascal, furieux, le revendit en 1763 à un marchand de l'île de Montserrat, dans les Caraïbes. Olaudah avait alors 18 ans. Grâce à ses compétences en navigation, il fut employé par ce nouveau maître sur ses bateaux commerçant avec les plantations de l'archipel, où régnaient de grandes atrocités. Des esclaves étaient marqués au fer rouge, affamés, sans cesse fouettés, parfois tués. Des femmes et des jeunes filles, abusées. Il vit un Noir se faire «briser les os pour avoir laissé déborder une casserole» et un autre «être brûlé vif», tandis que «des pendus étaient omniprésents dans les rues» . Finalement, l'esclave parvient à racheter sa liberté «contre 40 livres sterling». Une somme énorme, qu'il avait réunie en un peu plus d'un an et demi en travaillant pour le marchand. Le 11 juillet 1766 enfin, il devint un homme libre. «Je parlais de mon bonheur à tous ceux que je rencontrais et criais sur tous les toits la vertu de mon aimable maître», écrit-il, avec ferveur. Un an plus tard, il embarqua pour l'Angleterre, en laissant derrière lui la menace du fouet et surtout la «cruauté des planteurs». Olaudah avait 22 ans. De retour en Angleterre, il devint d'abord le domestique d'un savant anglais, mais sa soif de justice le poussa à reprendre la mer. Marqué par son passé, il accompagna, à Freetown, en Sierra Leone, l'installation des premiers esclaves noirs affranchis. Et se maria, en 1791, avec une Britannique, avec laquelle il eut deux filles. Une vie digne d'un roman. ■

VÉRONIQUE PIERRON

Look and Learn / Bridgeman Images

●●● peine debout (1,4 à 1,7 mètre de haut), complété de plateformes latérales à mi-hauteur, pour y amasser encore plus de monde. Le jour, ils étaient sortis sur le pont, pour qu'ils puissent faire de l'exercice. Ils devaient aussi travailler : astiquer le sol, vider les bailles à déjections, aider aux manœuvres... Au milieu du pont, un mur de séparation doté de meurtrières protégeait l'équipage, largement en sous-nombre. Des filets empêchaient les esclaves de se suicider en se jetant à l'eau. En cas de rébellion, on torturait, mutilait, pendait ou noyait pour l'exemple. À cela s'ajoutaient les ravages des épidémies, surtout de dysenterie. En cas de mauvais temps, les esclaves restaient confinés dans l'entrepont, qui se transformait en un affreux cloaque. Au final, autour de 13 % d'entre eux, en moyenne, mourraient pendant la traversée.

Ces voyages étaient également le moment où les esclaves, réduits à leur couleur de peau, «devenaient» des êtres inférieurs, écrit l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch dans *Les Routes de l'esclavage, histoire des traites africaines VI^e^-XX^e^ siècle* (éd. Albin Michel, 2018) : «On cherchait à faire d'eux des "nègres" indifférenciés, face aux matelots qui de leur côté, qu'ils soient anglais ou français, étaient érigés en "Blancs supérieurs"». À l'arrivée dans les Antilles, les captifs étaient rendus présentables : leur corps était lavé, leurs plaies cachées... Ceci afin de les vendre au meilleur prix aux planteurs. Débutait alors un nouvel enfer, celui du travail forcé, qui les consumait en une dizaine d'années en moyenne.

À la fin du XVIII^e^ siècle, au pic de la traite, 30 000 à 40 000 esclaves arrivaient tous les ans à Saint-Domingue, qui dominait alors la production mondiale de sucre. C'est de cette colonie que partit, en 1791, la première grande révolte d'esclaves réussie, qui accéléra le mouvement pour l'abolition de la traite et de l'esclavage, actée en France en 1848, dix ans après le Royaume-Uni et vingt ans avant le Portugal et l'Espagne.

Devenue illégale, la traite a continué...

Le commerce triangulaire, qui avait permis d'accumuler d'énormes richesses dans les pays impliqués et dominé le XVIII^e^ siècle, ne représente qu'une partie des quatre cents ans qu'a duré la traite occidentale. Sur 12,5 millions d'Africains exilés en direction des Amériques, entre le XV^e^ et le XIX^e^ siècle, environ la moitié furent déportés dans le cadre du commerce «en droiture», c'est-à-dire sans passage par l'Europe, notamment entre deux colonies portugaises de l'époque, l'Angola et le Brésil. Ce trafic-là continua jusqu'au XIX^e^ siècle, alors qu'il déclinait progressivement ailleurs. Le plus grand port de la traite atlantique ne fut ainsi pas Liverpool ou Nantes... mais Rio de Janeiro. ■

VOLKER SAUX

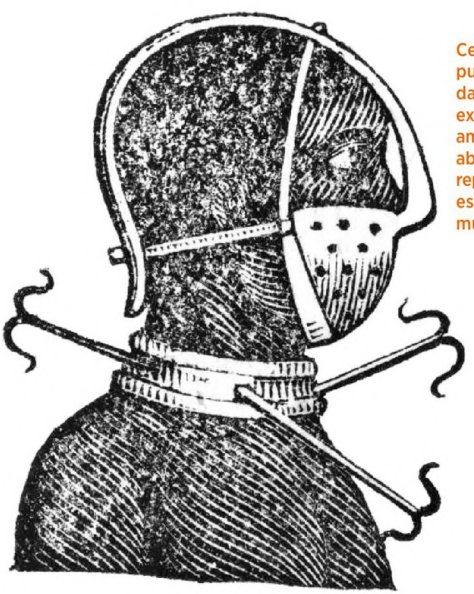

Ces illustrations, publiées en 1807 dans le journal d'un ex-esclavagiste américain devenu abolitionniste, représentent des esclaves portant des muselières en fer.

Bridgeman Images

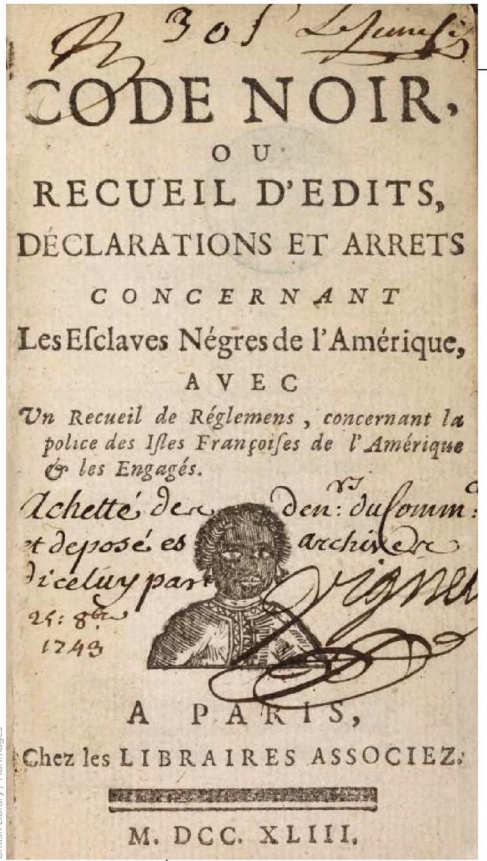

British Library / Aurimages

Le Code noir, dont on peut voir ici la première page d'une édition de 1743, était un «recueil d'édits, déclarations, et arrêts concernant les esclaves nègres».

DOMINIQUE ROGERS

Maître de conférences à l'université des Antilles, et chercheuse au CNRS affectée à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

FME

« DANS LES COLONIES, LES CONDITIONS DE VIE DES ESCLAVES NE SE SONT JAMAIS AMÉLIORÉES »

GEO Histoire : Qu'est-ce que le Code noir ?

Dominique Rogers : À partir de 1674, Louis XIV reprit la main sur les colonies françaises d'Amérique, jusqu'ici régies par des compagnies de commerce. En mars 1685, fut promulgué un édit royal rédigé par Colbert [Jean-Baptiste, fils du célèbre ministre du même nom]. Le roi imposa sa logique de centralisation grâce à ce règlement de police qui codifiait les rapports entre maîtres et esclaves dans ses colonies. Son premier objectif était d'affirmer la religion catholique en obligeant les propriétaires à baptiser leurs esclaves. Le texte opérait aussi un compromis des pratiques en cours dans les différentes îles en matière d'esclavage. Cet édit royal ne devint Code noir qu'après 1763, lorsque la France perdit les territoires de Louisiane, de Québec et d'Acadie et que les Amérindiens ne furent ainsi plus concernés par la loi française sur l'esclavage.

Mais dans la réalité, ces textes n'ont pas été appliqués...

En effet. Même s'ils prévoyaient, par exemple, que les mères et leurs enfants ne pouvaient être séparés, des enfants furent vendus. Idem pour les possibilités de recours judiciaire censées être ouvertes contre les maîtres qui tuaient un esclave. Dans la célèbre affaire Lejeune, portée devant le tribunal de Saint-Domingue, en 1785, par des esclaves – car le Code noir les y autorisait – le juge condamna, dans un premier temps, le colon qui avait enduit de poix les jambes et les bras d'un esclave avant de l'enflammer. Les autres colons protestèrent, argumentant que c'était la porte ouverte aux assignations en justice de propriétaires d'esclaves. Le tollé fut tel que l'acquittement fut prononcé !

Prévoyait-il malgré tout, comme l'affirment certains historiens, une amélioration des conditions de vie des esclaves ?

Pas du tout. Le Code noir n'était pas fait pour améliorer les conditions de vie des esclaves, c'était un règlement qui prévoyait des punitions sévères. Coups de fouet, oreilles coupées en cas de tentative de fuite... Pourtant, le Code s'enrichit peu à peu de textes comme les lois Mackau [du nom du ministre de la Marine et des Colonies d'alors] de 1845, qui donnèrent des droits aux esclaves concernant le rachat de leur liberté. C'est ainsi que, malgré l'échec de l'affaire Lejeune, les esclaves recommencèrent à se plaindre aux juges pour mauvais traitements. Un mouvement qui s'accentua après la révolte haïtienne de 1791, où les Noirs comprirent que la condition d'esclave n'était pas intangible.

PROPOS RECUEILLIS PAR V. PIERRON

LA TRAQUE DES FUGITIFS

AU XVIII[E] SIÈCLE, SUR L'ÎLE DE FRANCE (AUJOURD'HUI L'ÎLE MAURICE), NOMBRE D'ESCLAVES FUIENT LEURS TERRIBLES CONDITIONS DE VIE. CES «MARRONS», COMME ON LES APPELLE ALORS, SONT POURSUIVIS SANS RÉPIT PAR DES CHASSEURS ATTIRÉS PAR L'APPÂT DU GAIN.

Sur cette gravure du XIX[e] siècle, intitulée *Chasse au nègre,* un esclave qui s'est échappé d'une plantation tente d'échapper à une meute de chiens lâchés à ses trousses.

PVDE / Bridgeman Images

Ce sont d'abord des cris qui se répondent dans la moiteur de la forêt tropicale. Puis des halètements, des aboiements de plus en plus furieux. Dans un remue-ménage de feuillages qu'on piétine, des chasseurs surgissent armés de tout leur arsenal – fusils, mousquets, coutelas, cartouchières –, précédés de leurs molosses, des dogues de Cuba pouvant peser un demi-quintal. Plus en avant, sur les pentes abruptes du morne Brabant, un gibier fuit dans une course éperdue. Un gibier constitué… d'hommes et de femmes. Des esclaves évadés. Des «marrons», comme on dit alors. S'ils sont repris, ces malheureux savent ce qui les attend. Les plus récalcitrants seront pendus, brûlés vifs, ou mis en pièces par les chiens. Les autres, en punition, subiront le fouet, la mise aux fers, ils auront les poignets sectionnés ou les oreilles tranchées… Autant de pratiques atroces mais courantes, voire quotidiennes, sur ce coin de terre en apparence paradisiaque qu'on appelle, au XVIII[e] siècle, l'île de France. L'île Maurice.

L'île de France ? Un pays de cocagne devenu l'enfer des esclaves

En 1715, quand les premiers colons français s'installent sur cette île de l'océan Indien après plus d'un siècle de présence hollandaise, l'endroit est quasiment désert, livré à une nature d'une beauté saisissante. D'éblouissantes floraisons d'hibiscus et de *Trochieta*, des lagons, d'immenses plages de sable blanc bordées de cocotiers et de filaos, ces arbres coriaces dont on tire le robuste «bois-de-fer». Ruisseaux et rivières abondent. Aux plaines côtières succèdent, en montant vers le plateau central, de luxuriantes forêts de palmiers, de flamboyants camphriers, mais aussi de majestueux arbres tels des banians et des ébéniers. Escale sur la route des Indes, l'île de France, dont la superficie représente moins d'un quart de la Corse, offre aux vaisseaux du roi une position stratégique dans l'océan Indien.

Le comte Mahé de La Bourdonnais (1699-1753), officier de marine et gouverneur ambitieux, y voit aussi un pays de cocagne. Sous sa férule, la ville de Saint-Louis (Port-Louis aujourd'hui) sort de terre, on exploite le bois d'œuvre (servant à construire des habitations), on se lance dans des cultures nouvelles : thé, café, indigo, poivre, et surtout canne à sucre. Et puisque l'activité sucrière exige de nombreux bras, on «importe» massivement des esclaves noirs, capturés par les Français à Madagascar, ou achetés sur la côte orientale de l'Afrique. En 1735, à l'arrivée de La Bourdonnais, on ne comptait qu'un millier d'habitants, tous originaires de l'île. En 1767, il y en a 20000, dont 15000 esclaves, en grande majorité masculins. Ces captifs malgaches et «mozambiques» – on désigne alors sous ce vocable tous les Africains quelle que soit leur ethnie – bénéficient en théorie des mesures de «protection» ●●●

LES ÉVADÉS REPRIS SONT PENDUS, BRÛLÉS VIFS OU MIS EN PIÈCES PAR LES CHIENS

The Joseph Brooks Fair Collection / Bridgeman Images

Ce tableau du XVIIIe siècle, inspiré des aventures mauriciennes de *Paul et Virginie* (1788) montre les deux enfants aux prises avec un chasseur d'esclaves.

●●● édictées par le Code noir de Colbert et Louis XIV (lire interview p. 53) : fêtes chrétiennes et dimanches chômés, nourriture suffisante, habillement décent, défense de séparer mari et femme, parents et enfants, interdiction des abus sexuels, de la torture, des mises à mort… Dans les faits, ces dispositions sont loin d'être appliquées. Les colons venus de France ou de l'île Bourbon voisine – l'actuelle Réunion –, sont des gens rudes.

Dès le départ, les esclaves en fuite sont légion. On les appelle «marrons», un terme à l'étymologie controversée (né dans les terres colonisées des Caraïbes et dérivé de l'espagnol *cimarrón*, qui désignait à l'origine des animaux domestiques retournés à l'état sauvage, ou aux plus lointaines origines médiévales). Est-ce l'effet de la dureté des conditions de travail dans les plantations ? Est-ce lié à la présence des forêts, escarpements, grottes, qui offrent des cachettes propices ? Le «marronnage» apparaît en tout cas comme un phénomène constant sur l'île de France, au point d'en être indissociable. Dans *Ni chaînes ni maîtres*, film sorti sur les écrans en septembre 2024 et inspiré de travaux d'historiens, notamment ceux de la Mauricienne Vijaya Teelock, le cinéaste Simon Moutaïrou relève que les évadés n'ont pas pour unique but d'échapper à la servitude : ils s'efforcent de reconstruire leur monde perdu.

Les «marrons» ne se contentent pas de fuir, beaucoup se battent aussi

De ces hommes et femmes groupés en petites communautés de survie, certains noms sont parvenus jusqu'à nous. Ceux de Cimendef et de sa compagne Marianne «la redoutable», brièvement maîtres du cirque volcanique réunionnais de Mafate ; celui de Diamamouve, qui préfère, plutôt que de se rendre, se jeter et mourir dans les eaux tumultueuses d'une cataracte…

Il serait faux cependant de ne considérer les «marrons» que comme des fuyards. Traqués, armés seulement de pierres et de bâtons taillés, ils n'hésitent pas à combattre, à piller et incendier les plantations, à affronter les troupes françaises. En 1724, une bande prend de force un poste militaire du district de Savanne, dans le sud de l'île de France, et met les soldats en fuite. En 1732, à Poste-de-Flacq, sur le littoral, la garnison est attaquée et perd dix hommes... Comme le souligne l'historien mauricien Amédée Nagapen, dans une étude intitulée *Le Marronnage à l'isle de France : rêve ou riposte de l'esclave* (1999, éd. Centre culturel africain), ces actes de rébellion marquent un moment important dans l'histoire du trafic d'êtres humains. Ils montrent «une image de résistance qu'on ne trouve pas dans les livres».

Une autre conséquence du marronnage est l'apparition, chez les colons, d'une nouvelle et terrible engeance : les chasseurs de «marrons». De redoutables pisteurs qui se spécialisent, par intérêt, dans la traque, la capture ou la mise à mort des esclaves en fuite. En 1725, la récompense est fixée à 30 livres par tête, puis les prix s'envolent. On reçoit dans les années 1770 jusqu'à 100 livres par fugitif abattu – et 150 pour ceux qu'on ramène en vie. De l'argent souvent facilement gagné...

À LA TÊTE D'UNE MILICE ZÉLÉE, UNE FEMME SANS PITIÉ : MADAME LA VICTOIRE

La figure la plus extraordinaire, parmi ces chasseurs d'hommes, est curieusement une femme, Michelle-Christine Bulle, plus connue sous son nom marital de Madame La Victoire. Née dans le Périgord, arrivée sur l'île à l'âge de 3 ans, plus tard épouse du riche planteur Joseph Le Masson, dit La Victoire, mère d'une nombreuse marmaille, cette virago, flanquée de deux de ses fils et d'une douzaine de serviteurs, dirige une milice de traque aux évadés. Son efficacité est telle qu'en mars 1775, le jeune Louis XVI lui alloue une pension de 600 livres pour «son zèle et sa fermeté». De passage chez Madame La Victoire, l'écrivain Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur du célèbre roman *Paul et Virginie* (1788), dont l'action se déroule sur l'île de France, découvre avec étonnement cette «femme sèche qui allait nus pieds» et tenait à la main, en guise de fouet, «une queue de raie épineuse». Soudain, ce jour-là, un chien surgit dans le salon en aboyant. Madame La Victoire le frappe durement avec sa queue de raie, puis frappe aussi, en lui entaillant la peau, les épaules de l'esclave qui a laissé l'animal entrer dans la maison. «Je quittais cette femme qui allait dans les bois à la chasse aux Noirs marrons et s'en faisait honneur», écrit Bernardin de Saint-Pierre. Madame La Victoire est morte en 1793, à 69 ans, probablement victime de la petite vérole. L'esclavage ne sera aboli sur l'île de France que quarante-deux ans plus tard, le 1er février 1835... À cette date, des dizaines de «marrons» se terrent encore dans ses forêts et ses montagnes. Petit à petit, ils quitteront leurs refuges pour se mêler à la population. Enfin libres. ■

PIERRE ANTILOGUS

Cette illustration de *Voyage à l'isle de France*, de l'écrivain Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) montre la condition difficile des esclaves déportés sur l'île...

Bridgeman Images

LA FIN D'UN MONDE
Cette gravure du XIXe siècle signée Émile Thomas montre la révolte des esclaves à Saint-Domingue, colonie française aux riches plantations de cacao, café, canne...

LA LIBERTÉ ARRACHÉE PAR LE FEU ET PAR LE SANG

EN 1791, LES ÉCHOS DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME RETENTISSENT JUSQU'AUX ANTILLES. PARTOUT, LES ESCLAVES SE SOULÈVENT. MAIS À SAINT-DOMINGUE, RICHE POSSESSION FRANÇAISE, LA RÉBELLION PREND DES ALLURES DE RÉVOLUTION. GUIDÉS PAR TOUSSAINT LOUVERTURE, AFFRANCHI QUELQUES ANNÉES PLUS TÔT, CES HOMMES ET CES FEMMES VONT RENVERSER L'ORDRE COLONIAL ET FONDER, EN 1804, LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE NOIRE AU MONDE.

DANS LA FUTURE HAÏTI, LA RÉVOLUTION FRANÇAISE FAIT NAÎTRE L'ESPOIR POUR 500 000 ESCLAVES

Dans la nuit du 22 au 23 août 1791, quelque 15000 esclaves noirs équipés d'armes rudimentaires se soulèvent dans le nord de Saint-Domingue. Ils déferlent sur les plantations, mettent le feu aux habitations, aux granges, aux champs. Des centaines de colons français sont massacrés. En quelques heures, les riches exploitations de la «perle des Antilles» ne sont plus que ruines. Deux hommes ont pris la tête de la révolte, Jean-François Papillon, qui s'est proclamé général, et Georges Biassou, son lieutenant. Un troisième personnage, Toussaint Bréda, qui ne se fait pas encore appeler Louverture, reste dans l'ombre. Réputé pour ses talents de guérisseur, il se contente de soigner les blessés dans les rangs des insurgés.

La richesse de l'île repose sur une main-d'œuvre achetée en Afrique

Quand deux ans plus tôt éclate à Paris la Révolution, Saint-Domingue – future Haïti –, sur la partie occidentale de l'île espagnole d'Hispaniola, est la plus prospère des colonies françaises : à elle seule, elle fournit les trois quarts du sucre de canne produit dans les Antilles françaises. Trois communautés cohabitent depuis un siècle sur ce territoire de la mer des Caraïbes que les bateaux mettent alors plus d'un mois à rallier depuis la métropole. En haut de l'échelle sociale, les 36000 Blancs se partagent entre grands propriétaires terriens, administrateurs, militaires et négociants. En dessous, 40000 à 60000 «libres de couleur», les mulâtres – petits propriétaires, boutiquiers, artisans – forment une classe moyenne théoriquement dotée des mêmes droits que les Blancs, mais exclue des charges publiques. Tout en bas se trouvent plus de 500000 «nègres», comme on dit alors, des esclaves achetés ou capturés en Afrique, toujours régis par le Code noir de Colbert (1685). Ils travaillent dans les plantations de canne à sucre, de cacao, de café et d'indigo qui font la richesse de l'île. Les plus privilégiés servent comme domestiques chez les Blancs. Enfin, une minorité d'entre eux, les Noirs libres, affranchis par leurs maîtres, jouissent, du moins en théorie, des mêmes droits que les mulâtres.

Au sein de cette société essentiellement raciste, les Noirs n'ont pas attendu la prise de la Bastille pour avoir des velléités de révolte. En 1758, un soulèvement a déjà été réprimé dans le sang. Mais la

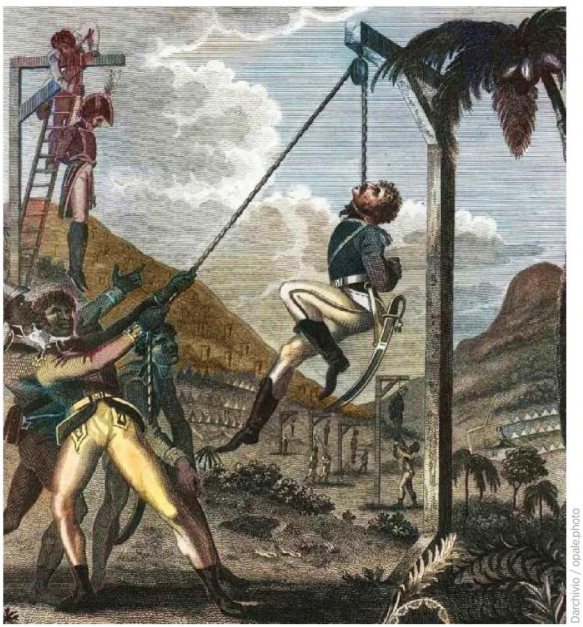

Dans les années qui suivent l'insurrection de 1791, l'armée noire emmenée par Toussaint Louverture fait payer aux Français des années de cruauté.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en proclamant que «les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits», a fait souffler un vent d'espoir. Sauf chez les planteurs. «Selon les colons, refuser l'esclavage, c'est refuser les colonies», rappelle Yves Benot dans *La Révolution française et la fin des colonies, 1789-1794* (éd. La Découverte). Quant aux mulâtres, ils en profitent pour revendiquer les mêmes droits civiques que les Blancs. À l'automne 1790, l'un des leurs, Vincent Ogé, prend les armes et marche sur Cap-Français, le grand port de la ●●●

LETTRE DE TOUSSAINT LOUVERTURE À BONAPARTE

«[…] Les forces destinées à faire respecter la souveraineté du peuple français ont aussi effectué une descente ; elles répandent partout le carnage et la dévastation. De quel droit veut-on exterminer, par le fer et par le feu, un peuple grossier, mais innocent ? Nous avons osé former une Constitution adaptée aux circonstances. Elle contient de bonnes choses, comme vous en convenez vous-même ; mais il s'y trouve aussi, dites-vous, des articles contraires à la souveraineté du peuple français. En quoi consiste donc cette souveraineté ? Quelle est son étendue ? Doit-elle être sans mesures et sans limites ? Saint-Domingue, cette colonie, qui fait partie intégrante de la République française, aspire, dit-on, à l'indépendance. Pourquoi non ? Les États-Unis d'Amérique ont fait comme nous ; et avec l'assistance du gouvernement français, ils ont réussi à consolider leur liberté. Mais, répondez-vous, il y a des défauts dans votre Constitution. Je le sais. Quelle institution humaine en est exempte ? […] J'ai étouffé la sédition, apaisé la révolte, rétabli la tranquillité ; j'ai fait succéder le bon ordre à l'anarchie ; enfin, j'ai donné au peuple la paix et une Constitution.»

Leonard de Selva / Bridgeman Images

En février 1802, celui que l'on surnomme le Napoléon noir s'oppose au Premier consul avec cette lettre. Deux semaines plus tôt, un corps expéditionnaire de 20 000 hommes a débarqué dans l'île pour mater l'insurrection.

Bridgeman Images

FLAMMES DE RÉVOLTE
En juin 1793, des milliers d'esclaves marchent sur la ville de Cap-Français (actuel Cap-Haïtien) et l'incendient. Celle qui était «le joyau des Antilles» sera en grande partie détruite.

●●● côte nord, à la tête d'une troupe d'insurgés. Arrêté, il est condamné à mort et au supplice de la roue. À Paris, l'Assemblée nationale constituante a du mal à affronter la question coloniale. Comment proclamer l'égalité des hommes et des citoyens sans abolir l'esclavage ? Et comment mettre fin à cette pratique barbare sans ruiner l'économie de l'île ? La Société des amis des Noirs, fondée en 1788, et les députés antiesclavagistes, notamment Brissot, l'abbé Grégoire et Condorcet, sont partisans de l'abolition. Leurs opposants, menés par les grands colons du club de l'Hôtel de Massiac et les représentants des grands ports français (Bordeaux, La Rochelle et Nantes), qui tirent leurs richesses du commerce avec les colonies, prêchent le *statu quo*. Un décret de Louis XVI et de l'Assemblée nationale tente d'adoucir la condition des esclaves en augmentant leur temps de repos hebdomadaire, mais les colons refuseront de l'appliquer.

C'est dans ce contexte qu'éclate, en août 1791, la grande insurrection des esclaves dans le nord de l'île. Révolte spontanée, dont l'étincelle aurait été la cérémonie du Bois-Caïman – un rassemblement vaudou – dans la nuit du 14 août ? Ou mouvement structuré ? Dans la seconde hypothèse, la plus vraisemblable, quel rôle Toussaint Bréda a-t-il joué ? Cet ancien esclave tient son nom de l'exploitation de Bréda, au Haut-Cap, à laquelle il appartenait. Né en 1743 à Saint-Domingue d'un père originaire du royaume du Dahomey (actuel Bénin), cet homme âgé de 48 ans, petit, chétif, qui revendique une ascendance princière, est surnommé Fatras-bâton, «le contrefait» ou «le malingre» en créole. «D'une dévotion bigote, instruit, dit-on, par son parrain, un vieux Noir libre formé par les jésuites qui lui aurait appris à lire et à écrire, il gagne rapidement la confiance du gérant Bayon de Libertat qui en fait son cocher puis l'affranchit en 1776», résume l'historien Jacques de Cauna dans son livre *Toussaint Louverture, le grand précurseur* (éd. Sud-Ouest). Marié, père d'une famille nombreuse, Toussaint possède une petite plantation de café sur laquelle il fait lui-même travailler une douzaine d'esclaves. Parmi ceux-ci, un certain Jean-Jacques Dessalines qui deviendra son fidèle lieutenant.

Ce soulèvement symbolise encore aujourd'hui l'émancipation des Noirs contre le pouvoir des Blancs esclavagistes. Mais les historiens restent divisés sur le personnage. Jacques de Cauna présente le «Napoléon noir» comme l'instigateur de la rébellion. Pierre Pluchon, dans *Toussaint Louverture* (éd. Fayard),

dessine le portrait d'un affranchi attaché à ses privilèges qui se serait rallié à la cause par opportunisme plus que par conviction politique. La personnalité de cet homme, confondu avec sa légende – le «nègre vengeur du Nouveau Monde» annoncé par l'écrivain des Lumières Louis-Sébastien Mercier (1740-1814), le «Spartacus noir» que Diderot appelait de ses vœux – reste difficile à cerner. Au lendemain de l'insurrection, les Noirs ont pris le contrôle des campagnes, tandis que Blancs et mulâtres se sont réfugiés dans les villes. La colonie est au bord de la guerre civile. L'Assemblée législative, inquiète, envoie trois commissaires, dont Léger-Félicité Sonthonax, avocat antiesclavagiste convaincu, avec pour mission de rétablir l'ordre. La proclamation de la République, le 21 septembre 1792, puis l'exécution de Louis XVI, en janvier 1793, changent la donne. Sympathisants monarchistes, Jean-François Papillon et Georges Biassou, les meneurs de l'insurrection de 1791, se réfugient dans la partie espagnole de l'île avec 3 000 à 4 000 hommes. Ils sont couverts d'honneurs et de titres pompeux par Madrid qui, pour mettre les Français en difficulté, a soutenu le soulèvement. Toussaint Bréda, devenu l'adjoint de Biassou, est nommé colonel, puis lieutenant-général. Il prend le nom de Louverture – une référence, dit-on, à sa faculté d'ouvrir des brèches dans les rangs de ses adversaires.

DANS LES CAMPAGNES, LES NOIRS PRENNENT LE CONTRÔLE. MÛLATRES ET BLANCS FUIENT EN VILLE

Le médecin des insurgés révèle d'étonnantes qualités militaires. Il organise et discipline l'armée noire qui grossit avec l'arrivée d'esclaves en fuite, tout en suivant l'évolution de la situation dans la partie française de l'île. Le 29 août 1793, Sonthonax, dans l'espoir de rallier les Noirs à la République, crée la surprise en proclamant l'abolition de l'esclavage dans la colonie. La mesure provoque l'hostilité d'une majorité de Blancs et de mulâtres sans faire pour autant l'unanimité chez les Noirs, dont beaucoup redoutent que cette liberté théorique ne se transforme en travail forcé.

Toussaint Louverture, dont les relations avec Biassou et les autorités espagnoles se sont dégradées, comprend-il qu'il a une carte à jouer ? Le 15 mai 1794, accompagné de ses principaux lieutenants, dont Dessalines, son ancien esclave, le chef noir annonce son ralliement à la République. À la tête d'une troupe de 4000 hommes, il rentre à Saint-Domingue en plein chaos. Les mulâtres règnent dans le Sud, les Noirs dans le Nord et le Nord-Ouest, et les Anglais, avec l'appui de certains colons, occupent plusieurs ports du Sud-Ouest, dont Port-Républicain, l'ancien Port-au-Prince. Sonthonax n'a d'autre choix que d'en appeler ●●●

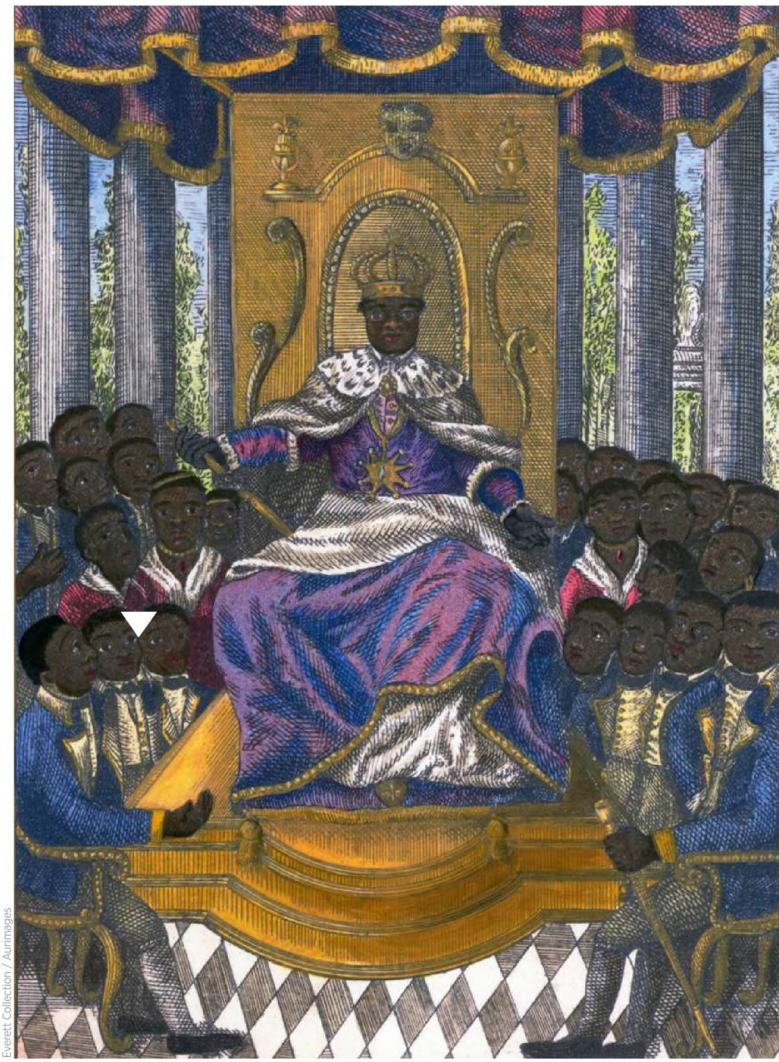

Everett Collection / Aurimages

L'AVÈNEMENT DE JACQUES Ier
En octobre 1804, Jean-Jacques Dessalines, successeur de Toussaint Louverture, se proclame empereur. La République n'aura duré que dix mois.

●●● à Toussaint Louverture et à ses soldats pour maintenir un semblant d'ordre. En récompense de quoi, l'ancien esclave est promu général de brigade, le premier Noir à porter ce grade dans l'armée française. En apparence, il joue le jeu et aide la République à lutter contre les revendications autonomistes des colons et des mulâtres. Mais derrière ses protestations de loyauté, il ne poursuit dorénavant qu'un but : libérer son peuple de la servitude et lui donner les pouvoirs qui appartenaient jusqu'alors aux Blancs. En mai 1797, Sonthonax, dont il est le dernier soutien, le nomme commandant en chef de l'île. Cet émissaire du Directoire incarne les dilemmes de la France confrontée à la problématique coloniale : la conciliation des enjeux économiques et des principes moraux, du particularisme local et de l'universalisme révolutionnaire, du réalisme pragmatique et de l'idéalisme angélique.

Fin politique, Toussaint Louverture a compris que le rapport de force joue en faveur des Noirs. Ayant écarté ses principaux rivaux, il nomme aux postes clés de l'armée noire d'anciens esclaves qu'il s'attache en leur attribuant les plantations confisquées aux colons. Tout en affichant une soumission de façade vis-à-vis de la métropole, il négocie en secret des accords commerciaux avec les Anglais et les Américains. Et contraint Sonthonax, qui n'a plus aucune autorité, à quitter l'île. Le pouvoir échappe aux Blancs. Venu de France, le général d'Hédouville débarque en mars 1798 avec 150 soldats, une troupe dérisoire face aux milliers d'hommes de l'armée noire. Toussaint Louverture, à la fois pyromane et pompier, provoque en sous-main des soulèvements qu'il réprime dans le sang à seule fin de faire étalage de sa force. Hédouville, conscient de son impuissance, reprend le bateau au bout de six mois. Après avoir maté les dernières troupes mulâtres dans le Sud, Toussaint Louverture, en 1800, devient le seul maître de l'île. Entouré d'un faste et d'une étiquette copiés sur ceux de l'Ancien régime, et protégé par une garde nationale qui lui est toute dévouée, l'ancien esclave se conduit en chef d'État et ne cache plus son ambition : faire de Saint-Domingue une colonie noire et autonome.

Son programme économique est, paradoxalement, très réactionnaire. Pour relancer une agriculture en ruine – de 1788 à 1800, la production de sucre brut s'est effondrée –, il s'appuie sur les colons blancs restés sur l'île et rappelle les émigrés qui

avaient fui la Révolution. Quant aux Noirs des plantations, leurs craintes se voient confirmées : il leur impose les «règlements de culture», un travail forcé à peine déguisé, sorte de «caporalisme agraire», ainsi que l'écrit Jacques de Cauna, qu'ils ressentent comme une forme de rétablissement de l'esclavage. Passant outre les mises en garde de Paris, Toussaint Louverture envahit, en mars 1801, la partie espagnole de l'île. Bonaparte, Premier consul, qui vient de signer la paix avec l'Espagne, apprécie peu cette initiative. Quelques mois plus tard, le commandant en chef de l'île franchit un pas supplémentaire dans l'insubordination : il envoie à Bonaparte un projet de Constitution, «au nom de la colonie française de Saint-Domingue», aux accents ouvertement autonomistes, qui fait de lui le gouverneur à vie de l'île, avec le droit de nommer son successeur. Le Premier consul, qui a plus que jamais besoin de Saint-Domingue pour des raisons économiques (relancer le commerce) et stratégiques (contrer l'influence des Anglais dans la mer des Caraïbes), réagit en envoyant un corps expéditionnaire de 20000 hommes commandés par son beau-frère, le général Leclerc.

À l'approche de la flotte française, en janvier 1802, les troupes de Toussaint Louverture pratiquent la politique de la terre brûlée. Les principaux ports sont incendiés. À nouveau, des Blancs sont massacrés. En trois mois, leurs pertes sont considérables :

«DU PREMIER DES NOIRS AU PREMIER DES BLANCS» : LA FORMULE DE LOUVERTURE EXASPÈRE BONAPARTE

«5000 morts dans les combats et 5000 malades dans les hôpitaux», rapporte Jacques de Cauna. Mais en dépit de ses 30000 soldats, le général noir, dépassé par la puissance de l'armée française et abandonné par ses principaux lieutenants, doit se soumettre. Il est arrêté le 7 juin. Dépouillé de son uniforme, celui qui exaspérait Bonaparte en commençant ses courriers par la formule «Du Premier des Noirs au Premier des Blancs» est embarqué sur un navire, le *Héros*, à destination de Brest. «En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs ; il repoussera par les racines, car elles sont profondes et nombreuses», aurait-il déclaré en quittant l'île. En dépit de ses demandes répétées, il ne rencontrera jamais le «Premier des Blancs». Toussaint Louverture, le «Napoléon noir», mourra le 7 avril 1803 dans le sinistre et glacial fort de Joux, au cœur du massif du Jura, où Bonaparte l'a fait enfermer sans procès.

À la nouvelle du rétablissement de l'esclavage décrété par Bonaparte le 20 mai 1802, les Noirs de Saint-Domingue se liguent à nouveau contre le corps expéditionnaire. Les combats sont féroces, les massacres, de part et d'autre, impitoyables. Les troupes républicaines sont décimées par la fièvre jaune qui emporte leur chef, le général Leclerc. Son successeur, le général de Rochambeau, ne parvient pas, en dépit d'un renfort de 10000 hommes, à inverser le cours de l'histoire. Assiégés dans le fort de Vertières par l'armée de Jean-Jacques Dessalines, les Français capitulent. Le bilan est terrible.

Napoléon regrettera trop tard son erreur historique

Au total, la révolution de Saint-Domingue coûtera la vie à des dizaines de milliers de métropolitains, soldats, colons et fonctionnaires, et à quelque 200000 Noirs et mulâtres. Le 1er janvier 1804, huit mois après la mort de Toussaint Louverture, Dessalines proclame la République et l'indépendance de la colonie qu'il baptise Haïti, nom que lui avaient donné ses premiers habitants amérindiens. Il se fait couronner empereur sous le nom de Jacques Ier en octobre, et meurt assassiné le 17 octobre 1806.

En 1816, Napoléon, prisonnier des Anglais, reconnaîtra son erreur à propos de Saint-Domingue et déplorera avoir cédé «aux criailleries des colons». «C'était une grande faute que de vouloir la soumettre par la force : je devais me contenter de la gouverner par Toussaint», confiera-t-il à Emmanuel de Las Cases, l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Un siècle et demi plus tard, l'homme politique et écrivain martiniquais Aimé Césaire, dans son livre *Toussaint Louverture, la Révolution française et le problème colonial* (éd. Présence africaine, 2000), rend hommage au père fondateur de cette première république noire du monde : «On lui avait légué des bandes, il en avait fait une armée. On lui avait laissé une jacquerie. Il en avait fait une révolution ; une population, il en avait fait un peuple. Une colonie, il en avait fait un État ; mieux, une nation.» ■

FRANCISQUE OESCHGER

BISSETTE DEUX ARTISANS

L'UN EST MARTINIQUAIS, NEVEU DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE. L'AUTRE,

Josse / Bridgeman Images

Né en 1795, Cyrille Bissette, homme de couleur, mettra pourtant du temps avant d'embrasser la cause de l'abolition.

Son portrait apparaît dans tous les manuels scolaires ; son nom est gravé sous les voûtes du Panthéon. Victor Schœlcher (1804-1893) est la figure emblématique de l'abolition de l'esclavage. Une aura si forte qu'elle occulte le souvenir d'un Martiniquais, Cyrille Bissette (1795-1858), son rival acharné, qui lui aussi vouera sa vie à ce combat. Homme de couleur libre, Bissette n'embrasse pas d'emblée la cause. Issu d'une famille de négociants prospères, neveu de l'impératrice Joséphine par sa mère, il se met du côté des notables et des planteurs. Lors de la révolte du Carbet, une nuit d'octobre 1822 où des esclaves s'en prennent à leurs maîtres, il aide même à mater la rébellion. Moins d'un an après, il change pourtant de camp de manière spectaculaire. En 1823, circule sous le manteau un fascicule qui inquiète les autorités : *De la situation des gens de couleur libres aux Antilles françaises.* Le pamphlet réclame l'égalité des droits, le rachat des esclaves et la fin des châtiments corporels. Trois suspects finissent par être arrêtés, dont Bissette. Des exemplaires du pamphlet sont saisis chez lui. Les accusés sont marqués au fer rouge et condamnés aux galères. Après deux ans de détention à Brest et plusieurs révisions de leur procès, ils sont libérés en 1827, mais bannis de Martinique, dix ans pour Bissette, cinq pour ses camarades.

C'est donc depuis Paris qu'il va mener sa croisade pour l'abolition. Membre d'une loge maçonnique, il lance en 1829 une pétition adressée aux parlementaires, la première d'une longue série, pour mettre fin à l'esclavage et sensibiliser l'opinion. En 1834, il fonde la Société des hommes de couleur et la *Revue des colonies*. Le premier numéro appelle à une «émancipation immédiate et sans restriction». Bissette se réfère en permanence à la Déclaration des droits de l'homme – «Ce sont là les tables de notre loi», affirme-t-il –, et en appelle aussi au patriotisme. «Les Français, qui sont en tête de la civilisation et de l'affranchissement de l'humanité se laisseront-ils devancer par les Anglais dans cette circonstance ?», s'indigne-t-il. L'année précédente, le Royaume-Uni a fixé la fin de la servitude à 1840. En juillet 1835, il fait paraître un projet de loi. «L'esclavage est aboli dans toutes les possessions françaises d'outre-mer, prévoit le texte. Tous les habitants des colonies françaises, sans distinction de couleur, sont déclarés libres et égaux en droits.» Quant à la question de l'indemnité, soulevée par ses adversaires : «Entre le maître et l'esclave, il ne peut (en) être question. Si l'on voulait absolument en établir une, ce serait le maître qui la devrait à l'esclave pour réparation de la violence physique et morale qu'il a exercée sur lui.»

À la même époque, une voix moins radicale connaît un plus grand retentissement : celle de Victor Schœlcher, journaliste et philanthrope d'origine alsacienne, lui aussi franc-maçon. Sa parole, plus mesurée, effraie moins. Ses options, timorées, semblent plus réalistes. «Bissette et Schœlcher utilisèrent dans le même but les mêmes arguments, estime Nelly Schmidt, autrice d'*Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies, 1820-1851* (éd. Karthala, 2001). Mais Bissette les exprima plus tôt. À la même période, Schœlcher ne demandait que l'interdiction de certains châtiments phy-

DE L'ABOLITION SCHŒLCHER

UN JOURNALISTE DE MÉTROPOLE. DEUX VOIX RIVALES POUR UNE MÊME CAUSE.

siques infligés aux esclaves et la réglementation plus stricte des droits des maîtres.» Autre point de divergence : Schœlcher n'envisage qu'une émancipation progressive. «Je ne vois pas plus que personne la nécessité d'infecter la société active de millions de brutes décorées du titre de citoyen», argue-t-il, plaidant pour une transition sur soixante ans. Il changera d'avis à partir de 1840 lors d'un voyage aux Antilles, et se prononcera dorénavant pour l'abolition immédiate.

Schœlcher ? «Naïf et illégitime», affirme Bissette

Ce changement de position aurait dû ravir Cyril Bissette. Mais l'homme se sent toujours plus dédaigné. «Le tableau que fait M. Schœlcher de l'esclavage colonial n'est rien en comparaison de ce que nous savons, nous qui sommes de la Martinique», s'insurge-t-il. Pour lui, Schœlcher a été trompé par les maîtres «comme ces inspecteurs qui visitent les prisons et autres établissements publics, et dont la visite annoncée à l'avance fait tout disposer dans le meilleur ordre».

L'essai *Colonies étrangères et Haïti : résultats de l'émancipation anglaise*, publié par Schœlcher en 1843, envenime encore les choses. À l'accusation de naïveté, Bissette ajoute celle d'illégitimité. «C'est une erreur phénoménale de prétendre qu'il lui suffit d'avoir voyagé quelques mois aux Antilles pour avoir acquis la science infuse et se croire capable d'écrire sur les mœurs et sur toutes les questions coloniales de gros volumes destinés à faire autorité», assène-t-il en 1846 à Étienne Arago, dont le journal *La Réforme* publie alors un feuilleton hommage à Schœlcher. «Bissette le percevait non comme l'ami mais comme l'ennemi des «hommes de couleur libres», précise Nelly Schmidt. Des hommes dont il avait offensé les femmes, les accusant de vivre «toutes en concubinage ou dans la dissolution, en se prostituant pour les Blancs des îles». L'omniprésence de Schœlcher n'en est que plus insoutenable pour son pourfendeur. «Les vrais amis de notre cause n'ont jamais eu la prétention de se donner à nous comme des sauveurs, ni d'exercer cette espèce de tyrannie en s'imposant par une obsession continue à notre reconnaissance», fulmine-t-il.

Las, Schœlcher s'impose comme la figure tutélaire de l'abolition. «Je n'ai encore éprouvé aucun symptôme de découragement, écrit Bissette à son allié le pasteur Guillaume de Félice, professeur à la faculté de théologie protestante de Montauban, en 1846. Cela tient, et j'en ai la conviction, à l'excellence de la cause, à sa bonté, à sa justice.» Bissette a beau se défendre de toute animosité, ses attaques lui ferment des portes. Écarté de la Société française pour l'abolition de l'esclavage, il est aussi tenu à distance de la commission en charge du projet de décret. Schœlcher, lui, y est reçu à bras ouverts : «Il offrait son concours à la condition de mon exclusion partout où il peut être question de moi», clame Bissette. Nulle trace de lui, donc, dans le décret d'abolition du 27 avril 1848. Il croit tenir sa revanche en battant son adversaire aux législatives de 1849 en Martinique. Mais Schœlcher l'emporte en Guadeloupe... Retiré de la politique en 1851, Bissette termine sa carrière comme greffier. Le nom de son rival est inscrit parmi ceux des grands hommes, à Paris, le sien figure juste sur un rond-point, dans la commune martiniquaise de... Schœlcher. ■

VALÉRIE KUBIAK

Neuf ans plus jeune que Bissette, Victor Schœlcher est aussi plus timoré dans ses propositions d'émancipation des esclaves.

Tallandier / Bridgeman Images

Ken Welsh / UIG / Akg-Images

UNE AMÉRIQUE MARQUÉE DANS SA CHAIR

À PARTIR DU XVII[E] SIÈCLE, L'ESCLAVAGE PUIS LA SÉGRÉGATION SCANDERONT L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS, LAISSANT DES CICATRICES DURABLES DANS LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE DU PAYS.

Cet homme au dos mutilé s'est enfui d'une plantation de Louisiane en 1863 avant d'être recueilli par l'armée de l'Union à Baton Rouge : cette photo fera de celui qui sera rebaptisé Whipped Peter («Peter le fouetté») un symbole de l'horreur du système esclavagiste.

1883.

Album / Oronoz / Akg-Images

DANS LA SERVITUDE DES CHAMPS DE COTON

Depuis l'exil forcé en 1619 d'une vingtaine d'Africains dans la colonie de Jamestown (Virginie), l'esclavage s'est implanté dans les treize colonies anglaises d'Amérique du Nord. Ce système, au sein duquel les Noirs sont considérés comme des biens privés de tout droit, se développe surtout dans les États du Sud (comme dans cette plantation du Mississippi), où l'économie repose alors sur l'agriculture intensive, notamment du coton : au XIXe siècle, celui-ci devient la première culture d'exportation des États-Unis.

DES NOIRS VENDUS AU MARCHÉ COMME DU BÉTAIL

Dans le Sud d'avant la guerre de Sécession (1861-1865), la vente aux enchères d'esclaves est une affaire courante, notamment sur les grands marchés comme celui d'Alexandria (Virginie), le plus important des États-Unis. Ce tableau, datant de 1852 et signé par John Taylor, représente le jeune George, entouré de ses proches, revendu pour avoir tenté de s'enfuir. Cette représentation empathique est réalisée à une époque où émerge dans le Nord une conscience anti-esclavagiste, en partie grâce au succès du roman *La Case de l'oncle Tom* de Harriet Beecher Stowe, publié la même année.

Bridgeman Images

RUN AWA
GEORGE

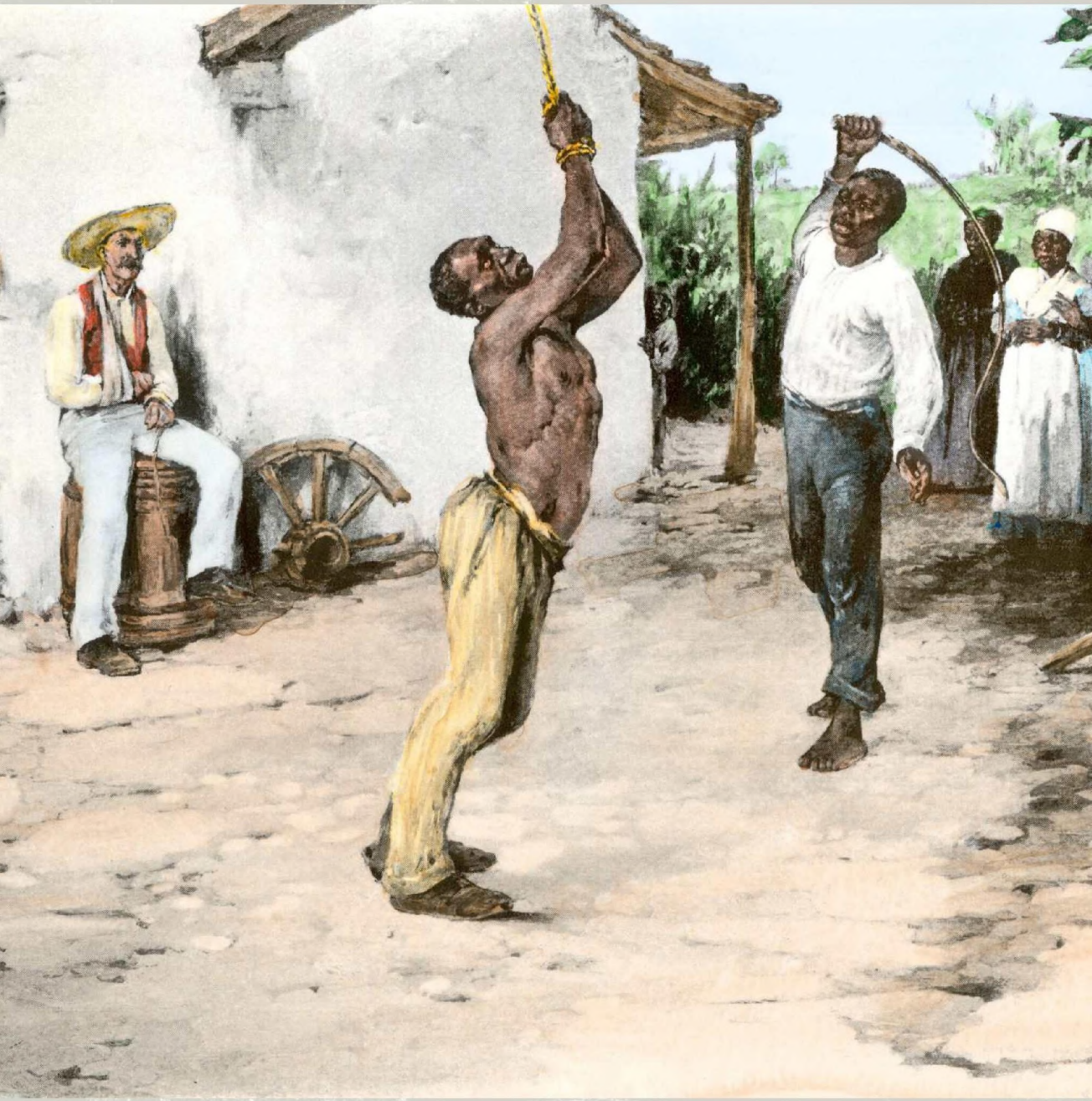

North Wind Picture Archives / Akg-images

LES COUPS DE FOUET RYTHMENT UNE VIE DE LABEUR

Aux longues et pénibles journées de travail dans les plantations du Sud s'ajoute la litanie des sévices sexuels, insultes, humiliations et châtiments arbitraires. Cette reproduction d'une illustration du XIXe siècle dépeint un homme forcé d'en violenter un autre, sous le regard d'un contremaître au bras bandé et se trouvant donc dans l'incapacité d'infliger lui-même cette torture. Utilisé sous tous les prétextes, le fouet devient le symbole de la violence esclavagiste.

PRISES DE GUERRE AU SERVICE DE L'ARMÉE DU NORD

En 1861, une guerre civile s'ouvre entre le Nord et le Sud sécessionniste et esclavagiste. Le Congrès décide que les États-Unis ne rendront plus les esclaves évadés ayant rejoint l'Union, les classant comme «contrebande de guerre». Un statut qui n'est pas encore synonyme de totale liberté. Ces hommes seront utilisés par les forces de l'Union comme ouvriers ou auxiliaires, notamment sur des navires (comme ici l'*USS Vermont,* en 1862), et rémunérés. Certains seront même officiellement enrôlés dans l'armée à partir de 1863.

Corbis / Getty Images

Science Source / Akg-Images

QUATRE MILLIONS D'ESCLAVES ENFIN LIBRES… MAIS PRÉCAIRES

La guerre de Sécession s'achève le 9 avril 1865 sur la victoire de l'Union, et l'esclavage prend fin avec l'adoption du treizième amendement de la Constitution. Quatre millions de Noirs sont alors libérés, mais beaucoup se retrouvent sans ressources et vivent dans des ghettos, comme ce groupe d'affranchis, photographié à Richmond (Virginie) cette année-là. Pour lutter contre la pauvreté, une agence du gouvernement fédéral, le Freedmen's Bureau, est créée à Atlanta afin de fournir des rations quotidiennes et des vêtements.

NOUVELLE ÉPOQUE, SÉVICES DU MOYEN ÂGE

Le 6 janvier 1906, dans la cour de la prison de Wilmington, dans le Delaware, la foule assiste aux tortures infligées à un homme accusé de battre son épouse. Cet État, hier esclavagiste sans pour autant quitter l'Union, fera longtemps usage du pilori, un moyen de torture médiéval, et les Noirs en feront largement les frais. La fin de l'esclavage n'a pas mis fin au racisme : l'intimidation est monnaie courante, et des groupes tel le Ku Klux Klan cherchent à empêcher les ex-esclaves d'exercer leurs droits.

Akg-Images

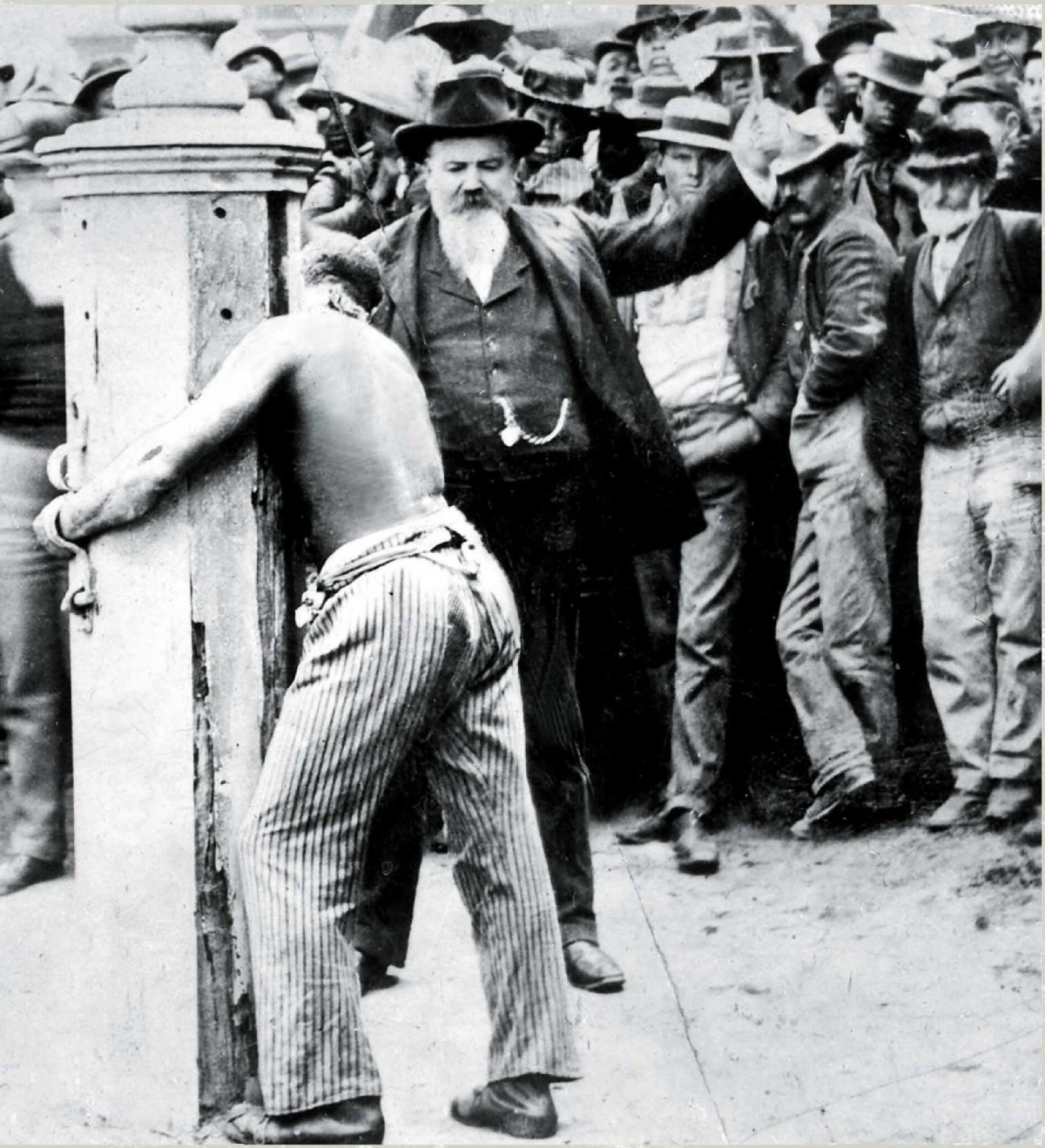

Dorothea Lange / FSA / Library of Congress / Akg-Images

SOIXANTE-DIX ANS APRÈS L'ABOLITION, LES BOULEVERSANTS REGARDS D'ANCIENS ESCLAVES

Pictures from History / Bridgeman Images (x 4)

Ces portraits d'anciens esclaves sont réalisés entre 1936 et 1938, au moment où la plupart approchent des 90 ans, à l'instar de Bob Lemmons (ci-contre). Après avoir été affranchi, il est devenu cow-boy dans son Texas natal, se faisant connaître comme l'un des meilleurs chasseurs de mustangs du pays. Tous ne connaîtront pas le même destin que Lemmons, qui finira sa vie en riche propriétaire terrien. Pour les nouvelles générations, le combat continue, non plus contre l'esclavage, mais pour les droits civiques. Reposant sur la doctrine «Séparés mais égaux», un système ségrégationniste s'est ancré dans les États du Sud à partir de 1877 avec les lois Jim Crow. Il faudra attendre 1968 pour que les réglementations racistes soient prohibées dans l'ensemble des États-Unis.

LIVINGSTONE
LE COMBAT D'UNE VIE

IL VOULAIT SOIGNER LA «PLAIE OUVERTE SUR LE MONDE» QU'ÉTAIT LA TRAITE NÉGRIÈRE. AU MILIEU DU XIXE SIÈCLE, L'ÉVANGÉLISTE ET EXPLORATEUR ÉCOSSAIS CONTRIBUA À ALERTER L'OCCIDENT SUR LES RAVAGES D'UNE PRATIQUE ENCORE AUX MAINS DES OTTOMANS ET DES ARABES...

Des villages brûlés et pillés. Des Africains reliés par des chaînes et des bâtons autour du cou, emmenés de force vers la côte est. Des femmes trop faibles pour avancer que l'on abandonne, attachées à des arbres, sous le regard des hyènes qui attendent leur heure. Explorateur d'un continent encore méconnu, David Livingstone (1813-1873) rapporta de ses voyages sur le continent noir des récits qui glacèrent d'effroi ses compatriotes. Premier Occidental à traverser l'Afrique subsaharienne, il mit sa célébrité et son aura au service de la lutte contre l'esclavage.

Né dans la banlieue de Glasgow, Livingstone obtint un diplôme de médecine avant de rejoindre la London Missionary Society. En 1840, il fut envoyé au Cap, bien que l'histoire le retienne comme un piètre prêcheur : on ne lui connaît qu'un seul converti ! Ce qui l'intéressait, c'était l'aventure et l'exploration d'un continent qui alimentait tous les fantasmes. Faisant de Kuruman, dans la province du Cap, la base arrière de ses périples, il enchaîna les expéditions, devenant le premier Occidental à traverser la rivière Kasaï, un affluent du Congo, mais aussi le premier à observer les prodigieuses chutes du Zambèze, connues des populations locales sous le nom de Mosi-Oa-Tunya, la «fumée qui gronde», qu'il renomma chutes Victoria en l'honneur de la reine. Lorsqu'il rejoignit l'océan Indien à Quélimane (dans l'actuel Mozambique) le 20 mai 1856, il avait réalisé son rêve : traverser l'Afrique d'ouest en est. Un exploit pour l'époque.

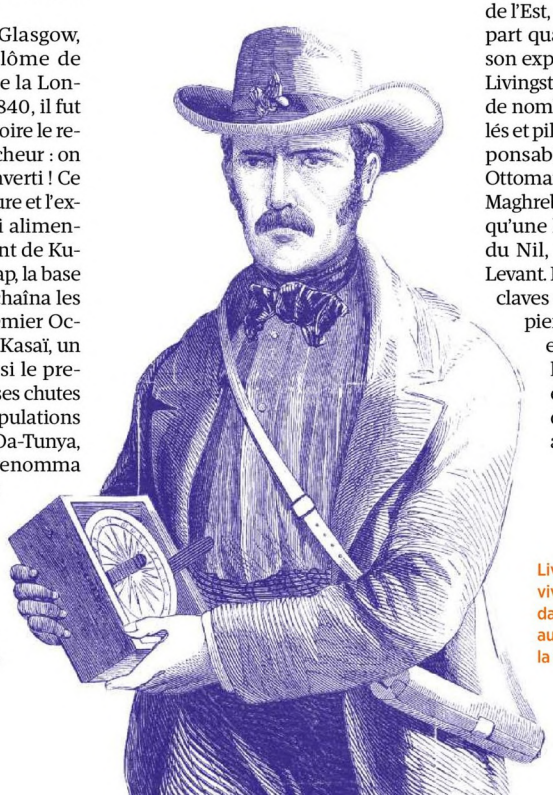

Granger / Bridgeman Images

Livingstone était une légende de son vivant : cette gravure fut publiée dans des revues britanniques en 1867, au moment où l'on avait perdu la trace de l'explorateur écossais.

À Londres, la renommée de Livingstone était faite et la chronique de son épopée devint un succès de librairie. Alors qu'il recevait tous les honneurs, la Royal Geographical Society accepta en 1858 de financer une nouvelle expédition afin de lui permettre d'explorer plus avant les rives de l'immense fleuve Zambèze. Et, peut-être, de trouver les sources d'un autre fleuve mythique : le Nil. C'est lors de cette seconde expédition qu'il découvrit l'ampleur de la traite arabo-musulmane.

À l'automne 1859, sur le lac Nyassa (actuel lac Malawi), l'explorateur britannique aperçut des dizaines de boutres, ces bateaux typiques d'Afrique de l'Est, chargés d'esclaves pour la plupart quasi mourants. En poursuivant son exploration des berges du Nyassa, Livingstone se rendit compte aussi que de nombreux villages avaient été brûlés et pillés : il comprit alors que les responsables de ces drames étaient les Ottomans. Ceux-ci occupaient alors le Maghreb (à l'exception du Maroc), ainsi qu'une large portion de terres le long du Nil, l'Anatolie, les Balkans et le Levant. Et ils avaient fait de la traite d'esclaves capturés en Afrique de l'Est la pierre angulaire de leur économie en les exploitant sur place ou en les emmenant en Arabie. Puis, en explorant le Shire, un affluent du Zambèze, Livingstone assista aussi, impuissant, au triste spec-

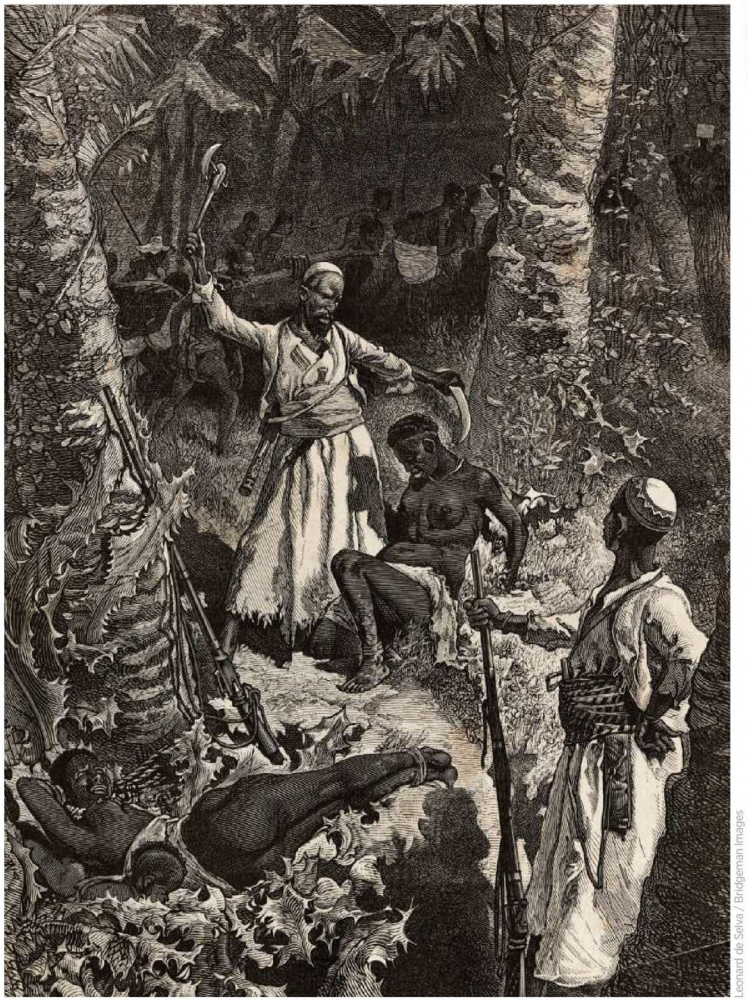

Leonard de Selva / Bridgeman Images

Un marchand d'esclaves assassine les femmes qui ralentissent la marche : ce dessin signé Daniel Vierge illustra le dernier journal de Livingstone (1866-1873).

tacle des caravanes négrières menées par des marchands arabes armés. On lui apprit que régnait là la tribu des Ajawas, qui s'était fait une spécialité de leur «fournir» des esclaves noirs.

Pour Livingstone, le meilleur moyen de tourner la page de l'esclavage, aboli en Europe dans les décennies précédentes, était de faciliter le commerce avec l'Empire britannique via des missions religieuses et coloniales. Lorsqu'il rentra au Royaume-Uni, il plaida ainsi pour l'abolition en défendant le principe d'évangélisation et le remplacement du commerce illégal par un commerce licite. Mais ses appels au gouvernement britannique restèrent lettre morte. Pire, la traite s'intensifia : lorsque Livingstone repassa le long du Shire en 1863, quatre ans après sa première rencontre avec les esclaves, des zones entières étaient presque vidées de leur population... En 1866, il débarqua sur l'île de Zanzibar, alors dépendante de l'empire d'Oman, et constitua un équipage de marins locaux pour s'enfoncer dans l'Afrique centrale. Mais après de longs mois, tous les hommes qui l'accompagnaient, sauf quatre, l'abandonnèrent en emportant les vivres et les médicaments. Livingstone trouva alors refuge auprès d'une caravane stationnée au sud du lac Tanganyika : elle était tenue par un dénommé Hamed bin Mohammed el-Marjebi, alias Tippo Tip, l'un des plus grands trafiquants arabes d'esclaves destinés aux plantations de clous de girofle de Zanzibar. Contraint de collaborer avec des négriers pour survivre, l'explorateur idéaliste apprit à faire des compromis...

Ses découvertes facilitèrent... la colonisation

Livingstone resta plusieurs mois avec Tippo Tip et ses hommes, et la caravane atteignit en juillet 1868 le lac Bangwelo, dans l'actuelle Zambie. Là, se rendant au marché un matin, l'Écossais fut à nouveau témoin des exactions commises par les trafiquants arabes sur les habitants, pour s'assurer de leur soumission.

En 1871, deux ans avant de mourir de dysenterie et de malaria, il put confier à Henry Stanley, l'explorateur gallo-américain parti à sa recherche, une lettre dans laquelle il racontait les horreurs auxquelles il avait assisté, contribuant jusqu'au bout à alerter l'Occident. Sur sa tombe, en Zambie, sont inscrits ces mots, tirés de son journal : «Puissent les riches bénédictions du ciel se répandre sur quiconque contribuera à guérir cette plaie ouverte du monde.» Selon l'historien britannique John Mackenzie, spécialiste de la colonisation, la vie de l'explorateur compte finalement moins que son «après-vie» et son influence posthume : David Livingstone dévoila les richesses et les splendeurs du continent noir à travers ses récits et, en cartographiant l'Afrique, prépara le terrain pour des expéditions militaires ou évangéliques de plus grande ampleur. En mettant en lumière les ravages de la traite, il incita la mission civilisatrice d'une Europe investie du «fardeau de l'homme blanc». Après sa mort, le partage de l'Afrique put commencer... ■

HUGO NAZARENKO

Bridgeman Images

SAMUEL WHITE BAKER
(1821-1893)
Après des années à commercer à Ceylan et dans les Balkans, cet explorateur anglais parcourut l'Afrique et découvrit le lac Albert en 1864. Cinq ans plus tard, employé par le gouvernement égyptien pour lutter contre le trafic d'esclaves, il reçut le titre de pacha.

LA LIBÉRATION DES CAPTIVES DU SOUDAN

AU XIXE SIÈCLE, L'ANGLAIS SAMUEL WHITE BAKER AFFRANCHIT DES FEMMES VICTIMES DE LA TRAITE, DISSIMULÉES AU FOND DES CALES D'UN BATEAU SUR LE NIL, PLAÇANT LA PLUPART D'ENTRE ELLES DEVANT UN CHOIX CURIEUX : SERVIR OU ÉPOUSER LES HOMMES QUI LES AVAIENT DÉLIVRÉES...

En ce début des années 1860, à Gallabat, village du Soudan, situé près de la frontière avec l'actuelle Éthiopie, on ne comptait plus les tentes de marchands d'esclaves. Les hommes se pressaient pour admirer le spectacle qui se cachait à l'intérieur. «Des jeunes filles d'une extrême beauté, dont l'âge allait de 9 à 17 ans. Ces ravissantes captives, à la belle carnation sombre, aux traits délicats et aux yeux de gazelle [...] étaient amenées par les marchands abyssiniens pour être vendues à des harems turcs» : c'est ainsi que l'explorateur britannique Samuel White Baker (1821-1893) décrit la scène dans *The Nile Tributaries of Abyssinia, and the Sword Hunters of the Hamram Arabs* (1867).

Natif de Londres, il fut le premier Occidental à découvrir en 1864 le lac Mwitanzige, que se partagent l'actuelle république démocratique du Congo et l'Ouganda, et qu'il renomma lac Albert en l'honneur de l'époux alors récemment disparu de la reine Victoria. Mais son nom reste aussi associé à la lutte contre l'esclavage au Soudan, et en particulier celui des femmes, pratique dont il avait été le témoin direct. En 1869, l'explorateur anglais fut spécialement missionné pour mettre fin à l'odieux trafic. Cette année-là, Ismaïl Pacha, khédive d'Égypte et du Soudan, soucieux de moderniser son pays en gardant ses distances avec l'Empire ottoman et en s'employant à se rapprocher de l'Occident, accueillit avec le plus grand faste le prince de Galles, le futur roi Édouard VII, et la princesse Alexandra, accompagnés d'une délégation comprenant, entre autres, Samuel W. Baker, alors âgé de 48 ans, tout auréolé de la gloire de ses voyages et de ses récentes découvertes. Pour donner des gages aux courants abolitionnistes qui s'imposaient en Europe, Ismaïl Pacha proposa donc une mission à l'explorateur : éradiquer la traite de son royaume. Chaque année, 50000 esclaves, dont de très nombreuses femmes, transitaient depuis le Soudan et l'Abyssinie pour être acheminées vers les marchés d'Égypte et ceux des villes portuaires de la mer Rouge et de l'océan Indien.

Baker se mit donc en route. Accompagné de 1700 soldats égyptiens et soudanais, il entama un périple de trois ans dans ces terres dévastées ●●●

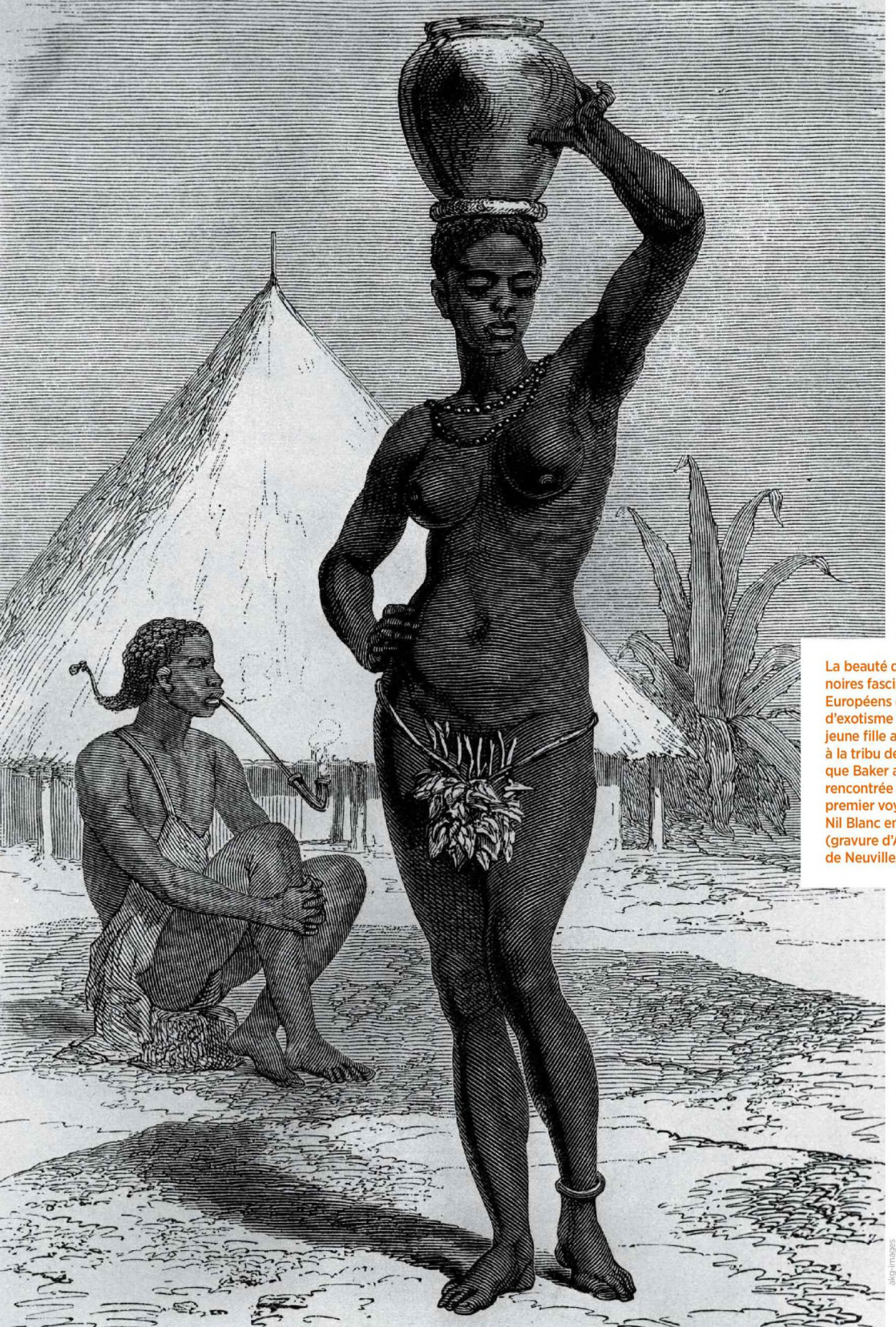

La beauté des femmes noires fascinait les Européens en quête d'exotisme : cette jeune fille appartient à la tribu des Obbos, que Baker avait rencontrée lors de son premier voyage sur le Nil Blanc en 1864 (gravure d'Alphonse de Neuville, 1867).

akg-images

●●● par les razzias, toujours organisées sur le même modèle : un trafiquant s'associait, écrit-il dans ses carnets, à un «chef nègre quelconque, [cernait] un village qui lui [était] hostile, y [mettait] le feu, [tuait] les hommes et [emmenait] les femmes et les enfants, avec le bétail.»

Décidé à intercepter les trafiquants sur le Nil Blanc, Baker fit bâtir un camp militaire, à mi-chemin entre Khartoum, plaque tournante du trafic, et Gondokoro, au sud, proche des terres de razzias. Le 10 mai 1870, un navire s'approcha, sans méfiance. En dépit d'une loi interdisant d'importer les esclaves depuis le Soudan vers l'Égypte, les trafiquants, de mèche avec les autorités corrompues, menaient leurs activités en toute impunité. Baker fit stopper le navire. Ses hommes embarquèrent, fouillèrent, et trouvèrent à fond de cale 150 personnes, des femmes, des filles et des jeunes garçons, quelques-uns enchaînés, à peine cachés sous une cargaison de céréales. «La voile de la grand-vergue semble anormalement pleine et

LES TRAFIQUANTS, DE MÈCHE AVEC LES AUTORITÉS, AGISSAIENT EN TOUTE IMPUNITÉ

lourde : déroulée, elle révèle une jeune femme, relate Baker dans *Ismailïa, récit d'une expédition dans l'Afrique centrale pour l'abolition de la traite des Noirs* (1875). Noire, fertile, sans doute d'une beauté remarquable, comme les jeunes filles à vendre près d'une décennie plus tôt à Gallabat, elle avait été dissimulée à bord avec beaucoup de soin. Le profit escompté était bien supérieur à celui qu'on pouvait tirer de corps plus vieux, ou enfantins ou masculins, un profit directement lié à la valeur sociale attribuée aux jeunes filles dans les sociétés où elles devaient être vendues.» Qu'avaient subi ces captives avant d'embarquer ? Libérées, elles racontèrent avoir vu la plus grande partie des hommes de leurs villages se faire tuer par les chasseurs d'esclaves. Samuel Baker n'était pas surpris : il avait déjà pu observer ces pratiques odieuses lors de son précédent voyage. Mais toute une dimension de l'exploitation des femmes esclaves semblait échapper au Britannique, qui fait preuve dans ses écrits ●●●

Leonard de Selva / Bridgeman Images

À Gondokoro (Ismailïa), dans le sud du Soudan, les femmes dansent en l'honneur de Samuel W. Baker et de son épouse Florence, qui assistent à la scène de loin (gravure d'Alphonse de Neuville, 1867).

British Library Board. All Rights Reserved / Bridgeman Images

●●● d'une forme de naïveté qui étonne aujourd'hui les historiens. Ainsi, Jean-Michel Deveau, dans *Femmes esclaves, d'hier à aujourd'hui* (éd. France Empire, 1998) rappelle que les hommes et les femmes capturés subissaient tous un parcours initiatique fait de violences et de privations de la part des trafiquants afin de les briser psychologiquement, et que les femmes subissaient de plus une «exploitation sexuelle effrénée».

Sans l'intervention de l'Anglais et de ses troupes, quel aurait été le sort de ces captives ? Par-delà l'immense variété des situations des femmes esclaves, elles auraient été exploitées de toutes les façons possibles. Nombre d'entre elles seraient devenues femmes de chambre, cuisinières, couturières, nourrices... Une jeune femme «d'une beauté remarquable», trouvée sur le bateau, était vraisemblablement destinée à un harem. À cette époque, dans le monde arabe, «la raison la plus courante d'acquérir des esclaves, et celle qui persista le plus longtemps, en était l'exploitation sexuelle, souligne l'historien américain Murray Gordon dans *L'Esclavage dans le monde arabe* (éd. Tallandier, 2022). La loi islamique conférait à leur propriétaire plein droit sur leur sexualité et leur fertilité, comme sur les fruits de leur travail.» Ainsi leurs enfants conçus avec un autre esclave devenaient-ils propriétés du maître.

DU FAIT DE LEUR STATUT ET DE LEUR SEXE, ELLES SUBISSAIENT UNE DOUBLE DOMINATION

Ce 10 mai 1870, les esclaves libérés qui descendirent à quai avaient échappé au pire. Mais ils savaient aussi qu'il n'était pas de retour possible dans leurs villages dévastés, et qu'ils risquaient d'être de nouveau capturés sur le chemin du retour. Baker offrit alors aux jeunes garçons de l'accompagner pour être formés à devenir artisans : menuisier, cordonnier... Les femmes et les jeunes filles eurent le «choix» : devenir domestiques chez les officiers ou épouser des hommes du régiment. Les noces collectives qui se tinrent dès le lendemain semèrent la zizanie au sein des troupes : les ex-captives avaient rejeté les avances des soldats basanés du nord du royaume, redoutant d'être réduites à nouveau en esclavage, et seuls des mariages avec des soldats noirs furent célébrés. «En reprenant leur liberté, ces dames réclamaient le plein exercice des "droits des femmes"» commente Baker dans son récit.

Le principe de ces noces organisées à la hâte pour échapper à l'esclavage peut aujourd'hui légitimement heurter, mais dans l'esprit de l'explorateur britannique, le mariage était bel et bien une voie d'émancipation. Et pour cause : sa propre femme, Lady Florence Baker, anoblie comme son mari et fidèle compagne de ses expéditions africaines, avait été victime de la traite. Orpheline originaire de Transylvanie, elle avait été vendue sur un marché aux esclaves en Bulgarie en 1859 avant que Samuel W. Baker ne l'arrache à ce destin... Par-delà la sincérité évidente des sentiments de l'explorateur, sa démarche témoigne de l'ambiguïté du mouvement abolitionniste, à l'époque, quant à la liberté des femmes. Selon l'historienne et anthropologue Benedetta Rossi, les femmes esclaves subissaient en effet une «double domination», du fait de leur statut et de leur sexe. Face à cela, elles adoptaient d'ailleurs des stratégies de défense particulières. Par exemple, leur taux de fécondité était extrêmement bas, signe de pratiques de contraception dissimulées...

Cette carte du sud du Soudan était incluse dans l'édition originale du livre de Baker, *Ismailïa, récit d'une expédition dans l'Afrique centrale pour l'abolition de la traite des Noirs* (1875). En rouge : les chemins empruntés par le Britannique et ses hommes entre 1871 et 1873.

En 1873, Baker repartit avec le sentiment du devoir accompli : «Sur une étendue de 2600 kilomètres, de Khartoum à l'Afrique centrale, le Nil Blanc est pur maintenant de l'abominable trafic qui souillait ses eaux depuis tant d'années, écrit-il. Tous les nuages se sont dissipés. Arrivé au terme de mon mandat, je ne vois plus que paix et lumière.» En réalité, Baker ne mit pas un terme à la traite, souligne Murray Gordon : les trafiquants changèrent simplement de voie, se déportant vers les routes du désert. Quant à Samuel et Florence Baker, ils revinrent en héros au pays, alternant voyages et séjours dans leur demeure du sud-ouest de l'Angleterre. Là, Baker rédigea le récit de sa traque des trafiquants d'esclaves. Il mourut en décembre 1893, avec à ses côtés, celle qui fut la compagne de toute une vie et un jour, elle aussi, une «ravissante captive». ■

ANNE DAUBRÉE

Coll. Boursaux / adoc-photos

En juin 1940, des tirailleurs sénégalais sont escortés par l'armée allemande. Ils seront internés dans des camps de prisonniers spéciaux dans le Sud-Ouest.

LES NOIRS, MIS À DISPOSITION DU REICH

DANS LES CAMPS D'EXTERMINATION, LE RÉGIME HITLÉRIEN AVAIT ORGANISÉ L'ANÉANTISSEMENT DES POPULATIONS JUIVES D'EUROPE. POUR LES AFRICAINS ET MÉTIS, VISÉS EUX AUSSI PAR LA RHÉTORIQUE RACISTE, HITLER AVAIT UN AUTRE PROJET : CELUI DE LES ASSERVIR.

Lorsque, descendants d'esclaves, les athlètes américains Jesse Owens (100 m) et Cornelius Johnson (saut en hauteur) remportèrent l'or aux Jeux olympiques de Berlin, le 2 août 1936, Adolf Hitler préféra s'éclipser avant d'être contraint de leur serrer la main. Obsédé par la suprématie de la soi-disant «race aryenne» composée de blonds aux yeux bleus, Hitler jugeait les Noirs indignes d'intégrer le III[e] Reich (ils étaient 24000 Noirs et métis au début des années 1930 à vivre en Allemagne). Il ne chercha cependant pas à les exterminer.

En effet, le Führer voulait se débarrasser des Juifs, mais pour les Noirs, il avait un autre projet. «Dans [son] esprit, les Noirs d'Afrique avaient un rôle à jouer dans l'équation économique de la future Grande Allemagne : celui d'esclaves – de fait, sinon de droit – chargés de contribuer à l'approvisionnement des entreprises germaniques en productions agricoles et en matières premières sous la férule de colons nazis se substituant aux puissances alliées vaincues», commente l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch dans son ouvrage *Des victimes oubliées du nazisme : les Noirs et l'Allemagne dans la première moitié du XX[e] siècle* (éd. Le Cherche Midi, 2007). Mais les plans de domination mondiale du chancelier furent contrecarrés. Les Noirs ne devinrent pas les esclaves des nazis, mais souffrirent d'autres exactions durant le conflit…

Le dégoût d'Hitler vis-à-vis des Africains avait des sources multiples. Né en 1889, il était biberonné au racisme imprégnant son époque. Le colonialisme européen se trouvait alors justifié par d'innombrables intellectuels qui faisaient des Noirs une catégorie d'êtres inférieurs. En 1877, s'était tenue en Allemagne la première exposition itinérante de «peuples exotiques», phénomène avant-coureur des zoos humains montés à la faveur des expositions coloniales qui se multiplièrent sur le Vieux Continent à partir de 1883. L'année suivante, à la faveur de la conférence de Berlin où les Européens s'étaient partagé l'Afrique, Bismarck fit main basse sur la Namibie, le Cameroun, le Togo et le Tanganyika (regroupant à l'époque une partie de l'actuelle Tanzanie, le Rwanda et le Burundi). En Namibie, l'aventure avait pris un tour tragique : en 1904, deux peuples, les Hereros et les Namas, s'étaient révoltés et 80000 d'entre eux, dont des femmes et enfants, avaient été massacrés par ●●●

●●● les troupes du général Lothar von Trotha, résolu à les exterminer. À cette occasion, l'Allemagne avait expérimenté ses premiers camps de concentration, au sein desquels le docteur Eugen Fischer – futur mentor du médecin nazi Josef Mengele – se livrait à des expériences anthropologiques.

En 1919, le traité de Versailles avait contraint l'Allemagne vaincue à renoncer à ses colonies et afin d'occuper la part de la Rhénanie qui lui était confiée, la France envoya surtout des soldats sénégalais et malgaches. À la tête du groupuscule d'extrême droite NSDAP (le parti nazi), Hitler, emprisonné depuis un coup d'État raté à Munich en 1923, fulminait dans *Mein Kampf* (1925) contre une «vengeance sadique et perverse» d'un ennemi qui voulait «infecter la race blanche avec le sang d'une basse humanité». L'indignation du futur chancelier n'avait rien de marginal : «la honte noire» *(Die schwarze Schande)* était dénoncée par la quasi-totalité de la classe politique allemande, au moment où circulaient des rumeurs de viols ou d'agressions de la part des occupants. Dans son brûlot, Hitler déplorait que l'«envahissement par les nègres fasse des progrès si rapides que l'on [pouvait] parler de la naissance d'un État africain sur le sol de l'Europe». Il développait sa rhétorique raciste et expansionniste, mais pas jusqu'à vouloir étendre les frontières du Reich jusqu'en Afrique. «En raciste qui se base sur la race pour estimer la valeur du matériel humain, je n'ai pas le droit de lier le sort de mon peuple à celui de soi-disant "nations opprimées", connaissant leur infériorité raciale», écrivait-il.

L'IDÉE : CRÉER, ENTRE LE SAHARA ET L'AFRIQUE DU SUD, UN EMPIRE PEUPLÉ D'ESCLAVES

ullstein bild via Getty Images

Le médecin et eugéniste Eugen Fischer (1874-1964) mena des campagnes de stérilisations forcées sur les «bâtards de Rhénanie», les métis afro-allemands.

Après 1933, une autre réalité se dessina, comme l'a raconté l'historien camerounais Alexandre Kum'A N'Dumbe dans *Hitler voulait l'Afrique : les plans secrets pour une Afrique fasciste (1933-1945)* (éd. L'Harmattan, 1980). Encouragés par les groupes industriels et financiers ayant contribué à l'élection d'Hitler en 1933, et portés par la nostalgie du pays pour ses conquêtes perdues, des théoriciens élaborèrent le concept de *Mittelafrikanisches Reich*. Un «empire du milieu», entre le Sahara et l'Afrique du Sud, voué non pas à devenir une colonie de peuplement mais un territoire de pure exploitation. Objectif : y expédier 800000 Allemands pour administrer le territoire, éviter autant que possible la présence de femmes allemandes afin d'éviter les unions interraciales et la naissance de métis. Pour éviter le mélange des races pures et impures, un régime strict de ségrégation aurait été mis en place, préfigurant l'apartheid instauré par l'Afrique du Sud en 1948. Pas question non plus de civiliser outre mesure les autochtones, auxquels serait proposée une éducation juste suffisante à être productif. Leur apprendre l'allemand ? On recommanderait plutôt aux cadres de s'initier au dialecte local afin de dissuader toute identification germanique. Fini aussi l'évangélisation : le *Mittelafrikanisches Reich* se passerait de missionnaires. Certains penseurs nazis osaient à ce propos parler de respect : «La pensée raciale, c'est être fier de sa propre spécificité et pour cela respecter et considérer celle des autres [...]. Nous ferons d'eux des membres productifs de la grande famille des peuples de cette terre», assurait ainsi Walter Gross, directeur de l'Office de politique raciale en 1933. En somme, avec un peu de tact, aucune rébellion ne serait à craindre : le Noir, dans son esprit paresseux et sot, accepterait volontiers la domination du Blanc dont il admirait l'esprit conquérant et la maîtrise des techniques modernes... Au point de lui déléguer tout droit politique puisque, tel un enfant, il attendrait d'être guidé et éclairé.

Une citation de Carl Peters (1856-1918), mythique pionnier de la colonisation allemande, refit alors

surface : «Le nègre est de nature esclave. Le maître lui est aussi nécessaire que l'eau au poisson.» Esclave ? Par philosophie ou par hypocrisie, Français et Anglais n'osèrent jamais qualifier ainsi les sujets soumis de leurs colonies. Avec les nazis, le mot n'était plus tabou. En 1932, dans son discours de Munich, Adolf Hitler avait dessiné les contours de l'ordre auquel il aspirait : à l'opposé de l'élite des «seigneurs» s'étant imposés par la lutte, on trouvait, tout en bas de la pyramide sociale, «une classe soumise de races étrangères, nommons-la tranquillement la classe moderne des esclaves». À l'époque, le Führer ne pensait pas encore aux Africains mais aux populations jugées non germanisables d'Europe centrale.

Une sauvagerie particulière envers les troupes coloniales françaises

En 1940, Hitler se laissa séduire par ceux qui l'incitaient à considérer le potentiel de l'Afrique, et demanda d'accélérer la préparation du retour de l'Allemagne sur le continent noir. L'engouement ne dura qu'un an. Fin 1941, ce n'était plus à l'ordre du jour et, en mai 1943, l'Office colonial fut placé en sommeil : avec une guerre à mener sur deux fronts, le Reich avait d'autres priorités...

Des Noirs asservis par les nazis, il y en eut pourtant... mais dans des camps. En 1932, à Breslau, Hitler avait menacé d'y envoyer «les Africains et les Juifs s'ils ne quittaient pas l'Allemagne immédiatement». Souvent agressés ou moqués en public, les Allemands noirs, issus de l'ancien empire, furent déchus de leur citoyenneté, de leur travail et de tout accès à l'éducation, tandis que 400 métis, labellisés «bâtards du Rhin», furent stérilisés sous l'égide d'Eugen Fischer. Lors des premiers combats de juin 1940, en France, la Wehrmacht se montra d'une sauvagerie particulière envers les troupes coloniales. Les 44000 soldats qui échappèrent aux massacres furent internés dans des camps de prisonniers spéciaux, dans le Sud-Ouest, l'Allemagne ne voulant pas qu'ils souillent son sol sacré. Quelques-uns rejoignirent les Africains internés pour activités dans la Résistance, le syndicalisme ou la politique. «Leurs gardiens y [redoublaient de cruauté] à leur égard, les ridiculisant, les exhibant aux riverains quand ils ne les [laissaient] pas mourir de faim ou ne les [livraient] pas à des "scientifiques"», note Catherine Coquery-Vidrovitch. L'Holocaust Memorial Trust estime aujourd'hui que 2000 d'entre eux ont péri d'épuisement dans les camps français. ■

BERTRAND ROCHER

akg-images

Sur cette photo prise après la libération du camp de Dachau en mai 1945 se trouve, à droite, Jean Vosté, un métis belge qui s'engagea dans la Résistance et qui avait été arrêté, trois ans plus tôt, par les nazis.

UN TABOU CHINOIS

LES MILLIERS DE CADAVRES RETROUVÉS AU PIED DES TOMBES DE NOBLES CHINOIS DE L'ANTIQUITÉ SONT-ILS LA PREUVE DU PASSÉ ESCLAVAGISTE CHINOIS ? AUJOURD'HUI ENCORE, L'IDÉE DÉPLAÎT FORT À PÉKIN.

Ce fut l'une des découvertes archéologiques les plus éclairantes sur la civilisation chinoise. L'une des plus glaçantes aussi. En 1899, dans la province du Henan, on retrouva les traces de la mythique cité de Yin Xu, dernière capitale de la dynastie Shang (entre 1600 et 1046 avant J.-C.). Les nombreuses fouilles réalisées de 1928 à 1937 révélèrent, entre autres, un cimetière royal, des fondations palatiales, mais aussi d'importantes fosses collectives. En analysant les ossements et les inscriptions oraculaires, les chercheurs ont conclu qu'entre 13 000 et 14 000 personnes auraient été sacrifiées à Yin Xu. Qui étaient ces hommes et ces femmes ? Pour certains experts chinois, il ne pouvait s'agir que d'étrangers ou de captifs de guerre. Pour d'autres, à l'instar de l'historien Guo Moruo (1892-1978), ces corps étaient ceux… d'esclaves.

Des esclaves auraient donc existé en Chine dès l'Antiquité ? La question reste taboue pour une Chine néocommuniste cherchant à affirmer son idéal égalitaire face à un Occident jugé corrompu, décadent et oppresseur. Occident dont les Chinois furent d'ailleurs victimes : au XIXe siècle, beaucoup devinrent des coolies, ces travailleurs agricoles asiatiques servant de main-d'œuvre corvéable et bon marché pour remplacer, dans les plantations de l'île Maurice, des Antilles et de La Réunion, les esclaves noirs que le Royaume-Uni et les autres nations européennes avaient cessé d'exploiter.

Mais les nombreux ossements retrouvés à Yin Xu donnent un indice sur l'ampleur de l'esclavage dans les premiers temps de l'empire du Milieu. Durant la dynastie Shang, estiment les experts, 5 % de la population était asservie. Parmi eux, des prisonniers, des criminels, mais aussi des personnes choisissant ce statut afin d'échapper au paiement de leurs dettes. Et parce que les nobles étaient censés pouvoir bénéficier de leurs esclaves dans l'au-delà, ces derniers étaient souvent sacrifiés au moment de la mort de leurs maîtres.

Sous la dynastie Qin (221-206 avant notre ère), l'édification de la Grande Muraille et le façonnage de l'armée de terre cuite de Qin Shi Huang (un ensemble de 8 000 statues de soldats et de chevaux qui a nécessité le travail de 700 000 hommes durant trente-six ans) furent l'œuvre d'ouvriers, certes, mais

Des eunuques pour construire la Grande Muraille

aussi d'anciens criminels condamnés à la castration et aux travaux forcés : ces eunuques étaient déchus de leurs droits et ne pouvaient plus revoir leur famille. «Les condamnés étaient régulièrement soumis au travail forcé, pour des durées plus ou moins longues (de six mois jusqu'à plusieurs dizaines d'années), selon la nature de leur crime, écrit l'historien Paulin Ismard, qui a dirigé l'ouvrage *Les Mondes de l'esclavage* (éd. Seuil, 2021). Dans la mesure où ils étaient mobilisés au service des grands projets de construction de l'empereur, leur travail supposait souvent de longs déplacements dans l'ensemble du royaume, et l'organisation de véritables camps de travail.»

Les esclaves, un enjeu de pouvoir en Chine ? Cette mobilisation exceptionnelle des condamnés aurait largement contribué à la victoire militaire des Qin et à la première unification du pays. C'était aussi un enjeu économique : des textes rappellent que sous la dynastie Han (206 av. J.-C.-220 apr. J.-C.), les familles des criminels étaient mises à la disposition du gouvernement, qui en profita largement, si l'on en croit les milliers de cadavres retrouvés avec des colliers de fer et des entraves au pied des grandes tombes de la dynastie…

L'exemple chinois vient rappeler combien il est parfois difficile d'établir une distinction entre l'esclavage et les travaux forcés décidés par la justice. Un document constitue une source précieuse pour cerner le statut d'esclave dans la période impériale tardive : le Grand Code des Ming, ensemble de lois du début de la dynastie Ming (1368-1644). Claude Chevaleyre, chercheur au CNRS, s'en est servi pour mettre en exergue le lien entre asservissement et châtiment. Le code disposait en effet que, en vertu du principe de coresponsabilité pénale, les proches d'un crimi-

Berry Hill Galleries New York / Aurimages

Prisonnier ou esclave ? L'ambiguïté demeure sur cette gravure tirée de *L'Album des punitions* (1801).

nel coupable de complot, de rébellion ou de sédition subiraient pour la plupart la peine de mort. Sauf les plus jeunes, les plus âgés et les femmes, qui y échappaient et étaient asservis au profit des familles de ministres méritants. Mais, souligne le sinologue dans un article publié par la revue universitaire *Extrême-Orient/Extrême Occident* en 2017, l'asservissement restait une peine assez rare.

La forme d'esclavage fondée sur le droit de propriété exercé par un maître sur son esclave n'est donc pas la seule possible. D'autres, plus insidieuses, reposent sur la désocialisation et l'exclusion, à travers par exemple le déshonneur ou la mort sociale...

Protéiforme, l'esclavage en Chine annonçait bel et bien l'esclavage moderne. En 1909, les Britanniques poussèrent les souverains Qing à l'abolir pour hisser le pays au rang des nations «civilisées» (l'abolition ne fut actée qu'en 1949, à la fondation de la république populaire de Chine). Ce qui n'empêcha pas d'autres formes d'asservissement : en 2014, l'ONG Walk Free estimait que la Chine exploitait 3,2 millions d'individus, chiffre porté à 6 millions aujourd'hui. En cause : les traitements infligés aux Ouïghours et aux Kazakhs dans la région du Xinjiang, mais aussi aux autres minorités comme les Tibétains, sans oublier les prisonniers, ou encore les enfants, forcés de travailler dans les champs de coton, ainsi que dans les usines de vêtements et de composants informatiques. ■

MARC OUAHNON

ABORIGÈNES

LA TRAGÉDIE DES GÉNÉRATIONS VOLÉES

AU XXE SIÈCLE, EN AUSTRALIE, DES DIZAINES DE MILLIERS D'ENFANTS MÉTIS FURENT ARRACHÉS À LEURS MÈRES ABORIGÈNES, ET PARFOIS MIS AU SERVICE DE FAMILLES BLANCHES. UN SCANDALE D'ÉTAT.

Canberra, 13 février 2008. Des milliers d'Aborigènes s'installent sur les pelouses du Parlement australien. Kevin Rudd, le Premier ministre travailliste, prend la parole. À Sydney, Perth, Melbourne, des écrans géants projettent ce moment historique en plein air pour tous les habitants : «Nous présentons nos excuses aux mères, aux pères, aux frères, aux sœurs, aux familles et aux communautés dont les vies ont été brisées par les actions de gouvernements successifs.»

Dans la foule, les applaudissements se mêlent aux larmes. Car ces excuses arrivent bien tard : après 1909, ce sont quelque 100000 enfants métis, nés de l'union de femmes aborigènes ou insulaires du détroit de Torrès avec des Blancs, qui ont été arrachés à leurs mères. Jusqu'à la fin des années 1950, ils furent confiés à des ●●●

Victimes de la politique de «blanchiment» de la population, ces enfants métis furent placés de force dans des orphelinats gérés par des missions chrétiennes.

DR

●●● institutions éducatives ou à des familles blanches, qu'ils devaient servir tels des esclaves modernes. Puis entre les années 1950 et 1973-1975, les enfants enlevés furent de plus en plus nombreux à être proposés à l'adoption.

Au total, pendant soixante-cinq ans, les plus hautes autorités australiennes ont froidement planifié l'assimilation forcée de très jeunes gens, composant ce que l'on appelle désormais les *Stolen Generations* («générations volées»). Certes l'Australie avait déjà connu l'esclavage, quand, au XIXe siècle, des milliers d'autochtones des îles du Pacifique avaient été «importés» dans les plantations du Queensland (une politique appelée *blackbirding*). Mais comment une telle infamie a-t-elle pu se produire en toute légalité au XXe siècle dans un dominion de l'Empire britannique ?

LE MÉTISSAGE ÉTAIT VU COMME UNE MENACE POUR LA PURETÉ DE LA «RACE BLANCHE»

Pour le comprendre, il faut revenir en 1901, à l'époque où la Fédération australienne fut proclamée. «L'unité de la race est une condition absolue de l'unité de la nation», affirmait alors Alfred Daekin, l'un des pères de la Fédération. Mais que faire des Aborigènes présents sur le sol depuis 40000 ans ? Estimée à 300000 individus à la fin du XVIIIe siècle à l'arrivée des Européens, leur population, décimée par les massacres et les maladies, ne comptait plus que 50000 personnes au tournant des XIXe et XXe siècles.

Prétexte avancé : ces enfants étaient négligés par leurs proches

Pour les *Whitefellas* («Blancs») en quête d'expansion, l'extinction prochaine des *Blackfellas* («Noirs») ne faisait plus guère de doute. Un Bureau de protection des Aborigènes (BPA) fut alors mis en place dans le but «d'adoucir l'oreiller des mourants» (*«smooth the dying pillow»*) : en d'autres termes, «alléger» les souffrances des autochtones tout en précipitant leur disparition, expliquent John Chesterman et Brian Galligan dans *Citizens Without Rights, Aborigines and Australian Citizenship* (Cambridge University Press, 1997).

Un phénomène inattendu s'est alors produit : l'explosion du nombre de femmes aborigènes donnant naissance à des bébés métis. En effet, faute de femmes blanches dans certaines régions isolées comme le Territoire du Nord, des colons «puisaient» dans le vivier des femmes autochtones sans nécessairement reconnaître les enfants nés de ces unions, lesquels finirent par représenter un bon tiers de la population aborigène. Espérant y remédier, les autorités décidèrent que les Aborigènes seraient placés sous tutelle et dirigés vers des réserves, contraints désormais de s'en remettre au BPA pour se déplacer.

Quant aux enfants «demi-sang» *(half-castes)*, les autorités allaient s'en charger. Aux yeux du gouvernement, le métissage constituait à la fois une menace envers la pureté de la race blanche et une entrave au processus d'extinction des autochtones. En 1909, la loi sur la protection des Aborigènes avalisa le principe du «retrait» de leur foyer de certains mineurs issus d'unions mixtes. Les motifs généralement avancés étaient que ces enfants étaient victimes d'«abandon», de «maltraitance» et de «négligence» de la part de leurs parents. Or dans la société aborigène, l'éducation des jeunes est l'affaire de la famille élargie tout entière, incluant donc les grands-parents, oncles, tantes et cousins. «L'accusation de négligence, souvent invoquée, reposait sur le concept anglo-saxon de famille nucléaire, c'est-à-dire limitée aux seuls deux parents, voire à la mère isolée dans le cas d'enfants naturels», commente l'historien Peter Read dans *The Stolen Generations* (Department of Aboriginal Affairs, 1981). En 1911, le BPA assura en outre que «laisser ces enfants dans les réserves rongées par le vice et l'oisiveté constituait une ●●●

Cette annonce, parue dans la presse australienne en 1934, présente des métis à placer. Un lecteur semble intéressé par la petite fille du milieu, qui semble avoir la peau la plus claire mais précise que n'importe quel enfant fera l'affaire «tant qu'il est costaud».

Homes Are Sought For These Children

A GROUP OF TINY HALF-CASTE AND QUADROON CHILDREN at the Darwin half-caste home. The Minister for the Interior (Mr Perkins) recently appealed to charitable organisations in Melbourne and Sydney to find homes for the children and rescue them from becoming outcasts.

I like the little girl in centre of group, but if taken by anybody else, any of the others would do, as long as they are black.

J. Van Hasselt / Sygma via Getty Images

The Sydney Morning Herald / Fairfax Media via Getty Images via Getty Images

●●● injustice pour les enfants eux-mêmes et un danger pour l'État».

Un amendement de 1915 facilita les fameux «retraits» : l'inspecteur ou le policier mandaté par le BPA n'avaient plus besoin d'alléguer une quelconque déficience parentale, il leur suffisait d'indiquer «mère aborigène» pour qu'un enfant soit extrait de son foyer. Par souci de discrétion, ce rapt légal avait lieu plutôt à la nuit tombée et à l'extérieur de la réserve. Parfois, il se produisait sous les yeux de la mère. La scène fait l'ouverture du film saisissant de Phillip Noyce, *Le Chemin de la liberté* (2002), adapté du récit éponyme de Doris Pilkington, d'après l'histoire vraie de sa mère, dans les années 1930.

LE RAPT DE L'ENFANT SE DÉROULAIT PARFOIS SOUS LES YEUX DE SA MÈRE

Les mineurs étaient expédiés dans des institutions religieuses, de préférence à l'autre bout du pays, jusqu'à ce qu'ils soient placés dans des familles blanches – ce qui était plus facile s'ils avaient la peau claire – ou jusqu'à leur majorité. La coupure avec leur vie d'avant se voulait radicale : les visites étaient interdites ou fortement découragées. À la mère, on en disait le moins possible, à l'enfant on affirmait qu'elle était décédée ou qu'elle ne pouvait plus ou ne voulait plus s'occuper de lui. Dans *Générations volées en Australie* (Alizés, revue angliciste de La Réunion, 2017), l'autrice Isabelle Auguste rapporte l'exemple de Milicent, «retirée» en 1949 à l'âge de 4 ans, et convaincue d'avoir été abandonnée, alors que sa mère l'avait cherchée pendant des années. Au sein des institutions et orphelinats, l'identité passée était effacée et l'usage de la langue d'origine, prohibé. «On nous enseignait que les Aborigènes étaient des déchets humains, raconte Milicent. D'ailleurs, on ne disait jamais "Aborigènes", on disait "Noirs", et moi j'ignorais que j'en étais une.»

En 1938, le mouvement pour l'égalité et les droits civiques s'organise sous l'égide de L'AAL (Ligue pour la promotion des Aborigènes) qui organise un *Day of Mourning* («jour de deuil»).

Au sein des familles ou des institutions où ils étaient placés, «[ces enfants] constituaient une main-d'œuvre captive et docile, dressée pour servir les Blancs», confiait en 1998 Judith Stubbs dans le documentaire *Bébés volés, une Australie pure et blanche* (de Jean-Xavier de Lestrade, France 3).

Couture, ménage, gardiennage du bétail, ils étaient voués aux corvées du foyer. Après leurs 18 ans, le futur de ces jeunes gens était tout tracé : en 1938, le BPA recommandait de destiner les filles à l'emploi de domestique et les garçons, à celui d'ouvrier agricole ou d'homme à tout faire. La plus grosse partie de leurs gages allait dans un fonds de placement dont l'accès nécessitait l'accord du BPA, poursuit Peter Read. Conditionnement de la personne, déni de liberté, rétribution insuffisante ou inexistante, sujétion physique et psychique : le sort des «générations volées» relevait bel et bien de l'esclavage moderne, estime le rapport d'enquêtes *Bringing Them Home*, signé en 1997 par la Commission australienne des droits de l'homme.

J. Van Hasselt / Sygma via Getty Images

En 1947, à l'âge de 8 ans, Marita Ah Chee (ici en 2001) fut séparée de sa mère aborigène et placée dans une mission catholique, au sein de laquelle seule la langue anglaise était tolérée.

Qui plus est, les métis étaient soumis à une politique de purification ethnique reposant sur des calculs farfelus, mise en œuvre par un gouvernement qui prétendait opérer par assimilation. À rebours de la célèbre théorie nord-américaine de la *one-drop rule* («l'unique goutte de sang»), selon laquelle toute personne ayant un ancêtre noir doit être considérée comme noire, les théories racialistes australiennes affirmaient en effet que le sang indigène, «plus faible» que le sang blanc, était en quelque sorte «soluble» dans ce dernier, écrit Martine Piquet dans *Sous-métis d'Australie* (Revue française de civilisation britannique, 2016). Statistiques et graphiques à l'appui, Cecil Cook, le chef protecteur des Aborigènes pour le Territoire du Nord, assurait, en 1927, que «toutes les caractéristiques de l'Aborigène sont généralement éradiquées à la cinquième génération, et le sont invariablement à la sixième.» L'idée, terrible, inspirée des méthodes d'élevage, consistait donc à «apparier» les métis avec des individus plus clairs de peau, de manière à «blanchir» leur lignée.

Une poignée de dollars pour une enfance confisquée

Cette politique ahurissante fut maintenue jusque dans les années 1950-1960. Puis le discours eugéniste céda peu à peu la place à une politique d'assimilation sociale et culturelle. Le BPA encouragea l'adoption pure et simple des enfants métis par des familles blanches. Les journaux fourmillaient de petites annonces proposant de prétendus orphelins. Bruce Tevorrow fut ainsi enlevé par les autorités en 1957 à l'âge de 13 mois, alors qu'il séjournait à l'hôpital pour une gastro-entérite, puis adopté par un couple de Blancs. Il a été le premier à recevoir un dédommagement de l'État en 2007.

Dans les années 1970, les mouvements pro-Aborigènes mirent progressivement fin à cette politique d'assimilation forcée, jusqu'au Racial Discrimination Act de 1975, qui tourna la page de la discrimination légale. Au début des années 1980, l'historien Peter Read, de l'association Link Up, permit aux familles dispersées de se réunir. Mais il fallut attendre la publication du fameux rapport *Bringing Them Home*, en 1997, pour que ce scandale d'État soit exposé. Ses auteurs estimaient qu'entre 10 % et 30 % des enfants métis avaient été séparés de leurs familles au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Selon le témoignage des survivants des «générations volées», recueilli dans les années 1990, 17 % des filles et 8 % des garçons des *Stolen Generations* avaient en outre été victimes d'abus sexuels, tant dans les institutions d'accueil que dans les familles d'adoption. En 2021, en guise de réparation, les survivants des «générations volées» se sont vu attribuer chacun 75000 dollars australiens (environ 48000 euros). Une bien maigre compensation pour une enfance confisquée. ■

CHRISTÈLE DEDEBANT

L'ÉMOUVANTE SAGA DE CES VISAGES D'ESCLAVES

On pourrait croire à des masques mortuaires. Ces moulages ont pourtant bien été effectués sur des êtres vivants : d'anciens esclaves, plus précisément. Ils sont le travail d'un ethnographe français né à l'île Maurice, Eugène de Froberville (1815-1904), qui, en 1846, décida d'immortaliser les visages de 58 ex-esclaves installés sur l'île Maurice. Pour la plupart, des Mozambicains de diverses ethnies, embarqués sur un navire brésilien, le *José,* en 1840, en direction de Rio, puis «interceptés» par un patrouilleur anglais, le *Lily,* la traite atlantique étant illégale depuis le congrès de Vienne (1815). À Port-Louis, l'administration coloniale rebaptisa ces ex-passagers du *Lily* avec le patronyme du navire. Ainsi, Gafume devint Joseph Lily, Munliua, Nigaud Lily... Ces Africains, considérés à Maurice comme «libres», étaient malgré tout des «travailleurs engagés». Une liberté à moitié acquise donc...

Château royal de Blois / François Lauginie / SDP - GIP-MMETA / Tallandier / SDP

GAFUME, DIT JOSEPH LILY

Gafume est né vers 1816 dans le royaume mozambicain du Barue. Capturé et vendu par des Africains, il devait partir, avec 550 autres captifs, pour Rio de Janeiro. Libéré grâce au navire anglais *Lily* en juin 1840, mais contraint de travailler sur l'île Maurice, il fut renommé Joseph Lily par son «engagiste».

FRÉDÉRIC RÉGENT

Maître de conférences à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, spécialiste de la traite atlantique, il étudie, en particulier, l'exemple des colonies françaises.

« JE DÉCOUVRE ENCORE DES CAS D'ESCLAVAGE QUI NOUS AVAIENT ÉCHAPPÉ »

SPÉCIALISTE DE L'ESCLAVAGE, LE CHERCHEUR REVIENT SUR L'ÉVOLUTION DE CETTE PRATIQUE BARBARE QUI PERDURE SOUS DIFFÉRENTES FORMES AUJOURD'HUI. UNE HISTOIRE QUI, DIT-IL, EST TROP SOUVENT «DANGEREUSEMENT SIMPLIFIÉE».

GEO Histoire : Est-on capable de dater avec précision le début de l'esclavage ?
Frédéric Régent : L'archéologie peut encore permettre de nouvelles découvertes, mais pour le moment, la trace la plus ancienne date du début du IV^e^ millénaire avant notre ère. Il s'agit de tablettes en argile gravées, de l'époque sumérienne, civilisation située dans le sud de la Mésopotamie, dans l'actuel Irak. On y voit des ventes d'êtres humains. On sait aussi qu'une «codification» de l'esclavage a vu le jour en Mésopotamie durant le II^e^ millénaire avant notre ère, avec le code d'Hammourabi. Ce texte, rédigé vers 1750 av. J.-C. par le roi babylonien Hammourabi, mentionne à plusieurs reprises les droits et les devoirs des esclaves. Quant au mot lui-même, il provient du latin *servus*, qui désignait les esclaves dans l'Empire romain. Dans la France médiévale, le terme s'est transformé en «serf», et a pris une autre signification en désignant les paysans non libres de quitter une seigneurie.

Quelle définition donneriez-vous à ce mot ?
C'est une question difficile car l'esclavage a pris diverses formes au cours de l'histoire. On retrouve toutefois, toutes époques et civilisations confondues, un point commun qui peut paraître une évidence, mais qu'il est bon de répéter : un esclave est une personne dont la liberté appartient à quelqu'un d'autre.

L'esclavage revêtait un rôle important dans les sociétés grecque et romaine de l'Antiquité. Peut-on dire que cette période était esclavagiste ?
Les historiens font la distinction entre les «sociétés esclavagistes», où la production économique ne reposait que sur le recours à une main-d'œuvre esclave, et les sociétés où les esclaves n'étaient qu'un «complément» à une main-d'œuvre dite «libre».

Rome, par exemple, n'était pas esclavagiste. Durant la phase de conquête de l'empire, au I^er^ siècle avant notre ère, on estime que 200000 prisonniers par an étaient réduits en esclavage. C'est beaucoup, mais il faut mettre ce chiffre en relation avec les dizaines de millions d'habitants conquis et soumis par l'empire : les esclaves n'étaient pas la main-d'œuvre principale des Romains !

On a avancé que l'Europe du Moyen Âge ne connaissait pas l'esclavage. Vous affirmez que c'est faux...
D'abord, la condition du serf, ce paysan attaché à une terre, et dont les biens et le travail appartenaient à un seigneur, est confuse. Il était supposé être libre mais ne pouvait prendre la liberté de quitter le domaine de son maître... Surtout, il a existé des traites d'êtres humains dès le début du Moyen Âge. Au IX^e^ siècle, les Vikings, par exemple, capturaient les populations des territoires conquis pour les vendre dans d'autres ●●●

●●● contrées, ou les réduire en esclavage en Scandinavie. Durant les XIVe et XVe siècles, un million et demi de Slaves et d'Asiatiques, capturés par les Tatars, un peuple turcique, furent achetés dans des comptoirs de Crimée par des marchands vénitiens, génois, catalans, puis vendus dans la péninsule ibérique, en Provence, en Italie... Et inversement des Tatars sont réduits en esclavage par des Slaves. À la fin du XIVe siècle, on vit aussi l'apparition d'esclaves africains à Venise et à Valence, en Espagne. Ils étaient achetés en Afrique du Nord par des Européens à des marchands arabes qui les avaient fait venir d'Afrique subsaharienne... Un commerce peu ébruité entre chrétiens et musulmans !

Cette traite transsaharienne, qui a duré du VIIIe au XIXe siècle, est encore taboue. Il existe très peu d'études à son sujet... Pourquoi ?
Tout d'abord, elle a longtemps suscité peu d'intérêt de la part des historiens occidentaux, à cause de la barrière de l'écriture et de la langue, que ce soit l'arabe ou le berbère. Ensuite, les sources sont plus difficiles d'accès, contrairement à celles sur la traite atlantique, bien plus documentée. Enfin,

« NOUS ÉTUDIONS AUSSI LE RÔLE JOUÉ PAR LES INTERMÉDIAIRES AFRICAINS »

aujourd'hui, les moyens de recherche pour qui veut se pencher sur l'histoire des marchés d'esclaves en Libye ou en Mauritanie, régions du monde où des pratiques esclavagistes existent encore de nos jours, sont, reconnaissons-le, très limités.

Vous avez publié de nombreux ouvrages sur le commerce triangulaire opéré entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Que sait-on de nouveau, aujourd'hui, sur cette traite qui aura duré quatre cents ans, jusqu'au XIXe siècle ?
Ce commerce triangulaire, qui s'est aussi fait en «droiture» – directement de l'Afrique à l'Amérique –, est dangereusement simplifié. Nous savons maintenant que 12 millions et demi d'esclaves africains ont fait le chemin entre l'Afrique et l'Amérique durant cette période, et qu'un million et demi d'entre eux sont morts lors de la traversée. Ensuite, de plus en plus de chercheurs – et j'en fais partie – s'intéressent au rôle joué par les intermédiaires africains au Gabon, au Sénégal, au Bénin, ou encore en Côte d'Ivoire, sur l'approvisionnement en esclaves de navires européens. Cette traite négrière est complexe, et il est nécessaire d'étudier toutes ses réalités pour ne pas tomber dans une vision manichéenne. À partir de 1815, alors que la traite était interdite par le congrès de Vienne, le commerce d'esclaves a continué car les intermédiaires africains ne voulaient pas mettre fin à ce commerce, très lucratif pour eux.

J'ai dernièrement été estomaqué par une exposition au château de Blois, intitulée *Visages d'ancêtres*, où l'on pouvait voir, pour la première fois en France, une vingtaine de moulages de visages d'anciens esclaves, effectués sur l'île Maurice, alors qu'ils étaient encore en vie [nous publions certains de ces moulages dans ces pages]. D'un réalisme frappant, ils ont été réalisés par un aristocrate français, Eugène Huet de Froberville, dans le cadre d'une étude ethnographique, au milieu du XIXe siècle. Il prenait le parti de systématiser et d'inscrire les individus dans des cases stéréotypées. Nom, origine, date de vente, trajectoire de vie... Tout a été scrupuleusement noté par Froberville. Et qu'apprend-on ? Que ces esclaves avaient

Château royal de Blois / Francois Lauginie / SDP (x 3)

JOACHIM, DIT MANUEL LILY (GAUCHE)

Né vers 1811 à Quelimane, d'une mère de l'ethnie tsoabo et d'un père de l'ethnie mukuzi, Joachim fut envoyé dans une plantation de cocotiers sur un îlot d'un affluent du Zambèze. Renommé Manuel Lily sur l'île Maurice, polyglotte qui parlait portugais, anglais et le créole mauricien, il avait environ 35 ans lorsqu'il raconta à Froberville sa vie d'esclave.

MUNLIUA, DIT NIGAUD LILY (MILIEU)

Munliua naquit sans doute en 1809, en pays makua, population bantoue d'Afrique orientale vivant au Mozambique, en Tanzanie, au Malawi, et au nord de Madagascar. Réduit en esclavage dès l'âge de 12 ans, à Maurice il fut «mis en apprentissage», nota Froberville, et devint Nigaud Lily.

JOÃO, DIT JACK LILY (DROITE)

Né esclave au Mozambique, où il appartenait à un maître portugais, João venait du pays des Niúngues, situé sur la rive gauche du Zambèze, à proximité de la ville de garnison portugaise de Tete. Devenu «travailleur engagé» sur l'île Maurice pour un colon anglais et rebaptisé Jack Lily, il ne put jamais quitter Port-Louis, malgré des demandes adressées aux autorités coloniales pour retourner dans son pays natal.

été capturés par des Africains, vendus aux Portugais puis «libérés» par les Anglais pour finalement être transportés sur l'île Maurice. On apprend, entre autres, que des peuples africains devaient payer des «impôts», en riz ou en bétail, à d'autres peuples africains. S'ils ne parvenaient pas à honorer ces taxes, ils devaient alors leur fournir… des esclaves, lesquels étaient immédiatement revendus aux Portugais. Cette exposition était passionnante car elle mettait en évidence la complicité de royaumes africains, comme l'actuel Bénin, dans la traite négrière. J'ai été ravi d'apprendre que ces moulages vont bientôt rejoindre Port-Louis, sur l'île Maurice, où ils seront déposés de manière permanente à l'Intercontinental Slavery Museum.

Vous étudiez aussi le rôle de l'Église catholique au sein de la traite occidentale. A-t-elle favorisé ce commerce humain ?

Elle l'a clairement accompagné. Dans les colonies du royaume de France, pour ne parler que d'elles, les ordres religieux ont participé à la construction d'une société coloniale esclavagiste. Premièrement, les jésuites, dominicains, et les carmes, par exemple, étaient propriétaires d'esclaves dans les plantations américaines. Deuxièmement, ces ●●●

Château royal de Blois / François Lauginie / SDP (x2)

DIONÔKEA, DIT SNAP LILY (GAUCHE)

Dionôkea était mukuzi, peuple mozambicain fournissant aux Portugais des esclaves, parfois des proches. Ce fut le cas de Dionôkea, vendu par sa famille, qui devint Snap Lily sur l'île Maurice.

KUPELIUA, DIT CHARLES LILY (DROITE)

Ce Makua a fourni de précieuses informations à Froberville sur le mode de vie de cette ethnie dont étaient issus nombre d'esclaves (on retrouve aujourd'hui leurs descendants jusqu'aux Comores).

●●● derniers ne cessaient d'infliger des discours de soumission aux esclaves, en brandissant les Épîtres de Paul, par exemple. «Respecte ton maître», leur disaient-ils. Finalement, l'Église catholique s'est accommodé de l'esclavage, parce qu'elle parvenait à convertir en masse ces «âmes perdues» venues d'Afrique. Ce fut plus difficile avec les Amérindiens, qui ont pourtant eu droit, eux aussi, à des conversions de masse de la part des jésuites, notamment au Paraguay. Je donne aussi une autre explication à ce «succès» de la conversion auprès des esclaves. Je pense que ces derniers se sont identifiés au Christ, ce fils de Dieu fouetté puis crucifié. Ils voyaient en lui leur nouvelle condition. On a d'ailleurs retrouvé dans les Caraïbes de petites croix du Christ, à l'intérieur de sépultures d'esclaves. Elles avaient été sculptées, par eux, dans de l'os.

Dans votre dernier ouvrage, vous vous penchez sur un pan oublié de l'histoire : la situation des «libres de couleur»...

C'est en effet un aspect méconnu, car personne, aujourd'hui, ne se revendique comme descendant de «libres de couleur». Or ces esclaves affranchis par leurs maîtres, et qui eux-mêmes pouvaient posséder des esclaves, étaient parfois majoritaires, comme dans la colonie espagnole de Santo-Domingo. Sujet tabou. En Martinique, lors de l'abolition de 1848, 20 % des esclaves appartenaient à des «libres de couleur». Un chiffre significatif. Les «libres de couleur» ont toujours eu la volonté de s'intégrer aux Blancs, mais comme ils ne parvenaient pas à devenir leurs égaux, ils ont tenté de profiter des circonstances de différentes révolutions, comme celle d'Haïti (1791-1804), pour aboutir à une égalité. Ils obtinrent certains droits, tel que le droit de vote. Aux États-Unis, leurs droits furent peu à peu supprimés lors de l'abolition de l'esclavage en 1865, ils furent rangés dans la catégorie des anciens esclaves, statut moins enviable. Ils connurent ainsi un déclassement vertigineux...

Découvre-t-on encore l'existence de traites longtemps passées entre les mailles des filets des historiens ?

Oui. Par exemple, j'ai appris récemment l'existence d'une traite d'esclaves asiatiques, de 1568 à 1815, entre le Mexique et les Philippines. Des navires quittaient Acapulco, sur la côte Pacifique mexicaine, avec une belle quantité d'argent, pour rejoindre Manille. Le retour s'effectuait avec des cargaisons

pleines d'épices, de porcelaine de Chine, et d'esclaves d'origines diverses : Japonais, Chinois, Indonésiens, Malais, Indochinois... Les chiffres ne sont pas précis : entre 40000 et 120000 esclaves auraient été concernés. Beaucoup moururent lors de la longue et terrible traversée de l'océan Pacifique. Il faudrait aussi creuser un sujet obscur, la traite organisée par les Hollandais, entre le XVII[e] et le XIX[e] siècle, qui transportaient des esclaves africains, indiens, indonésiens à travers tout l'océan Indien pour les réduire en servitude dans les territoires qu'ils contrôlaient : Ceylan (Sri Lanka), Sumatra... On parle de 600000 à un million d'esclaves !

« LES VRAIS NOMS DES ESCLAVES ONT ÉTÉ REMPLACÉS PAR D'AUTRES »

En 2018, le président français Emmanuel Macron a annoncé la construction, à Paris, d'un mémorial pour rendre hommage aux esclaves de la traite atlantique. Une association antillaise est à l'origine de ce projet, que vous suivez de près...
En effet, l'idée vient de CM98, une association mémorielle antillaise dont l'objectif est de réhabiliter la mémoire des victimes de l'esclavage colonial. Depuis plus de vingt ans, elle compile des registres d'état-civil dans lesquels sont inscrits les noms des anciens esclaves. Parce qu'à l'époque de la traite, les Africains déportés n'avaient pas de nom de famille. Juste un prénom. Après l'abolition de 1848, un nom de famille leur a été donné. Leurs prénoms d'origine ont été remplacés par des noms inventés. À titre personnel, je m'appelle Régent car c'est le nom qu'un officier d'état-civil français a donné à l'un de mes ancêtres, ancien esclave de Guadeloupe. Pour l'anecdote, dans la même commune de mon aïeul, un autre esclave s'est vu attribuer le nom de Géran. Il faut savoir que les officiers d'état-civil devaient créer environ 200 noms de famille en une journée. Ils allaient au plus simple... Sachant que ces noms de famille devaient, de surcroît, être différents de ceux portés par les maîtres. Une originalité française : on ne voulait pas de confusion entre familles de maîtres et familles d'esclaves.

Libres de couleur, les affranchis et leurs descendants en terre d'esclavage XIV[e]-XIX[e] siècle, par Frédéric Régent (éd. Tallandier, 2023).

À quoi va ressembler ce mémorial ?
L'idée est d'inscrire, sur une structure, les vrais noms africains de ces esclaves, accompagnés de leurs noms attribués plus tard par l'état-civil. Il existe déjà une œuvre de ce type en Guyane, avec 13000 personnes répertoriées. Ici, cela concernera les esclaves de Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de La Réunion.

Le mémorial se dressera (normalement au printemps 2026), dans le jardin du Trocadéro, à Paris, juste en contrebas des musées de la Marine et de l'Homme. Au moment où je vous parle, un concours d'architectes paysagistes a été remporté, mais je ne peux pas en dire plus. C'est un monument qui, certes, ne réglera pas tous les problèmes de justice sociale des habitants des outre-mer, mais c'est un pas vers une reconnaissance.

Même s'il a pris des formes différentes, l'esclavage existe toujours. Est-il illusoire d'espérer le voir disparaître totalement un jour ?
On parle d'esclavage moderne, même si je préfère utiliser le terme de «contemporain». Aujourd'hui, 50 millions de personnes dans le monde en seraient victimes, si l'on en croit les dernières estimations mondiales de l'Organisation internationale du travail effectuées en 2021. Le travail forcé, très présent dans des zones du globe comme l'Afrique transsaharienne et le sous-continent indien, reste la forme la plus «classique» de cet esclavage. Mais il existe d'autres formes encore. Le mariage forcé, des enfants orphelins vendus par leurs parents à des entrepreneurs peu scrupuleux ou à des réseaux de prostitution...

Rien qu'en France, 881 procédures pour esclavage ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie en 2021, et les deux tiers de ces infractions étaient liées au proxénétisme, 10 % à la mendicité forcée, et le reste à du travail forcé. Les esclavagistes peuvent aussi bien appartenir aux élites – du personnel d'ambassade, souvent de pays de la péninsule arabique – qu'être de simples travailleurs immigrés dans des foyers. Les derniers conflits, en Orient notamment, n'ont bien sûr pas arrangé la situation. Les flux de migrants, conséquences de ces guerres, sont des proies idéales... À cause de conflits, la quasi-disparition de certains États, comme la Libye, facilite l'esclavage contemporain. Certains récits, tel que celui d'Alpha Kaba, ce Guinéen réduit en esclavage en Libye de 2013 à 2016 [réfugié politique, il cherchait à rejoindre la France, où il vit désormais], résonnent avec les traites du passé. Il paraît difficile d'endiguer l'esclavage. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID PEYRAT

L'ACTU DE L'HISTOIRE

B. O'Kane / Alamy / Hemis.fr

SYRIE

QUAND DAMAS ÉTAIT LE CENTRE DU MONDE MUSULMAN

LA CHUTE SPECTACULAIRE DU RÉGIME DE BACHAR AL-ASSAD A REPLACÉ LA CAPITALE DE LA SYRIE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ. POUR LES REBELLES, LA PRISE DE LA VILLE ÉTAIT UN ENJEU AUSSI POLITIQUE QUE SYMBOLIQUE : FONDÉE EN 661 PAR LA DYNASTIE SUNNITE DES OMEYYADES, ELLE FORMA DURANT UN SIÈCLE LE CENTRE NÉVRALGIQUE DU PREMIER – ET DU PLUS GRAND – EMPIRE ISLAMIQUE.

Des mosaïques sont encore présentes dans la grande mosquée de Damas (bâtie entre 706 et 715), dont ce panneau représentant la rivière Barada. Elles ont été créées par des artistes byzantins en appliquant les règles de l'islam : aucune figuration humaine ou animale.

Bridgeman Images

Cette peinture du XIXe siècle signée Abbas al-Musavi retrace la bataille de Kerbala (680) opposant la puissante armée omeyyade de Muawiya aux partisans d'Hussein, petit-fils du Prophète.

La dynastie qui tenait les rênes de la Syrie d'une main de fer depuis cinquante-cinq ans s'est effondrée en une douzaine de jours. Le 8 décembre 2024, cerné par les rebelles, Bachar al-Assad, qui avait succédé en 2000 à son père Hafez, a quitté Damas pour se réfugier dans la Russie de son allié Vladimir Poutine, laissant derrière lui un bilan effroyable : depuis le début de la guerre civile en 2011, on compte plus de 500000 morts et 13 millions de déplacés, soit la moitié de la population du pays. Le groupe islamiste armé à l'origine de l'offensive insurrectionnelle, Hayat Tahrir al-Cham (HTC), a rapidement pris possession du palais présidentiel de Damas ainsi que des points névralgiques de la capitale. Pour les rebelles, la prise de Damas (qui compte aujourd'hui 5 millions d'habitants) ne marque pas seulement l'aboutissement de treize années de conflit, elle revêt un caractère particulièrement symbolique : de 661 à 750, la «ville du jasmin» fut en effet le centre du monde musulman et la capitale des Omeyyades, une puissante famille mecquoise qui revendiqua l'autorité morale et religieuse trente et un ans après la mort du prophète Mahomet en contestant la légitimité d'Ali ibn Abi Talib, le gendre de ce dernier. Pourtant, les Omeyyades furent longtemps des adversaires de l'islam…

Omeyya (602-680), l'ancêtre de la famille, était un parent de Mahomet (571-632). Tous deux appartenaient aux Quraych, une puissante tribu de La Mecque. Attachés à la tradition polythéiste, les Omeyyades considéraient la doctrine prêchée par le Prophète comme sacrilège. En 622, ils le poussèrent à s'exiler à Médine. Cet épisode, appelé l'hégire, marqua la naissance officielle de l'islam. Le clan d'Omeyya entra alors en guerre contre les adeptes de la nouvelle religion. Mais en 627, ils furent vaincus devant Médine, à la bataille du Fossé.

La capitale de la première dynastie héréditaire de l'islam

Lorsque, trois ans plus tard, Mahomet entra triomphalement à La Mecque, ceux qui avaient été ses ennemis épousèrent finalement sa cause et, en quinze ans, se hissèrent jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir. En 644, Othman, un Omeyyade, fut ainsi nommé calife. Une provocation pour les anciens compagnons de Mahomet qui se regroupèrent derrière Ali, le gendre du Prophète. La rupture eut lieu en 656 lorsque Othman fut assassiné par un groupe d'insurgés. À la mort d'Othman, Ali devint calife. Les Omeyyades, menés par leur chef Muawiya (602-680), refusèrent de le reconnaître tant que le meurtrier d'Othman n'était pas puni. En 657, les deux armées s'affrontèrent à Siffin, en Syrie, une ville proche de Raqqa. Mais après des semaines de combat, l'issue de la bataille restait incertaine. Pour en déterminer le vainqueur,

les deux camps décidèrent de se soumettre à l'arbitrage de juges désignés par chacune des parties. La décision pencha en faveur de Muawiya. Ali en sortit affaibli : il conservait le califat mais perdait une grande partie de ses partisans, qui estimaient qu'en acceptant de se soumettre à cette décision, il avait bradé son mandat sacré. On les désigna sous le terme de kharidjites, «ceux qui sont sortis». En 661, l'un d'entre eux assassina Ali, et Muawiya lui succéda à la tête du califat. Deux ans avant sa mort, en 678, il désigna son fils aîné, Yazid, pour lui succéder. Ce faisant, il mit fin au principe de nomination du calife par cooptation. Les Omeyyades devinrent la première dynastie héréditaire de l'islam, avec Damas pour capitale.

Les liens entre les Omeyyades et la ville syrienne étaient déjà anciens. Jusqu'alors aux mains des Byzantins, elle avait été conquise en 635, sous le règne d'Omar (634-644). Dans les années suivantes, toute la Syrie était tombée dans le giron musulman. En 640, Muawiya avait été désigné pour gouverner la province. Durant deux décennies, le chef omeyyade, habile politique, avait réussi à s'assurer la sympathie des Syriens, et notamment des tribus bédouines qu'il enrôla dans son armée. C'est naturellement que, devenu calife en 661, il installa son gouvernement à Damas. Un choix qui lui permettait également de s'affranchir de l'influence de ●●●

Michele Falzone

En treize siècles, la grande mosquée de Damas a subi une série de catastrophes (incendies, tremblements de terre…) qui ont endommagé sa structure, notamment sa coupole et ses plafonds. La restauration la plus récente date du mandat français, en 1929.

●●● l'aristocratie présente à La Mecque et à Médine. À peine née, la nouvelle religion se retrouva au cœur d'une lutte d'influence et de pouvoir. La bataille de Siffin qui opposa les partisans d'Ali aux Omeyyades en 657 divisa profondément le monde musulman, ouvrant la période de la *fitna* ou Grande Discorde. Les compagnons d'Ali – qui le considéraient comme seul successeur en ligne directe du Prophète, reniant les trois premiers califes – furent appelés chiites (de *shi'a*, «partisan»). En face, les sunnites (de *sunnah*, «tradition»), derrière la bannière omeyyade, estimaient que chaque membre de la tribu Quraych, quel que soit son degré de parenté avec le Prophète, pouvait prétendre au califat.

Un épisode ultérieur cristallisa cette rupture. En 680, à la mort de Muawiya, Hussein, le fils d'Ali et petit-fils du Prophète, refusa de prêter allégeance à Yazid, qui prenait la succession de son père à la tête du califat omeyyade. Avec ses compagnons, il tenta de reprendre le pouvoir. En infériorité numérique, ses troupes furent massacrées à la bataille de Kerbala, en Irak. La tête d'Hussein fut présentée à Yazid et exposée dans la mosquée de Damas.

Défait par les Omeyyades, Hussein devient un martyr

Son martyre devint le fondement de la piété chiite. Depuis, chaque année, cette branche minoritaire de l'islam (environ 10 % des musulmans) commémore sa mort le jour de l'Achoura, et les pèlerins affluent en Syrie, notamment à Damas, Raqqa et Alep.

En quatre-vingt-dix ans de règne, la dynastie sunnite constitua un empire gigantesque. L'expansion débuta vers l'est, dans les années 700 : les Omeyyades conquirent l'Afghanistan, l'actuel Ouzbékistan et le Kazakhstan où ils affrontèrent les armées chinoises qui occupaient ces régions. Leur avancée les conduisit jusqu'à la vallée de l'Indus. Dans les années suivantes, ils se déployèrent vers l'ouest : toute l'Afrique du nord tomba sous leur coupe. Avec l'aide des tribus berbères, converties à l'islam, les Omeyyades franchirent ensuite le détroit de Gibraltar pour pénétrer en Espagne en 711. En quelques années, ils atteignirent le nord du territoire et, en 720, passèrent les Pyrénées. Mais la résistance des Francs mit un frein à leur progression. En 732, après la défaite de Poitiers contre l'armée de Charles Martel, ils se replièrent vers la péninsule ibérique.

À DAMAS, LA FABULEUSE GRANDE MOSQUÉE DES OMEYYADES A SURVÉCU À LA CHUTE DE LA DYNASTIE

Comment les Omeyyades ont-ils réussi à administrer un tel territoire durant près d'un siècle ? Pour maintenir la paix, et ainsi assurer la pérennité de la dynastie, Muawiya avait organisé un pouvoir fort autour de sa personne. À Damas, il mit en place un conseil (*choura)* qui édictait les lois. Mais il veilla aussi à impliquer les provinces : dans les territoires arabes, il créa des conseils qui permettaient aux tribus de faire remonter leurs revendications vers la capitale et de participer à la politique de l'empire. Les décisions de la *choura* étaient ensuite appliquées par des gouverneurs nommés dans chacune des provinces.

À la tête de l'administration, Muawiya nomma d'abord des Arabes chrétiens, estimant que les musulmans n'étaient pas prêts pour ces fonctions. Mais, avec le temps, la population arabo-musulmane devint majoritaire. Pour éviter les soulèvements, Abd al-Malik, calife de 685 à 705, leur confia les responsabilités administratives au détriment des chrétiens. Sous son règne, l'arabe devint la langue administrative dans tout l'empire et les premières monnaies arabes furent frappées. Les Omeyyades firent preuve d'une grande tolérance et permirent aux populations de conserver leur religion, leur langue et leur culture. Les *dhimmis*, les «gens du Livre» – juifs et chrétiens – étaient respectés. Ils pouvaient prétendre à de hautes positions dans l'administration. En contrepartie, ils payaient un impôt, la *djizia,* indispensable à l'équilibre financier de l'empire. Le pouvoir avait donc tout intérêt à décourager les conversions pour maintenir ses recettes fiscales. Ceux qui se convertissaient (les *mawâlîs*) étaient considérés comme des citoyens de seconde zone, des sous-musulmans, et se retrouvaient au bas de l'échelle sociale. ●●●

●●● Au fil des conquêtes, le nombre de ces convertis ne cessa de croître et, à partir de 685, des rébellions éclatèrent sporadiquement dans l'empire. Pour écarter tout danger, le calife Omar II (qui régna de 717 à 720) tenta de rétablir l'égalité entre les convertis et les musulmans arabes.

Mais malgré ces efforts diplomatiques, l'empire fut sans cesse secoué par des révoltes. Le premier danger venait des chiites qui contestaient toujours la légitimité de la dynastie omeyyade. Leur détermination s'était renforcée après le martyre d'Hussein en 680. Six ans plus tard, ses partisans instaurèrent même leur propre État à Koufa, en Irak. Mais cette rébellion fut écrasée par le calife Abd al-Malik qui, à la fin de son règne, avait rétabli un semblant de paix dans l'empire.

En 685, le règne d'Abd al-Malik voit l'apparition des premières monnaies omeyyades. Ce dinar d'or «aniconique» ne porte pas l'image du calife mais une louange à Dieu, en calligraphie koufique.

Autre opposition : celle des kharidjites, ceux qui s'étaient détournés d'Ali après l'arbitrage de Siffin en 657 sans toutefois épouser la cause des Omeyyades. De nombreuses tribus arabes, demeurées hostiles à l'autorité de l'administration centrale de Damas, se rallièrent à eux. Ces rébellions contribuèrent à la fragilisation de la dynastie omeyyade : à partir de 746, une révolte kharidjite éclata au Yémen et gagna la péninsule arabique. Les insurgés s'emparèrent de Médine et de La Mecque, les lieux sacrés de l'Islam. Dans le même temps, une révolte chiite partie de Perse s'étendit jusqu'en Irak. Mais le coup de grâce vint des Abbassides, se réclamant d'Abbas, un oncle du Prophète. Leur révolte éclata en Perse en 747. Avec l'appui des chiites et des *mawâlîs*, tous liés par la même haine des Omeyyades, elle s'étendit jusqu'en Irak où Abou al-Abbas fut proclamé calife en 749. Affaiblis, lâchés par les Syriens eux-mêmes, les Omeyyades furent vaincus en 750, lors de la bataille du Grand Zab, au sud de Mossoul.

De leur règne en Syrie, il ne reste aujourd'hui que peu de témoignages : la plupart des édifices religieux, incarnations de l'islam conquérant, ont été détruits au fil des siècles. Mais au cœur de Damas, s'élève toujours la grande mosquée des Omeyyades, bâtie par Al-Walid Ier entre 706 et 715 sur l'emplacement d'une basilique paléochrétienne. C'est au cœur de cet édifice somptueux que le commandant en chef du groupe HTC, Abou Mohammed al-Joulani, a tenu à saluer, le 8 décembre 2024, une «victoire historique», tandis que, dehors, la foule scandait «*Allah akbar*». ■

VALÉRIE KUBIAK (AVEC FRÉDÉRIC GRANIER)

Musée du Louvre, Dist. Grand Palais Rmn / Claire Tabbagh / Collections Numériques – Fine Art Images / Heritage Images / Getty Images

Cette fresque du XIe siècle, représentant le cruel calife fatimide Al-Hakim, a été découverte à Fostat (Égypte). Une ville qu'il avait fait incendier en l'an 1010...

La tentation du califat

UN RÉGIME SALAFISTE PEUT-IL S'INSTALLER À DAMAS ? CALIFE SANGUINAIRE, SECTE FANATIQUE, RÉBELLION ISLAMIQUE... PLUSIEURS FOIS DANS SON HISTOIRE, LA SYRIE A CONNU LA FIÈVRE RELIGIEUSE.

XIe siècle

Al-Hakim, un fou au pouvoir

Ce calife chiite, qui régna de 996 à 1021, persécuta avec une cruauté inouïe ses opposants. Son empire couvrait alors le Maghreb, l'Égypte, la Palestine et la Syrie. Le «Caligula du Moyen-Orient» ordonna la décapitation ou la pendaison de tout habitant de Damas qui refuserait de se convertir au chiisme. Craignant les révoltes, le tyran s'attaqua aux «infidèles» chrétiens qui devaient porter au cou une lourde croix, et il fit assassiner diacres et patriarches qui refusaient de prêter allégeance. Il mit en place une *hisba,* un système de prohibitions. Des boulangers allumaient leurs fours avant l'aube alors que toute activité nocturne était proscrite ? Il les faisait brûler dedans. Des femmes regardaient les passants par leurs fenêtres ? Elles étaient emmurées vivantes. Sa mort suscita une nouvelle religion : celle des Druzes, qui le considèrent toujours comme le mahdi, celui qui reviendra pour annoncer le Jugement dernier. Parmi d'autres adeptes, on comptait aussi l'ex-chef de Daech, Abou Bakr al-Baghdadi (mort en 2019), pourtant sunnite. Un autre calife sanglant...

XIIe siècle

Sous la terreur des **«Hashashin»**

Le 28 avril 1192, Conrad de Montferrat, le roi chrétien de Jérusalem, fut poignardé par deux Sarrasins dans le port franc de Tyr. Le commanditaire ? Rashid ad-Din Sinan, le chef d'une secte musulmane qui vivait replié dans sa forteresse de Masyaf, en Syrie. Ce personnage mystérieux allait devenir le cauchemar des croisés en Terre sainte... Sa société secrète compta jusqu'à 60 000 hommes qui, en l'espace d'un siècle, tuèrent des centaines de dirigeants politiques et de dignitaires musulmans. Ces fanatiques se nommaient les nizârites : très respectueux du Coran, de la tradition et de la loi musulmane, ils croyaient à l'avènement d'une société nouvelle et juste, dirigée par un héritier du prophète Mahomet : l'Imam, celui qui recherche la vérité... C'est pourtant sous le terme d'*Hashashin* (devenu en français «Assassins») qu'ils entrèrent dans l'histoire. Un surnom que leur donnèrent leurs ennemis, puisque le comportement imprévisible de ces exaltés donnait l'impression qu'ils étaient sous l'emprise du haschich...

1982

À **Hama,** un soulèvement islamiste

Pour Hafez al-Assad, il fallait tuer la révolte dans l'œuf. Depuis des décennies, Hama, ville du nord-ouest du pays était le fief d'une contestation djihadiste. Le 3 février 1982, les forces spéciales – 12 000 soldats – du régime assiégèrent la ville, afin d'exécuter les islamistes et les habitants suspectés de sympathie envers eux. Entre 15 000 et 40 000 hommes, femmes, vieillards et enfants passèrent par les armes. Maisons, immeubles, mosquées, églises orthodoxes... tout fut pulvérisé ou presque. Rompus à la clandestinité, certains rebelles réussirent à fuir à l'étranger, notamment Moustapha Sitt Mariam Nassar qui devint, un quart de siècle plus tard, l'«architecte du djihad global», connu dans le monde entier sous le nom d'Abou Moussab al-Souri («le Syrien»), et inspirateur de l'organisation terroriste Daech. Le 5 décembre dernier, Hama a été la deuxième ville syrienne, après Alep, reprise par les insurgés armés menés par la faction islamiste Hayat Tahrir al-Cham.

Varsovie, Muzeum Narodowe w Warszawie / Piotr Ligier / SDP

Sur ce tableau de 1862 signé Jan Matejko, Stańczyk, bouffon à la cour de Pologne, se désole d'une défaite de son roi à Smolensk.

EXPOSITION

LE LOUVRE, SUBLIME MIROIR DES FOUS

BOUFFONS, SOUVERAINS HYSTÉRIQUES ET AGITÉS ROMANTIQUES SONT LES HÉROS D'UNE EXPOSITION CONSACRÉE À LEUR PLACE DANS L'HISTOIRE. PASSIONNANT.

Comme l'écrit le poète latin Horace, au Ier siècle avant notre ère, «il est bon quelquefois d'oublier la sagesse». Alors n'hésitez pas à faire un tour au Louvre pour perdre la tête dans l'une des plus belles expositions proposées par le musée parisien ces dernières années : le rôle des fous dans l'art et la culture occidentale, du XIIIe au XIXe siècle. Dans un parcours labyrinthique (le Louvre possède désormais un nouvel espace pour ses expositions temporaires), 300 œuvres (enluminures, gravures, tapisseries, peintures, sculptures), retracent la folle épopée de ces «insensés». «Fous de Dieu», monarques hystériques (tel Charles VI), «tourmentés» romantiques du XIXe siècle, bouffons des cours européennes de la Renaissance (on ne se lasse pas des portraits hilarants de Coquinet à la cour d'Orléans, de Bretagne puis de Bourgogne, de Triboulet auprès du duc René d'Anjou, ou encore de Kunz von der Rosen en Allemagne)… Cette exposition est un miroir des fous dans lequel chacun peut se reconnaître. Mais ce sont les «fous d'amour» qui triomphent, dans une palpitante section où des personnages lubriques et obscènes réduisent l'amour à la luxure, où les chevaliers portent de grotesques capuches à grelots pour séduire leur dulcinée, tandis que des têtes couronnées perdent l'esprit, telle Jeanne de Castille (1479-1555) qui, après le décès de son époux qu'elle aimait passionnément, perdit l'esprit. Les fous passent, mais heureusement, grâce à l'art, la folie reste ! ■

DAVID PEYRAT

Figures du fou, au musée du Louvre, à Paris, jusqu'au 3 février inclus.

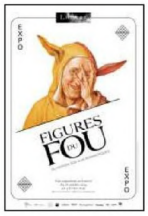

ENQUÊTE

LE SAMOURAÏ NOIR, UNE EXCEPTION DEVENUE ICÔNE

En 2024, Ubisoft dévoilait la bande-annonce d'*Assassin's Creed Shadows*, le prochain volet de sa série de jeux vidéo à succès. On y apprenait que cet épisode se déroule dans le Japon du XVI[e] siècle, vers la fin de l'époque Sengoku, et que le joueur y incarne une femme *shinobi* (espion), mais aussi… un samouraï à la peau noire. Accusé de wokisme, voire de révisionnisme, l'éditeur a eu du mal à éteindre la polémique… Pourtant, un samouraï africain nommé Yasuke exista bel et bien : en 1581, ce compagnon des jésuites lusitaniens fut même le premier étranger autorisé à porter les armes des *bushi*, les cavaliers en armure. Longtemps disparu des mémoires, Yasuke joua-t-il un rôle réel au sein de la garde rapprochée du seigneur Oda Nobunaga ? Ou n'est-il qu'un objet de fantasme, symbole d'une nouvelle lecture de l'histoire qui aurait tendance à exalter artificiellement la mixité ? Spécialiste des conflits armés et des questions militaires, Romain Mielcarek a épluché les archives et livre aujourd'hui une enquête fascinante sur ce personnage devenu un mythe moderne, accompagnée d'une compilation de ses apparitions dans la culture pop. ■

FRÉDÉRIC GRANIER

Yasuke, le samouraï africain,
de Romain Mielcarek, éd. Plon, 21 €.

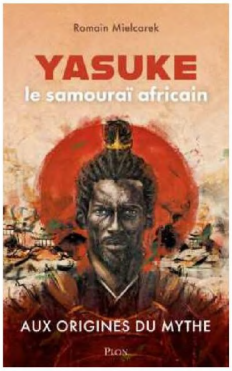

Chiens, chats, chevaux, éléphants, rhinocéros… Le destin illustré de 50 animaux stars de l'histoire.

BEAU LIVRE

LES ANIMAUX DANS L'HISTOIRE… UNE SÉLECTION PAS SI BÊTE

Les chiens sont-ils les meilleurs amis de l'homme ? Ils sont assurément ceux de l'histoire, à en juger par la place qu'ils occupent dans cet ouvrage écrit par Charlotte Chaulin, collaboratrice de GEO Histoire, qui raconte le destin de 50 animaux ayant joué un rôle – souvent malgré eux – dans les grands faits historiques. Ainsi apprend-on que Raton, le chien de la courtisane Ninon de Lenclos (1620-1705) goûtait aux plats de la cour de Louis XIV pour s'assurer qu'ils ne contenaient pas de poison, et que, dans les tranchées de l'Argonne, durant la Grande Guerre, le chien-sergent Stubby devint le héros du 102[e] régiment d'infanterie américain, en repérant un espion allemand. Avec ses textes bien sourcés – et non dénués d'humour – et sa riche iconographie, ce bestiaire fait revivre de belles pages de l'histoire de France (le Premier Empire à travers le cheval de l'Empereur, Marengo, ou l'Ancien Régime via Brillant, le chat adoré de Louis XV…). Il flirte aussi avec la pop culture en contant la véritable histoire de Dumbo, éléphant du cirque Barnum, et celle de Teddy, ours devenu le symbole de la peluche. **D. P.**

Le Grand Bestiaire de l'histoire du monde,
de Charlotte Chaulin, éd. Larousse, 25 €.

PATRIMOINE

Le château de Biron dans le Périgord, retrouve son trésor… en fac-similé

EN SEPTEMBRE 2024, LE CHÂTEAU DE BIRON, EN DORDOGNE, A ACCUEILLI LES COPIES PARFAITES DE DEUX SCULPTURES DU XVIe SIÈCLE, PROPRIÉTÉ, DEPUIS 1907, DU METROPOLITAN MUSEUM OF ART, À NEW YORK. DES ŒUVRES QUI LUI AVAIENT JADIS APPARTENU.

Dans son numéro 70 (été 2023), GEO Histoire a publié un reportage sur les relevés photogrammétriques des sculptures au Met, à New York, avant qu'elles ne soient répliquées en France. **Disponible sur *prismashop.fr***

Neuf mois de travail méticuleux. C'est le temps qu'il aura fallu à l'Atelier des fac-similés du Périgord (AFSP) – à qui l'on doit les répliques des peintures rupestres de la grotte de Lascaux (Lascaux IV) – pour effectuer les copies de deux sculptures datées du XVIe siècle. Jadis propriété du château de Biron, en Dordogne, elles furent vendues, en 1907, à l'Américain John Pierpont Morgan, président du Metropolitan Museum of Art (le «Met»), à New York, musée dans lequel elles sont toujours visibles. Fin septembre 2024, le château de Biron, monolithique forteresse du XIIe siècle, qui se visite, a enfin «retrouvé» les deux ensembles (une pietà et une mise au tombeau).

Ces fac-similés, réalisés dans le Périgord à partir de relevés photogrammétriques effectués à New York, en février 2023, avec l'accord du Met (lire notre reportage dans GEO Histoire n° 70), ont été installés à l'emplacement d'origine des statues : dans la chapelle du château, où reposent les gisants de Pons et d'Armand de Gontaut, barons emblématiques du château de Biron au XVIe siècle.

«Ces répliques, qui ressemblent trait pour trait aux originales, viennent enfin combler un grand vide», commente André Barbé, directeur de l'Atelier des fac-similés du Périgord. Un tour de force rendu possible grâce aux nouvelles technologies, mais aussi au travail minutieux de sept copistes qui ont travaillé sur l'aspect patiné de ces deux chefs-d'œuvre, et sur le rendu des couleurs. «Griffith Mann, le conservateur de la section médiévale du Metropolitan Museum, est venu sur place, précise André Barbé. Il a été impressionné par la qualité de la reproduction.»

Bluffante, cette technique du fac-similé, utilisée ici comme à Lascaux, est aussi un moyen de remplacer une restitution, qui aurait été impossible à obtenir ici, puisque les œuvres avaient quitté Biron suite à une vente. «Cela n'a jamais été

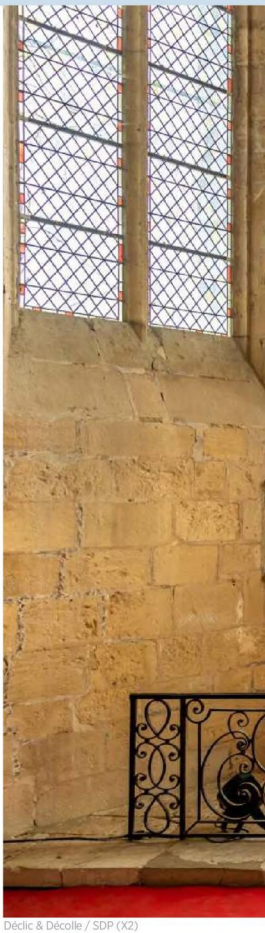

Déclic & Décolle / SDP (X2)

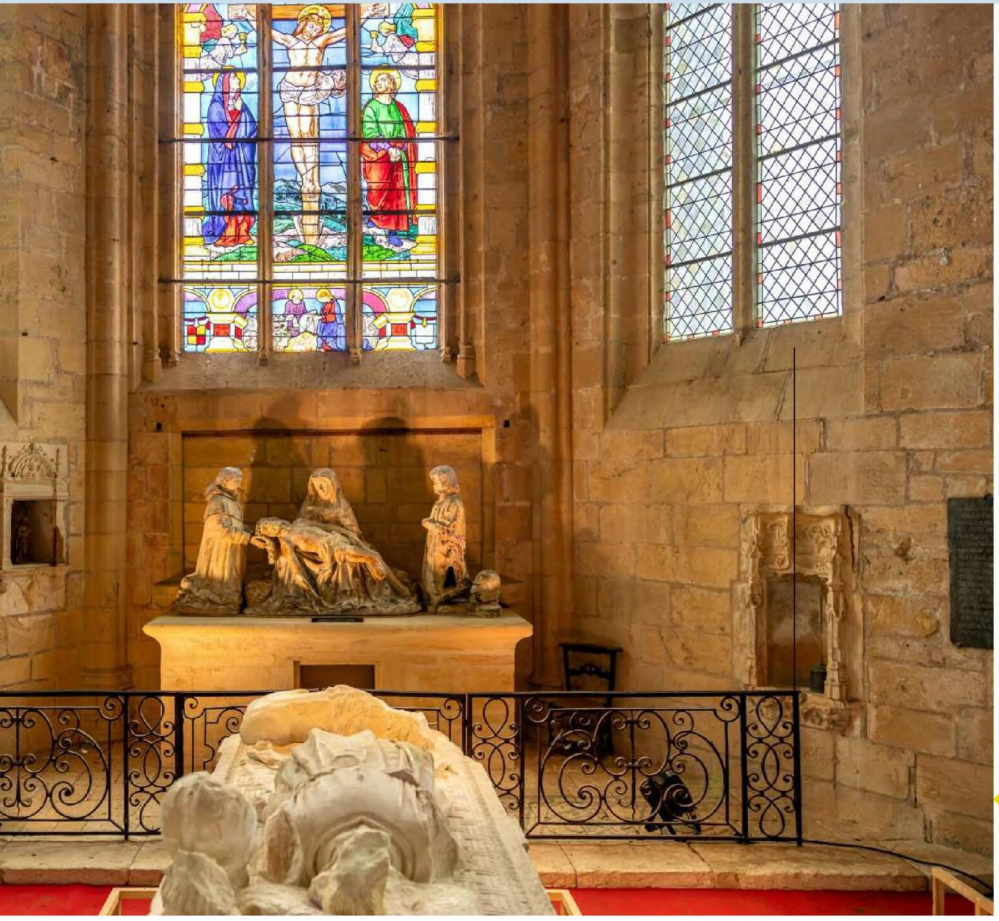

Les deux fac-similés ont été installés dans la chapelle du château de Biron. Ici, la pietà, devant le gisant d'un seigneur local.

notre volonté, nous nous réjouissons que les originales restent à New York», précise Sébastien Cailler, responsable du château. De son côté, le Met annonce la prochaine installation d'un code QR devant les sculptures exposées dans une des galeries de la section médiévale du musée, afin que les visiteurs puissent connaître la folle histoire de leurs fac-similés périgourdins. ■

DAVID PEYRAT

Aux confins du Périgord, le château de Biron a servi au tournage de plusieurs films de cape et d'épée, dont *Le Capitan* (1960), avec Jean Marais.

EXPOSITION

LE KAZAKHSTAN, SI GRAND ET SI MÉCONNU…

LE MUSÉE GUIMET PROPOSE UNE PLONGÉE DANS L'HISTOIRE ANCIENNE DE CE PAYS D'ASIE CENTRALE, ENTRE NOMADISME ET CONQUÉRANTS DES STEPPES.

Musée national de la République du Kazakhstan (x2)

Qui connaît l'histoire ancienne du Kazakhstan, ce vaste pays d'Asie centrale (2,7 millions de km², soit cinq fois la France), demeuré un «allié» de la Russie de Poutine tout en restant politiquement tourné vers l'Europe ? Pas grand monde… Une fois de plus, le musée Guimet, à Paris, propose une exposition offrant un panorama historique, clair et passionnant, sur un pays d'Orient qu'au fond l'Occident connaît peu. Après le Tadjikistan en 2021, l'Afghanistan en 2022, et le Japon impérial en 2023, c'est donc au tour du Kazakhstan d'éblouir le visiteur. Pas question de lui infliger un assommant pensum sur la longue histoire de ce pays de steppes : le musée s'appuie sur cinq chefs-d'œuvre éclairant cinq périodes, depuis le troisième millénaire avant J.-C. jusqu'au XVIIIe siècle. Malin, et visuellement magnifique. L'époque antique est symbolisée par une figure anthropomorphe, et de superbes pièces d'orfèvrerie trouvées dans la sépulture d'un guerrier, à l'époque où les plaines eurasiennes étaient habitées, du IIIe au Ier millénaire avant notre ère, par des nomades que les Grecs et les Perses appelleront, plus tard, les Scythes. L'âge médiéval ? Il est représenté par des sculptures en granite gris, appelées *balbal*, dont la taille varie d'un à quatre mètres. Érigées dans des places fortes, elles racontent un Kazakhstan lointain, du VIe au XIe siècle, qui était alors une confédération de tribus turciques. La grande époque des conquérants des steppes n'est évidemment pas en reste. Sous la férule du terrifiant émir Timour (alias Tamerlan), chef de guerre du XIVe siècle venu de l'Ouzbékistan voisin, le territoire kazakh devint une terre d'islam, comme peuvent en témoigner deux splendides chandeliers en bronze qui ornaient un mausolée sacré, toujours visible dans la ville de Yasi, aujourd'hui nommée Turkestan. L'histoire se termine avec les descendants du mongol Gengis Khan, un autre conquérant. Entre les XVe et XVIIIe siècles, ils firent de la majeure partie de l'actuel Kazakhstan un khanat (État). Pour les historiens, ce fut là l'acte de naissance d'une «nation de communauté culturelle et ethnique». Ce pays sera, un siècle plus tard, incorporé à l'Empire russe, puis à l'Union soviétique. Une autre histoire, à la porte de laquelle s'arrête l'exposition… ■

DAVID PEYRAT

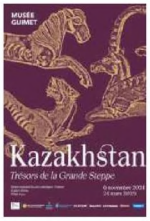

Kazakhstan, trésors de la Grande Steppe, au musée Guimet, à Paris, jusqu'au 24 mars inclus.

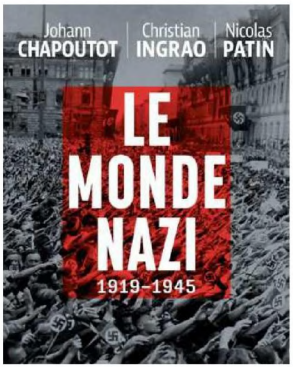

ESSAI

ILS ADHÉRAIENT AU REICH

Comment un petit parti comptant 50000 membres en 1928 a-t-il pu, cinq ans plus tard, accéder au pouvoir absolu et plonger un pays puis l'Europe tout entière dans le chaos ? L'historiographie, à travers le prisme du totalitarisme, a longtemps décrit un peuple allemand entièrement soumis à la propagande et à la terreur des SS. Mais depuis une trentaine d'années, une autre lecture explore des notions telles que l'adhésion ou le consentement social, afin de montrer que le nazisme fut un projet porté et validé par des millions d'hommes et de femmes, une «expérience intérieure» pour le dire avec les mots de l'écrivain Ernst Jünger. Voire, pour certains, les meilleures années de leur vie… C'est à travers ce prisme que trois grands spécialistes français du sujet proposent une œuvre totale sur le «monde nazi», analysant les croyances, les modes d'adhésion, le fanatisme, qui aboutit à la guerre et à l'assassinat, organisé de manière industrielle, de six millions de juifs. Une œuvre magistrale quand elle se borne à l'histoire et à la sociologie, plus contestable quand elle vire au relativisme lorsque les auteurs établissent dans leur conclusion un étonnant parallèle entre nazisme et démocraties néolibérales… ■

FRÉDÉRIC GRANIER

Le Monde nazi, 1919-1945, de Johann Chapoutot, Christian Ingrao et Nicolas Patin, éd. Tallandier, 27,5 €.

BANDE DESSINÉE

POUR TOUT SAVOIR DES MYTHIQUES GUERRES DE L'OPIUM

Dans la série *Les Grandes Batailles navales*, 23 tomes à ce jour (tous disponibles en librairie), celui sur les guerres de l'opium, conflits opposant la Chine de la dynastie Qing au royaume d'Angleterre de 1839 à 1860, est la plus belle réussite. Ce très bel album de 50 pages, incluant de superbes planches sur la féroce et sanglante bataille navale de Fasthan Creek, le 1er juin 1857, remportée par la Couronne, revient sur l'origine de cet affrontement : le trafic d'opium, drogue importée par les navires britanniques, irritait la cour de l'empire du Milieu. Il montre aussi que la guerre était perdue d'avance pour l'empereur Xianfeng. D'un côté, une flambante armada anglaise, dotée de vaisseaux abritant des canons obusiers, de sloops de guerre à vapeur, de puissantes canonnières. De l'autre, des jonques chinoises armées de bombardes toutes plus vétustes les unes que les autres et des équipages menés à une mort certaine. Une défaite humiliante pour l'Empire chinois, qui dut ainsi accepter de nouvelles concessions territoriales. **D. P.**

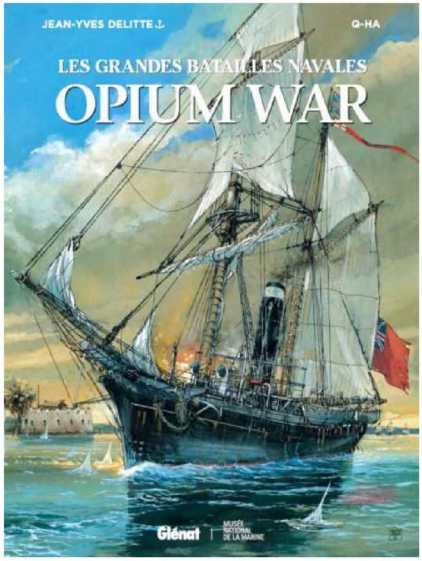

Opium War, coll. *Les Grandes Batailles navales,* de Jean-Yves Delitte et Q-Ha, éd. Glénat, 15,50 €.

LES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE...

LOUISE D'ORLÉANS
La Française devenue première reine des Belges

UNE EXPOSITION AU CHÂTEAU DE CHANTILLY NOUS FAIT (RE)DÉCOUVRIR LOUISE D'ORLÉANS, FILLE DU «ROI DES FRANÇAIS» LOUIS-PHILIPPE. FEMME INFLUENTE, ELLE ÉPOUSA LE SOUVERAIN DU NOUVEAU ROYAUME DE BELGIQUE.

Louise d'Orléans ? Une femme discrète, disparue trop tôt. Longtemps, les historiens se sont contentés de ce résumé lapidaire pour évoquer le destin de cette princesse française. Mise à l'honneur dans une exposition du musée Condé, au château de Chantilly (elle était la sœur d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale et héritier du domaine), Louise d'Orléans peut enfin être reconnue pour ce qu'elle était : une femme politique influente et une figure de proue de l'Europe romantique du XIXe siècle. Des objets intimes et touchants lui ayant appartenu, notamment peignes et bijoux, sont présentés pour la première fois au public afin de «raviver la richesse de sa personnalité et restituer une vérité historique», explique Mathieu Deldicque, directeur du musée Condé.

Qui était-elle ? Première fille de Louis-Philippe, duc d'Orléans, et de Marie-Amélie de Bourbon-Siciles, elle vit le jour le 3 avril 1812, à Palerme. Après la Restauration, elle et sa famille, de retour en France, résidaient entre le Palais-Royal et le château de Neuilly. Sa vie bascula en 1832 – l'année de ses 20 ans – lorsqu'on la destina à épouser Léopold de Saxe-Cobourg, premier roi du jeune État belge, indépendant depuis 1830 et sa sécession du royaume uni des Pays-Bas. Son père étant devenu, entre-temps, roi de France, «l'union de Louise avec un souverain belge proche de la monarchie anglaise fut conçue comme un outil de pacification», analyse Mathieu Deldicque.

Le mariage, célébré à Compiègne, scella une précieuse alliance diplomatique entre les Orléans et les Saxe-Cobourg : deux dynasties fraîchement établies et en quête de légitimité... La très soudée famille d'Orléans laissa donc partir l'une des leurs de l'autre côté des Ardennes. Ses larmes à peine séchées, Louise dut endosser ses responsabilités de reine des Belges et tenter de gagner l'affection de son peuple d'adoption. Une entreprise difficile. Ce fut finalement en mettant au monde un premier héritier que la souveraine, rebaptisée Louise-Marie en Belgique, trouva sa place. Elle assurait ainsi la continuité de la monarchie face à la menace orangiste : ce courant politique, rassemblant l'élite francophone de Flandre, de Wallonie et de Bruxelles, souhaitait le retour de la Belgique dans le giron des Pays-Bas. Au cœur de cette partie d'échecs européenne, Louise d'Orléans joua un rôle de premier plan, influant par exemple sur le mariage de son frère, Louis d'Orléans, duc de Nemours, avec une des nièces du roi de Naples. Une autre alliance entre monarchies européennes.

La jeune princesse se retrouva au cœur d'une partie d'échecs diplomatique

Mais la reine des Belges avait aussi l'âme romantique. Formée très jeune aux arts, elle bénéficia de l'enseignement de quelques-uns des maîtres reconnus de son époque : l'historien Jules Michelet, mais aussi les peintres Ary Scheffer et Pierre-Joseph Redouté, qui lui donnèrent le goût du dessin et de la peinture. En témoignent, dans l'exposition, ses aquarelles et gouaches, mais aussi sa collection d'œuvres de peintres alors très en vogue au milieu du XIXe siècle, comme le Provençal François Granet. Par la suite, la souveraine contribua à la création d'une école romantique de peintres belges en constituant, avec son époux Léopold Ier, la première collection royale du pays. Elle repéra notamment un cer-

Bruxelles, Palais de la Nation, Chambre des représentants de Belgique

Le destin romanesque de Louise d'Orléans, princesse de France, coïncida avec celui du nouveau royaume de Belgique, né en 1830.

tain Franz Xaver Winterhalter, peintre prussien devenu portraitiste officiel de toutes les têtes couronnées de l'époque.

Depuis son installation en Belgique, Louise trouvait aussi refuge dans une correspondance frénétique avec sa famille, et s'adonnait à de longues promenades sur les plages du pays. «J'aime beaucoup mieux rester seule [...], pleurer s'il y a lieu, à mon aise», écrit-elle à sa mère. Pour garder le souvenir de son clan, elle nourrissait un penchant pour des médaillons en forme de cœur où étaient conservés des portraits miniatures et des mèches de cheveux de ses neuf frères et sœurs.

Alors que son premier fils mourut brutalement moins d'un an après sa naissance (elle aura trois autres enfants), Louise d'Orléans perdit ensuite, en 1839, sa sœur Marie qu'elle considérait, selon ses lettres, comme «la meilleure et la plus chère moitié» de sa vie. Sa santé déclina alors, jusqu'au 11 octobre 1850, où elle s'éteignit à Ostende, à 38 ans. Dans son testament, elle avait écrit espérer «avoir été utile en quelque chose». Elle contribua à la construction politique et artistique de ce tout nouvel État qu'était alors la Belgique. Pas si mal. ■

ADÉLIE CLOUET D'ORVAL

Louise d'Orléans, première reine des Belges, un destin romantique. Exposition au château de Chantilly (Oise), jusqu'au 16 fév. 2025.

ESSAI

LA SAGA DU ROSE, DU CONCENTRÉ DE FÉMINITÉ À LA FAUTE DE GOÛT

MICHEL PASTOUREAU AJOUTE UNE NOUVELLE COULEUR À SA PALETTE, OU PLUTÔT UNE «DEMI-COULEUR», AUJOURD'HUI BIEN MAL-AIMÉE DANS LA CULTURE EUROPÉENNE.

Quel plaisir de retrouver un nouveau volet de la saga des couleurs réalisée par l'historien Michel Pastoureau. Après le rouge, depuis toujours symbole de puissance, évoquant tour à tour la douleur (le sang du Christ) puis l'amour, le vert, emblème de vie et de chance, ou encore le bleu, méprisé dans l'Antiquité mais devenu aujourd'hui incontournable, ce grand spécialiste des symboles s'attaque à ce qui demeure sans doute la plus décriée de toutes : le rose. Trop mièvre, trop voyant… trop kitsch ? Évoquant la féminité et le romantisme, le rose est aussi devenu le marqueur d'une modernité décriée, celle du pop art et de la *pink culture*, véhiculée par les fantaisies *kawaii* de la franchise japonaise Hello Kitty ou le triomphe de *Barbie* au cinéma. Mais pour le chercheur, le rose incarne tout autant vulgarité que délicatesse : ce mélange de rouge et de blanc, longtemps considéré comme une simple nuance de rouge, était inconnu dans l'Antiquité et peu commenté sous le Moyen Âge, avant d'être défini sous la Renaissance puis adulé au XVIII[e] siècle, notamment sous Louis XV où il épousa aussi bien les vêtements que l'art figuratif. À travers des commentaires d'œuvres et des documents fascinants, c'est ce long chemin tourmenté que retrace l'auteur à la plume toujours entraînante. On attend la suite du nuancier avec impatience. ■

FRÉDÉRIC GRANIER

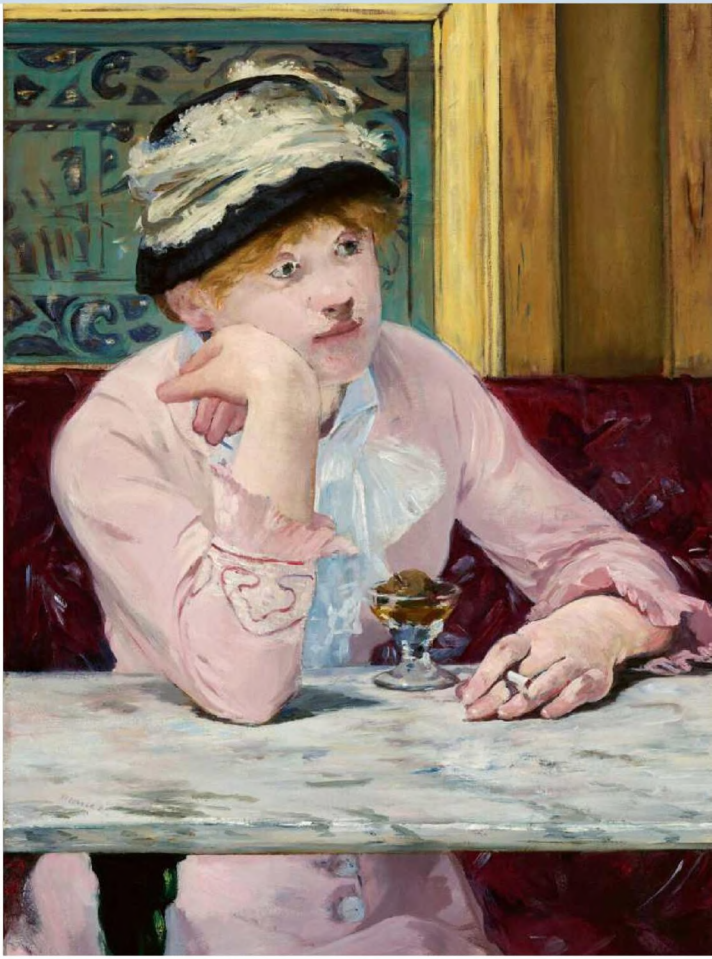

Washington, National Gallery of Art, Bridgeman Images / SDP

Romantique ou mélancolique ? Le rose au cœur de *La Prune*, tableau d'Édouard Manet (1877).

Rose, histoire d'une couleur, de Michel Pastoureau, éd. Seuil, 39,90 €.

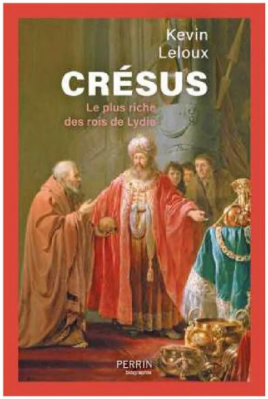

BIOGRAPHIE

SUR LES TRACES DU FORTUNÉ CRÉSUS

Vous êtes-vous déjà demandé si ce Crésus que l'on invoque volontiers pour parler d'une personne très riche, avait vraiment existé ? Oui, nous répond cette brillante biographie de ce roi de Lydie, en Anatolie (Turquie), qui naquit au début du VI[e] siècle av. J.-C. Le jeune monarque mena une politique de conquêtes incessantes pour soumettre l'ensemble des cités grecques. Crésus le conquérant ? Certes, mais il était surtout généreux avec les dieux, explique l'auteur, qui a exploité toute la documentation disponible – notamment les écrits d'Hérodote – et les résultats des dernières fouilles archéologiques relatives à ce dernier roi lydien. Car s'il n'a pas été le plus riche souverain de l'histoire, loin s'en faut, Crésus multipliait les offrandes aux divinités grecques : un trépied sacrificiel en or pour Apollon, un bouclier d'or pour Minerve… D'où l'expression «riche comme Crésus», qui a traversé les siècles. Pour l'anecdote, il devait une bonne partie de ses ressources à une rivière aurifère traversant son royaume appelée Pactole… ce qui a donné «toucher le pactole» ! Avec Crésus, une expression peut en cacher une autre. ■

DAVID PEYRAT

Crésus, le plus riche des rois de Lydie, de Kevin Leloux, éd. Perrin, 23 €.

MUSÉE

LA FONDATION BEMBERG MET EN VALEUR SON TRÉSOR

C'est l'une des plus riches collections de peinture en France, allant du XVI[e] au XX[e] siècle. La fondation Bemberg, à Toulouse, qui, après trois ans de travaux pour rénovation, avait rouvert ses portes en catimini en février 2024, propose, un an plus tard, un parcours de visite totalement repensé. L'ordre chronologique des œuvres, exposées sur les deux étages de l'hôtel d'Assézat, le plus somptueux monument de la Renaissance à Toulouse, est respecté. La visite se conclut par la découverte d'un nouvel espace entièrement dédié au peintre postimpressionniste Pierre Bonnard (1867-1947), artiste de prédilection de l'industriel d'origine argentine Georges Bemberg (1915-2011), à qui l'on doit cette formidable collection. Une trentaine de peintures signées de ce «peintre de la couleur» sont visibles, faisant de cet ensemble le plus important au monde. Autre rareté, la fondation se distingue par la présence, unique en France, d'une dizaine de toiles de l'artiste britannique Walter Sickert (1860-1942). Une plongée vertigineuse dans les mouvements picturaux du tournant du XX[e] siècle. **D. P.**

Fondation Bemberg, collection de peintures du XVI[e] au XX[e] siècle, à Toulouse (fermé le lundi). *fondation-bemberg.fr*

2024 Fondation Bemberg / SDP

La salle de la fondation Bemberg dédiée à l'Europe du XVII[e] et du XVIII[e] siècle expose bronzes, mobilier et peintures.

ABONNEMENT

6 NUMÉROS

OFFRE ANNUELLE (1)

45€

au lieu de 49,30€

Mon abonnement annuel sera renouvelé à date anniversaire sauf résiliation de ma part.

OFFRE SANS ENGAGEMENT (2)

7,50€/ NUMÉRO

au lieu de 8,22€

Abonnement sans engagement, arrêt à tout moment.

GEO HISTOIRE, LE MAGAZINE QUI VOUS FAIT VOYAGER À TRAVERS L'HISTOIRE

REVIVEZ LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE

EN LIGNE

WWW.PRISMASHOP.FR/GHIDSE1A

version digitale offerte · version digitale offerte ·

+ archives

\+

- 15%

supplémentaires en s'abonnant en ligne.

Ou scannez pour vous abonner en 1 clic.

par téléphone 0 826 963 964 Service 0,20 € / min + prix appel

par courrier coupon ci-dessous à renvoyer, seulement pour l'offre annuelle.

☐ Mme ☐ M.

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

CP* : Ville* : Tél :

Merci de joindre un chèque de 45€ à l'ordre de GEO HISTOIRE sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante : **GEO HISTOIRE - Service Abonnement - 62066 ARRAS CEDEX 9**

*Informations obligatoires et sans autre annotation que celles mentionnées dans les espaces dédiés, à défaut votre abonnement ne pourra être mis en place. (1) Abonnement annuel automatiquement reconduit à date anniversaire. Le Client peut ne pas reconduire l'abonnement à chaque anniversaire. PRISMA MEDIA informera le Client par écrit dans un délai de 3 à 1 mois avant chaque échéance de la faculté de résilier son abonnement à la date indiquée, avec un préavis avant la date de renouvellement. A défaut, l'abonnement à durée déterminée sera renouvelé pour une durée identique. (2) Offre sans engagement : je peux résilier mon abonnement à durée indéterminée à tout moment par appel (voir CGV sur le site prismashop.fr), les prélèvements seront aussitôt arrêtés. Délai de livraison du 1er numéro, 8 semaines environ après enregistrement du règlement dans la limite des stocks disponibles. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par PRISMA MEDIA à des fins de gestion des abonnements, fidélisation, études statistiques et prospection commerciale. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez consulter les mentions légales concernant vos droits sur les CGV de prismashop.fr ou par email à dpo@prismamedia.com. **Offre réservée aux nouveaux abonnés de France métropolitaine**. Photos non contractuelles. Les archives numériques sont accessibles durant la totalité de votre abonnement.

GHIDSE1A

GEO HISTOIRE

COLLECTION TINTIN – N° 3

DANS LES COULISSES D'UNE ŒUVRE INTEMPORELLE

Cette nouvelle collection de livres rend hommage à la bande dessinée et à l'un de ses plus grands auteurs : Hergé. Après le n° 2, *Tintin au Congo*, découvrez le processus créatif de *Tintin en Amérique*.

Dans ce troisième numéro, on apprend comment Tintin, le célèbre héros du dessinateur belge, est plongé dans une Amérique en pleine prohibition. Découvrez, à travers des croquis, des planches inédites et des esquisses, les inspirations de l'auteur pour construire une critique subtile de l'époque, dénonçant l'avidité des grandes entreprises et la marginalisation des peuples autochtones.

L'album est également marqué par l'apparition d'un personnage historique, Al Capone, accompagné de gangsters. Leur rôle caricatural est décrypté à l'aide du rappel du contexte historique de l'époque ainsi que par des analyses et commentaires de l'auteur de ce troisième numéro, spécialiste de l'œuvre. Une étude de l'évolution de l'album nous apprend que ce dernier a d'abord été publié en noir et blanc et a été remanié à plusieurs reprises, avec l'ajout de la couleur en 1945 et onze versions différentes !

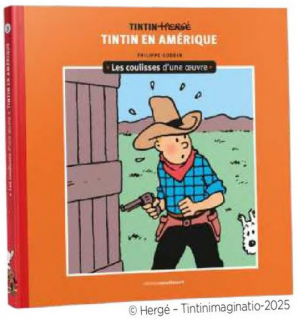

© Hergé – Tintinimaginatio-2025

Les Coulisses d'une œuvre, n° 3 *Tintin en Amérique*, en librairie et chez le marchand de journaux, 19,95 €.

ALMANACH

52 semaines, mille trésors

De la montagne aux sept couleurs au Pérou, à la rivière King George en Australie, en passant par les pyramides de Méroé au Soudan… cet almanach illustré vous fait explorer le monde entre histoire, cuisine et patrimoine, semaine après semaine. Au travers de magnifiques photographies accompagnées de textes et de citations inspirantes, partez à la découverte de paysages spectaculaires et d'itinéraires hors des sentiers battus.

Une année autour du monde, almanach, éd. GEO/Solar, en librairie, 24,95 €.

ESCAPE GAME

Partez sur les traces du grand Léonard de Vinci

Trois scénarios palpitants composent cet *escape game* sur les traces de Léonard de Vinci. Entre l'énigmatique *Joconde*, une disparition soudaine au château d'Amboise et les secrets du Clos Lucé, saurez-vous déchiffrer les subtilités des œuvres et les secrets cachés dans les croquis du génie ? À découvrir dans la même série, quatre autres *escape games* : *Prisons maudites*, *Mystères vaudous*, *Mafias du monde* et *Au cœur de la Bretagne*.

L'Énigme Léonard de Vinci, escape game, éd. GEO, en librairie, 16,95 €.

GEO

L'ABONNEMENT À GEO HISTOIRE

Pour vous abonner ou pour tout renseignement sur votre abonnement

Service abonnement GEO, 62066 Arras Cedex 9. Téléphone :

0 808 809 063 Service gratuit + prix appel

Pour vous abonner sur Internet, connectez-vous sur geohi.club. Anciens numéros : geohi.club (cliquez sur «J'achète un numéro») ou sur l'appli GEO Le Mag (iOS ou Android).

Abonnement six numéros GEO Histoire (1 an) : 22,50 €.

RÉDACTION DE GEO HISTOIRE

13, rue Henri-Barbusse, 92624 Gennevilliers Cedex. Standard : **01 73 05 45 45** (pour joindre directement votre correspondant, composez le **01 73 05** + les 4 chiffres suivant son nom).

Rédactrice en chef : Myrtille Delamarche.

Secrétariat : Dounia Hadri (6061).

Rédactrice en chef adjointe : Catherine Segal.

Rédacteur en chef adjoint GEO.fr : Thomas Burgel.

Directrice artistique : Delphine Denis (4873).

Directrice artistique adjointe : Christelle Martin (6059).

Chef de service photo : Valerio Vincenzo.

Chefs de service : Frédéric Granier (4576), David Peyrat (5859).

Premier secrétaire de rédaction : Nicolas Bizien.

Maquette : Thibaut Deschamps (4795), Béatrice Gaulier (5943), chefs de studio.

Service photo : Christine Yvaren (5930), chef de service adjointe ; Nataly Bideau (6062) et Jackie Péraud (4591), chefs de rubrique.

Cartographe-géographe : Emmanuel Vire (6110).

GEO.fr et réseaux sociaux :

Camille Moreau, chef de rubrique ; Chloé Gurdjian (4930), Nastasia Michaels (4878), Mathilde Ragot, Johanna Seban (4560) et Lola Talik (4754), rédactrices ; Roxane Merlot (vidéo) ; Claire Brossillon, community manager (6079).

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Sandrine Lucas (maquette) ; Juliette Jenicot (CM), Benjamin Laurent, Marie Lombard, Pierre Monnier et Mylène Wascowiski (web).

Fabrication : Stéphane Roussiès, chef de groupe (6340) ; Mélanie Moitié, chef de fabrication (4759) ; Jeanne Mercadante, photogravure (4962).

Magazine édité par PRISMA MEDIA

13, rue Henri-Barbusse, 92624 Gennevilliers Cedex

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros d'une durée de 99 ans ayant pour présidente Claire Léost.

Son associé unique est : Prisma Group.

Directrice de la publication : Claire Léost.

Directrice générale : Pascale Socquet.

Directrice de la rédaction : Marion Alombert.

MARKETING

Directrice marketing et business development : Dorothée Fluckiger.

Global marketing manager : Hélène Coin. **Brand manager :** Margaux Compain.

PUBLICITÉ

Directeur général : Philipp Schmidt.

Directrice executive déléguée PMS : Caroline Duret.

Directeur exécutif adjoint PMS : Bastien Deleau.

Directrice commerciale : Sabine Le Bacquer (0761647545).

Assistante : Séverine Cauet (6421).

Directrice publicité : Diane Mazau (0698614990).

Trading Manager : Nathalie Courtial.

Industry director Automobile : Dominique Bellanger (0699773202).

Planning manager : Sandra Missue (6479), Laurence Biez (6492).

Directeur délégué Creative room : Alexandre Bougouin.

Directeur délégué Data room : Jérôme de Lempdes.

Directeur délégué Insight room : Charles Jouvin (5328).

Directrice des études éditoriales : Isabelle Demailly Engelsen.

Directeur marketing client : Laurent Grolée (6025).

Directrice de la fabrication et de la vente au numéro : Sylvaine Cortada (5465).

MARKETING DIFFUSION

Responsable titre vente au numéro : Ghislaine Lembert (5665).

IMPRESSION

Roto France Impression Z.I. Rue de la Maison Rouge 77185 Lognes.

Provenance du papier : Finlande. Taux de fibres recyclées : 0 %.

Eutrophisation : Ptot 0,003 kg/t de papier.

Dépôt légal : janvier 2025. Création : janvier 2012.

ISSN : 1956-7855.

Numéro de Commission paritaire : 0427 K 89010.

FR

Notre publication adhère à et s'engage à suivre ses recommandations en faveur d'une publicité loyale et respectueuse du public. Contact : contact@bvp.org ou ARPP, 11, rue Saint-Florentin, 75008 Paris.

ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité

En Terre du Milieu et au-delà !

À l'occasion des **70 ans de la première édition du Seigneur des anneaux**, explorez l'œuvre-monde de **J. R. R. Tolkien**.

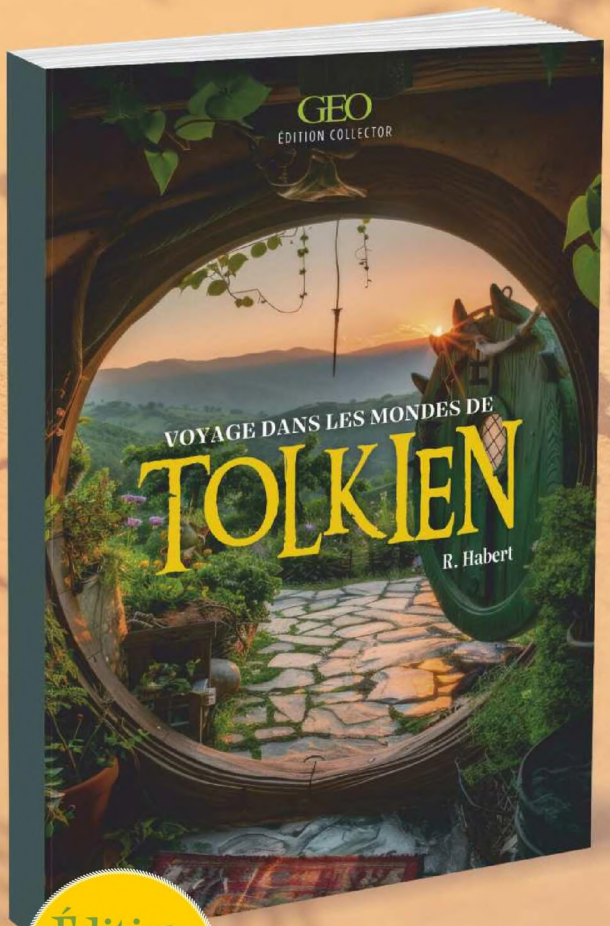

Édition collector

Disponible en librairie

Un voyage extraordinaire
entre mythes et légendes

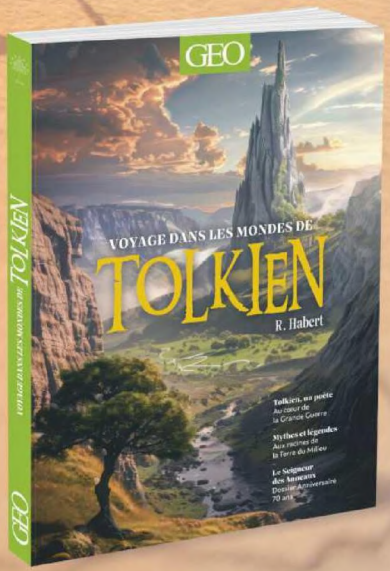

En exclusivité chez votre marchand de journaux

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux des Editions Prisma

DES REPORTAGES GRANDS FORMATS COMME SUR GRAND ÉCRAN

Capital

L'économie Captivante

À RETROUVER CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX